

PATRIMOINE DU QUÉBEC

YVES BEAUREGARD

**BÂTIR UN VILLAGE
AU QUÉBEC**
SAINT-EUGÈNE-DE-GRANTHAM

LIBRE
EXPRESSION

Table des matières

Avant-propos	7
Introduction	9
CHAPITRE I. <i>Le milieu</i>	13
CHAPITRE II. <i>La conquête d'un coin de pays</i>	21
CHAPITRE III. <i>Du « Moulin à feu » à Saint-Eugène de Grantham (1878-1890)</i>	37
CHAPITRE IV. <i>Développement rapide et rajustement des cadres (1890-1920)</i>	77
CHAPITRE V. <i>Au rythme de la nation québécoise (1920-1960)</i>	119
CHAPITRE VI. <i>Une campagne à l'orée des villes (1960-1978)</i>	153
Bibliographie	179

Avant-propos

La conduite à bon port d'une recherche aussi ambitieuse que peut l'être l'histoire d'une localité centenaire nous a amené à contracter une dette de reconnaissance envers plusieurs personnes.

Nous désirons tout d'abord exprimer notre gratitude au professeur Marc Vallières qui a dirigé la thèse qui sert de base à cette publication. Nous adressons aussi à MM. Jean Hamelin et Jacques Mathieu des remerciements empressés pour leurs remarques constructives autant lors de l'élaboration de notre projet que lors des diverses lectures de notre manuscrit. Il en va de même pour MM. Luc Noppen et Claude Paulette pour leur aide apportée lors du travail d'édition.

Nous devons souligner de plus la collaboration empressée des autorités religieuses et civiles de Saint-Eugène, des responsables des divers organismes tant de loisirs que religieux, patriotiques ou d'entraide et celle enfin des gardiens des divers dépôts d'archives conservés aussi bien dans la paroisse que ceux des évêchés, bureaux d'enregistrement de Québec, Nicolet, Drummondville ou Trois-Rivières et Ottawa.

Enfin, c'est à l'ensemble des citoyens de Saint-Eugène que nous exprimons notre plus profonde reconnaissance. Sans leur appui, leur participation et leurs encouragements, jamais nos recherches n'auraient connu d'aboutissement.

Introduction

Véritable épopée, l'histoire nationale enseignée jusqu'à ces dernières décennies mettait en vedette des myriades de héros, de découvreurs, de martyrs de la foi, de grands chefs politiques. Conçue et rédigée pour élever les idéaux et accroître le patriotisme, cette histoire des élites aux dimensions quasi inhumaines ne convient plus tellement aux aspirations des Québécois de 1980. Incapable de se renouveler assez rapidement, l'enseignement de l'histoire tombe alors peu à peu en désuétude faute d'intérêt. La prise de conscience récente de l'état de méconnaissance profonde de leurs origines, de l'évolution de leur milieu, de leur nation et de leur pays, qui affecte majoritairement les moins de vingt ans et une bonne partie du public québécois adulte, entraîne plusieurs chercheurs à donner à l'histoire des dimensions nouvelles, des approches originales.

À la faveur d'importants mouvements écologiques de retour aux sources impliquant presque naturellement un regain d'intérêt pour le passé (antiquités, généalogie, patrimoine), des historiens de plus en plus nombreux en viennent à s'intéresser non seulement à la vie quotidienne, aux masses populaires, aux techniques artisanales et métiers préindustriels, aux travailleurs, mais aussi à l'histoire locale et régionale. Selon l'historien Fernand Ouellet: « La monographie régionale ou locale constitue dans le contexte actuel un des principaux moyens de faire progresser la recherche historique¹. »

Tant décriée avec raison parce qu'elle reprenait, sur une échelle plus réduite, les voies empruntées par

l'histoire officielle (vies de curés, listes de maires, députés, marguilliers, etc.) parce qu'elle ne peut pas encore compter, comme le constate Marcel Trudel, sur aucun modèle valable², la monographie locale ou paroissiale, repensée en fonction des sensibilités et des préoccupations actuelles, peut, à notre avis, devenir un moyen hors pair d'intéresser les citoyens de tous les âges à leur évolution et, par le fait même, à celle de leur région, de leur pays.

De la vaste mosaïque qui compose le territoire québécois, la région dite du centre du Québec et, en particulier, sa sous-division qualifiée de « cœur de la province » (Drummondville et ses alentours) n'a jusqu'à présent pas beaucoup fait l'objet de recherches historiques.

Dans la maigre production des écrits portant sur le passé de la région, il convient de reconnaître les travaux de pionniers comme ceux de J.-C. Saint-Amant³, F.-L. Désaulniers⁴, G.-N. Millier⁵. Des œuvres beaucoup plus récentes il faut souligner celles du frère Côme Saint-Germain⁶ et de Mme Ernestine Charland-Rajotte⁷ et divers albums-souvenirs publiés à l'occasion de certains anniversaires de fondation de paroisses⁸.

Oeuvres d'érudits locaux (notaires, avocats, curés) bien souvent fils de la paroisse, ou tout simplement le fait d'amateurs à la plume facile et que le passé captive, ces monographies produites dans la région, à l'image de la grande majorité des écrits sur l'histoire des régions et des localités du Québec, se logent à l'enseigne de l'élitisme et du positivisme. C'est ainsi, par exemple, que, très souvent, l'évolution d'une paroisse se scande au rythme des passages des curés. Biographies de célébrités, généalogies des anciennes familles, liste des maires, des conseillers, des marguilliers, se retrouvent presque inévitablement dans ce type d'ouvrage. Les cheminements parcourus par les institutions comme le Conseil municipal, la Fabrique ou la Commission scolaire se laissent deviner par le biais d'une suite de documents que les historiens d'occasion ont mis les uns à la suite des autres sans chercher à expliquer tel ou tel phénomène, à voir les interrelations possibles, les causes et les effets. Enfin, la pratique d'une histoire se déroulant en vase clos semble aussi le lot de ces auteurs bien intentionnés, en ce sens que l'évolution de leur paroisse ou de leur région ne semble jamais

se faire par rapport aux événements, aux situations politiques, économiques et sociales du reste de la province ou du pays.

Fait assez surprenant, Saint-Eugène de Grantham semble la seule paroisse de la région de Drummondville qui n'ait pas encore attiré l'attention des historiographes. Située à la limite des seigneuries et des *townships* de l'est, à l'extrémité sud du diocèse de Nicolet et du comté de Drummond, à la frontière géographique du piedmont des Appalaches et des terres de la vallée du Saint-Laurent, cette communauté restait donc un sujet vierge qui méritait largement une étude.

Références

1. Fernand Ouellet. Comptes rendus. « Le village immobile: Sennely-en-Sologne au XVIII^e siècle » de Gérard Bouchard dans *Histoire Sociale*, vol. V, no 9 (avril 1972), p. 106.
2. Marcel Trudel. « Comment écrire une histoire de paroisse » dans *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. III, no 4 (mars 1950), pp. 485-492.
3. *Les* J.-C. Saint-Amant. *L'Avenir, Townships de Durham et Wickham*. Arthabaskaville, l'Écho des Bois-Francs, 1896, 434p.
J.-C. Saint-Amant. *Un coin des Cantons de l'Est: Histoire de l'envahissement pacifique mais irrésistible d'une race*. Drummondville, La Parole, 1932, 534p.
4. F.-L. Désaulniers. *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton...* Montréal, Pigeon, 1905, 141p.
5. G.-N. Millier. *Sainte-Hélène illustrée. La paroisse de Sainte-Hélène, comté de Bagot, Québec. Son Passé, le Présent, son Avenir*. Montréal, La Patrie, s.d., 1904, 24p.
6. Frère Côme Saint-Germain. f.c. *Regards sur les commencements de Drummondville*. Drummondville, les Frères de la Charité, 1965, 51p.
7. Ernestine Charland-Rajotte. *Drummondville, 150 ans de vie quotidienne au Cœur du Québec*. Drummondville, Édition des Cantons, 1972, 153p.
8. Comité du centenaire. *Saint-Cyrille-de-Wendover*, s.l., 1969, 152p.
Comité des fêtes. *Saint-Hugues-de-Bagot, 150^e anniversaire (1827-1977)*. s.l., s.e., 1977.
Collaboration. *1865-1965. Centenaire de Wickham, 150^e, 100^e, 50^e. Album souvenir*. Wickham, Comité du Centenaire, 1965, 88p.

I Le milieu

Avant de scruter le cheminement parcouru par la paroisse Saint-Eugène au cours des cent années de son existence, nous nous devons de présenter le cadre naturel de notre histoire. Pour ce faire nous examinerons rapidement la géographie, la pédologie, la flore, la faune du territoire.

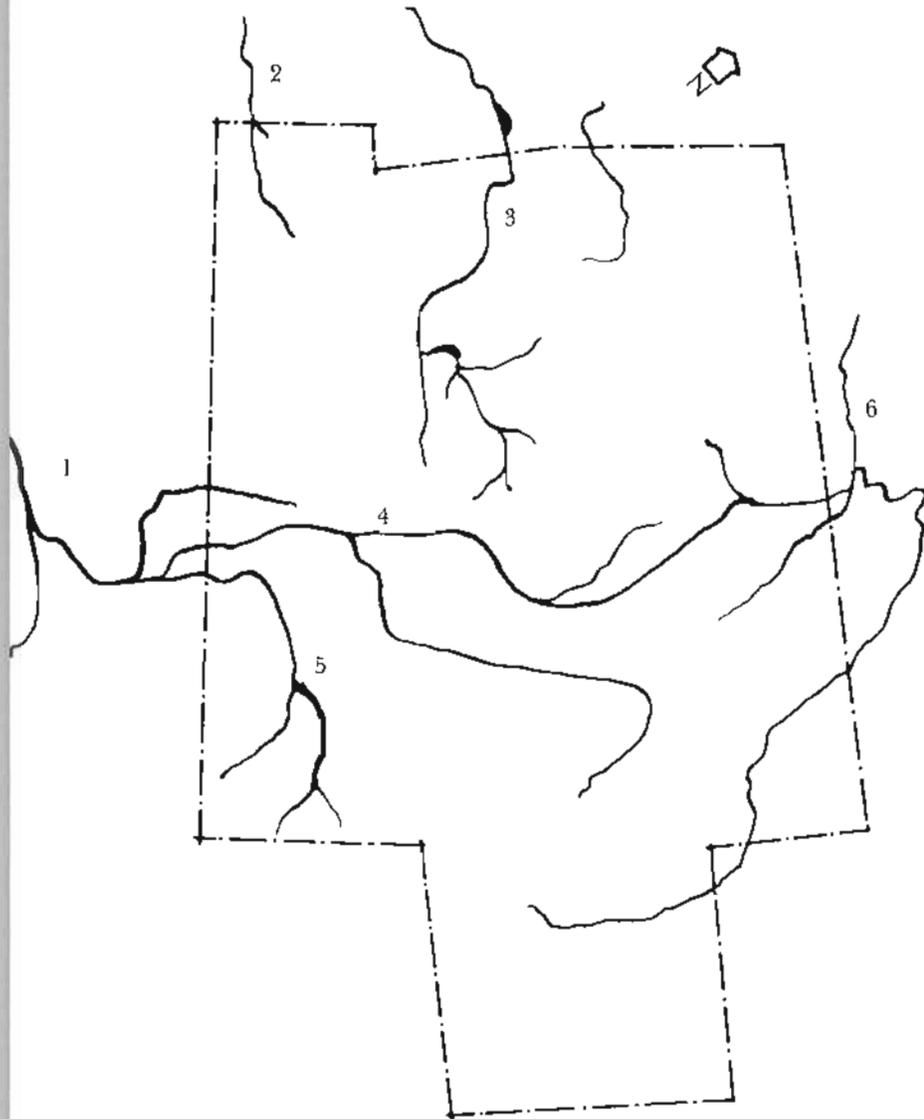
Le cadre géographique

Situé sur la Transcanadienne (sortie 152), à mi-chemin entre Drummondville et Saint-Hyacinthe, le territoire de la municipalité de Saint-Eugène de Grantham offre en gros l'aspect d'un rectangle orienté vers le nord-ouest auquel viennent se greffer deux excroissances, l'une à l'ouest et l'autre au sud-est. Le tout représente une superficie de 18 430 acres (7 372 ha) ou 29,49 milles² (76,6 km²).

Saint-Guillaume au nord-ouest, Saint-Edmond et Saint-Germain au nord-est, Saint-Nazaire et Sainte-Hélène au sud-est et Saint-Hugues au sud-ouest encerclent le territoire municipal de Saint-Eugène.

Rattachée au point de vue politique au comté fédéral de Drummond et à celui de Johnson au niveau provincial, la paroisse de Saint-Eugène dépend de la grande région administrative de Trois-Rivières (no 4).

Formé initialement de secteurs des cantons de Grantham et d'Upton, le territoire de Saint-Eugène se situe donc à la frontière historique des Cantons et des Seigneuries.



Carte 1 — Saint-Eugène et son réseau hydrographique — Quels que soient les ruisseaux empruntés par les eaux pour quitter la paroisse, toutes se retrouvent, à plus ou moins longue échéance, dans la rivière Yamaska, à l'ouest. 1 - Rivière Scibouet, 2 - Ruisseau Thomas-Touzin, 3 - Ruisseau des Foins, 4 - Ruisseau Beauregard, 5 - Bras de vie, 6 - Rivière des David.

Quelques aspects du relief: la topographie

Sis à l'ouest de la faille Champlain (Logan), le territoire de Saint-Eugène se trouve pour ainsi dire à cheval sur la frontière de deux importantes régions géographiques du Québec: les Appalaches et les Basses-Terres du Saint-Laurent.

Cette situation donne aux terres des surfaces assez planes ou légèrement ondulées. De façon globale le rectangle paroissial possède une inclinaison d'est en ouest car les niveaux varient de 300 pieds (90 m) au-dessus du niveau de la mer près de Saint-Germain de Grantham à 150 pieds, vers Saint-Hugues.

La zone dite du piedmont, de 200 à 400 pieds (60 m à 120 m), affecte près des trois quarts de la municipalité laissant à la plaine argileuse de Montréal l'espace en deçà d'une ligne imaginaire allant du nord de la paroisse aux terres du centre du rang Brodeur.

Nous pouvons souligner enfin la situation du village à 250 pieds (75 m) au-dessus du niveau de la mer soit environ 125 pieds (37,5 m) au-dessus de celui de Saint-Guillaume et 50 pieds (15 m) sous celui de Saint-Germain.

Le réseau hydrographique

Intimement lié à la topographie des terres, l'ensemble des cours d'eau du territoire de Saint-Eugène dépend entièrement du bassin hydrographique de la rivière Yamaska lequel bassin fait l'objet depuis 1974 d'un plan pilote de dépollution des eaux. Ce projet affecte directement le territoire agricole de Saint-Eugène qui, par ses égouts, ses engrais chimiques et le purin de ses porcheries contribue à l'altération des eaux recueillies dans la paroisse par deux tributaires majeurs et leurs nombreuses ramifications.

D'abord la rivière des David qui, par l'intermédiaire des ruisseaux aux Foins et Thomas-Touzin, couvre la majeure partie des terres du nord-est de la paroisse. Quant aux eaux du sud-est du territoire de Saint-Eugène et à celles des terres du rang Brodeur, elles sont drainées vers la rivière Scibouet par l'intermédiaire du ruisseau Beauregard.

La formation du sol

Il faut remonter à plusieurs milliers d'années pour assister aux deux principales périodes qui ont façonné le territoire de Saint-Eugène.

Par suite d'un nouveau refroidissement des climats, il y a environ 25 000 ans (période du pléistocène de l'ère quaternaire), la calotte glaciaire prend une nouvelle expansion et recouvre alors tout l'espace central du Québec d'aujourd'hui jusqu'aux vallées américaines de l'Ohio et du Mississippi.

Le passage de gigantesques montagnes de glace qui peuvent atteindre plus de deux mille pieds d'épaisseur laisse des marques. D'abord le poids de cette masse entraîne l'enfoncement de larges secteurs du continent américain. La topographie connaît partout des bouleversements indescriptibles. Des vallées sont creusées, d'autres comblées, des montagnes disparaissent.

Lorsque la température connaît des réchauffements, les glaciers amorcent un recul vers leur point d'origine. La fonte des glaces libère des quantités incroyables de matériaux (sables et cailloux) happés au passage par les mastodontes. Ce phénomène se concrétise à Saint-Eugène par la présence de nombreux cailloux erratiques semés sur l'ensemble des terres de la paroisse¹.

Entre 13 500 et 12 000 ans les glaciers libèrent la vallée du Saint-Laurent, qui, par suite de l'affaissement continental, se voit immédiatement envahie par les eaux de fonte. L'Atlantique étend alors un puissant bras à l'intérieur des terres. S'étirant jusqu'au lac Champlain actuel, la nouvelle mer couvre le territoire jusqu'à la hauteur de six cents pieds (180 m) au-dessus du niveau du fleuve tel qu'il coule de nos jours.

Formée il y a plus ou moins 11 800 ans, la mer Champlain connaît une existence relativement courte (disparue de nos régions vers 9 500 à 9 300 ans) car, lentement, le continent se relève et amène la disparition progressive de la masse d'eau qui, en se retirant, laisse sur son passage de riches dépôts d'argile, de sable et de gravier. Ces diverses couches sont à l'origine de la grande fertilité des basses-terres du Saint-Laurent.

Plusieurs indices attestent le passage de cette mer intérieure sur l'espace de Saint-Eugène. Ainsi il n'est pas

rare de découvrir au hasard des labours de larges dépôts constitués de millions de coquillages fossiles. Il en est de même pour la présence de zones argileuses au centre du rang Brodeur et de secteurs sablonneux le long de la route Saint-Louis près du village et vers le haut du onzième rang. En gros, plus du tiers des sols de Saint-Eugène est directement d'origine Champlain. Notons enfin que l'ensemble des terres du bas de la paroisse correspond à l'une des hautes terrasses marines et contient du sable (blanc et jaune) d'anciens rivages de la mer Champlain.

Quelques traits de la composition des sols

Le passage de nombreux glaciers et celui d'une mer ont laissé sur le territoire de Saint-Eugène de bonnes couches de sols de manière presque uniforme.

Les qualités et les possibilités sont cependant fort variables. On peut mentionner d'abord que, dans leur ensemble, ils sont tous aptes à la production continue des récoltes de grande culture. Il faut aussi souligner que la majorité des sols de la paroisse exige de la part des agriculteurs des efforts nombreux, soit pour le choix approprié des cultures aux divers types de terrain, soit pour le combat de l'acidité ou de l'alcalinité de ces mêmes sols au moyen des engrais, des chaux, des fertilisants spécifiques aux diverses parcelles de leurs fermes.

De façon plus particulière nous pouvons constater que les sols de Saint-Eugène appartiennent à pas moins de vingt-trois catégories différentes. Sans entrer dans les détails de chacune, nous nous attarderons à deux types qui forment pas moins de 50 p. cent des superficies. Avec près de 30 p. cent des sols de la paroisse, le groupe dit de *Saint-Amable* occupe le premier rang. Sols reposant sur des sédiments Champlain ou deltaïques, le groupe *Saint-Amable* est formé aux dépens de sables siliceux. Les champs formés de ces sols présentent des aspects ondulés ou légèrement vallonnés où les grandes cultures sont peu recommandables car ils exigent de nombreux travaux de drainage. La majorité des terres du bas du rang Brodeur, du bas du rang de l'église, du bas du onzième rang, de même que plusieurs parcelles près des limites de Saint-Germain et au centre de la paroisse près de la route Saint-Louis appartiennent à ce groupe.

Second groupe en importance, le type *Bedford* et ses composantes occupent plus du quart des surfaces de Saint-Eugène. Sols dérivés de tills divers remaniés par l'eau, ils sont situés en majorité entre deux cents et trois cents pieds d'altitude. Les champs formés de cette catégorie de sol ont des surfaces variant d'unies à légèrement ondulées. Ne permettant pas toujours une évacuation rapide des eaux, ces sols demandent des travaux de drainage pour faciliter de meilleures cultures. Une bonne partie du centre de la paroisse et les terres du chemin Saint-Hyacinthe font partie du groupe *Bedford*.

À la fin de ce survol des principaux types de sols du territoire agricole de Saint-Eugène, nous aimerions souligner que, en dépit des nombreuses contraintes inhérentes à chacune des catégories de terrain, 85 p. cent des terres de la paroisse étaient défrichées en 1921², et que 60 p. cent étaient en culture.

Aperçu de la flore et de la faune

La totalité des terres agricoles de Saint-Eugène fut arrachée à la forêt qui couvrait jadis³ le territoire de façon uniforme. Il semble cependant assez difficile⁴ de classer exactement la catégorie de forêt que l'on retrouve sur l'espace municipal. Nous pouvons quand même souligner que les feuillus dominent partout bien que, çà et là, se retrouvent certaines concentrations de conifères.

Parmi les arbres à feuilles caduques, le bouleau blanc, le peuplier faux-tremble, l'érable rouge, le hêtre à grandes feuilles, et l'érable à sucre se partagent les surfaces boisées. Saint-Eugène possède un bon nombre d'érablières disséminées⁵ parmi les rangs de la paroisse. La production du sirop d'érable constitue une activité saisonnière fort rentable pour une dizaine de propriétaires de « sucreries ». Si l'on s'arrête un peu aux conifères, il apparaît que la pruche domine largement. Sapin beaumier, pin blanc, thuya occidental (cèdre), se retrouvent aussi en concentrations moindres. Depuis quelques années, des terres délaissées par l'agriculture sont entièrement reboisées par des plantations d'épinette surtout, dont les jeunes plants sont offerts gratuitement par le Gouvernement du Québec aux propriétaires qui en font la demande.

Bien que la paroisse ne semble jamais avoir été reconnue comme un paradis pour la chasse, ses boisés n'en abritent pas moins de bonnes quantités de lièvres, de perdrix, de renards. Exceptionnellement encore, de nos jours, un chasseur peut rencontrer un chevreuil⁶, un ours ou un lynx.

Les berges des ruisseaux qui sillonnent la paroisse abritent de nombreuses colonies de rats musqués. Ces petits mammifères, recherchés pour leur fourrure, font l'objet d'une chasse, au printemps, par certains trappeurs locaux.

Les cours d'eau étant de peu d'importance, seuls quelques carpes, barbottes et brochets amenés par les crues du printemps viennent contenter les pêcheurs d'occasion. Chassés des plaines centrales américaines par l'avance de l'homme, des bandes de coyotes envahissent depuis quelques années les bois de Saint-Eugène et des environs.

Pour les amateurs de cueillette de petits fruits sauvages, la flore du territoire de Saint-Eugène offre les fraises des champs et des bois; les framboises le long des cours d'eau et des abattis; les bleuets à l'emplacement des forêts brûlées; les mûres, les merises et les cerises sauvages de l'orée des boisés; le surreau, l'ail des bois, les noisettes des sous-bois.

Références

1. Plus particulièrement, le sous-sol de Saint-Eugène appartient au complexe dit de « *Saint-Germain* » où l'on rencontre des schistes argileux, des calcaires, grès, ardoises calcaires. Les grès sont de formation de « *Lorraine* » et « *d'Utica* ». Les pigments d'ardoises calcaires sont de type « *Black River* » et « *Trenton* », provenant du « *Lambeau de charriage de Saint-Dominique* » série *Farnham*. Lucien Choinière. *Étude pédologique du comté de Drummond*. La Pocatière, ministère de l'Agriculture, 1960, (Bulletin tech. no 7).
2. *Recensement du Canada, 1921*. Province de Québec, comté de Drummond, (Saint-Eugène de Grantham). Avec ses 172 fermes, l'agriculture occupe 10 786 acres (4 314,4 ha) et 85,1 p. cent des surfaces sont défrichées (15 431 acres — 6 192,4 ha).
3. Aujourd'hui les surfaces en forêt de Saint-Eugène se retrouvent en majorité au bout des terres cultivées, sur les limites des rangs et aux frontières avec les autres paroisses. Il faut encore noter la présence de vastes espaces boisés sur les parties basses du territoire municipal soit les bas du rang Brodeur, de l'église et la savane du bas du onzième rang. Les superficies en forêt représentent 1 177 acres (470,8 ha) en 1976 soit 10 p. cent environ des 11 530 acres (4 632 ha) occupées.
4. Selon Holliday, le comté de Drummond se classe dans la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent, section des Cantons de l'Est. Choinière. *op. cit.*, p. 27. De manière un peu plus précise, les forêts de la paroisse appartiendraient au type des Bois-Francs tout en étant très peu de celui des Érablières. Saint-Eugène serait sur la frontière de ces deux zones. Pierre Dansereau. « Biogéographie dynamique du Québec » dans *Études sur la géographie du Canada-Québec* sous la direction de Fernand Grenier. Toronto, University of Toronto Press, 1972, p. 89.
5. L'on retrouve trois érablières au rang Brodeur, trois au onzième rang, trois au chemin de Saint-Hyacinthe, et une au rang de l'église.
6. Selon M. Adonias Limoges (82 ans en 1976), le chevreuil était passablement abondant vers 1900 à Saint-Eugène. Certains spécimens venaient même brouter dans les champs d'avoine situés près des bois à la nuit tombante. Archives personnelles, *Entrevue avec M. Adonias Limoges* à l'été de 1976 à Drummondville (foyer Georges-Frédéric).

II La conquête d'un coin de pays

Les seigneuries limitrophes

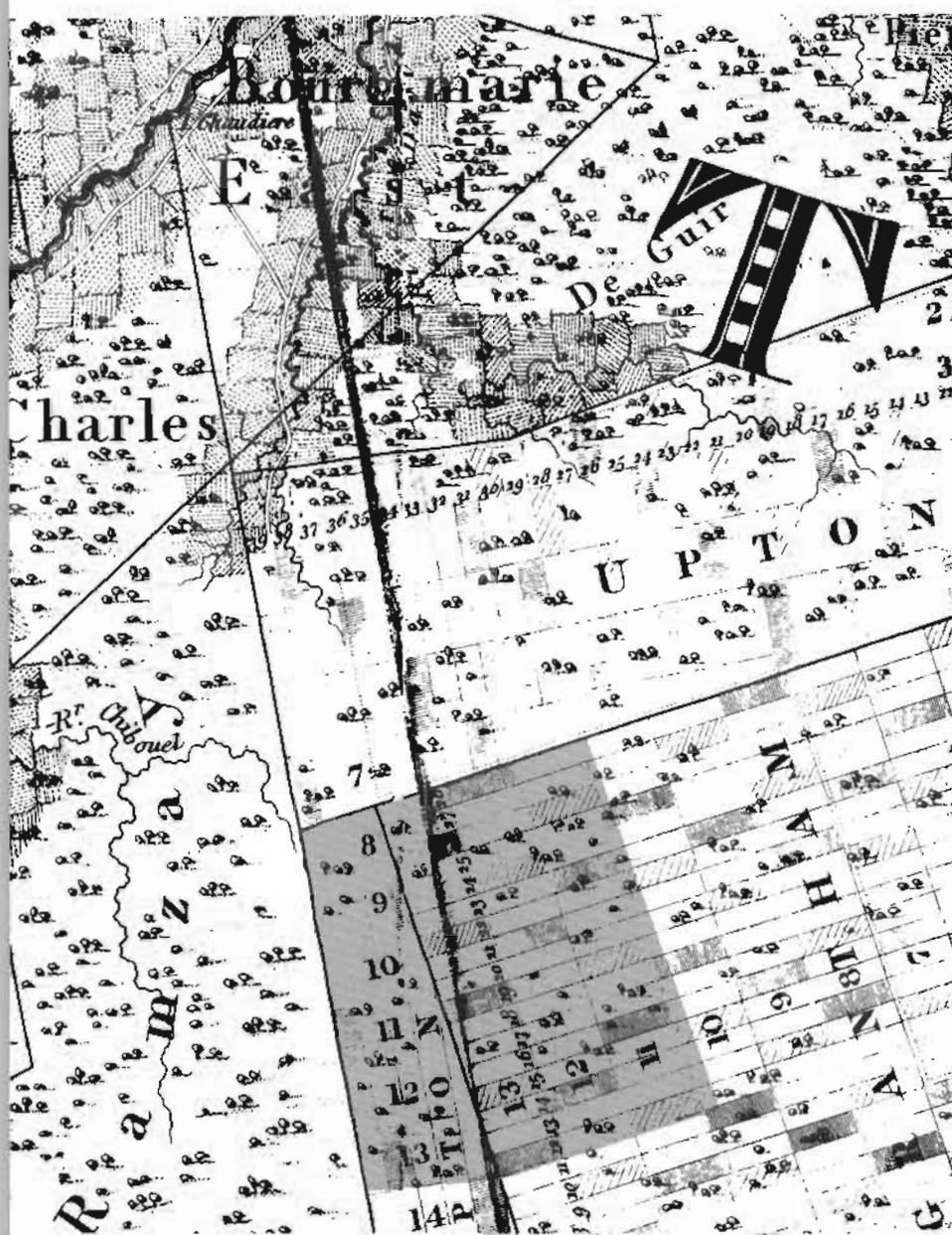
Très longtemps liée aux rives du Saint-Laurent, la colonisation de la Nouvelle-France connaît, à partir du dernier quart du XVII^e siècle, une expansion remarquable le long des principaux tributaires du grand fleuve.

Les officiers militaires, les fonctionnaires royaux et les marchands héritent alors des fiefs qui longent les rivières Richelieu, Chaudière, Yamaska et Saint-François.

Quelques décennies plus tard, soit au début du XVIII^e siècle pour la seigneurie de Ramezay, concédée le 17 octobre 1710 par Philippe marquis de Vaudreuil au sieur de Ramezay, chevalier de Saint-Louis et gouverneur de Montréal¹, mais surtout au milieu du même siècle (De Courval et De Guire)², le Roi concède les dernières terres sous formes de fiefs et seigneuries près d'affluents du Saint-Laurent que sont la Yamaska et la Saint-François.

Éloignés des centres administratifs, ces vastes domaines demeurent pour ainsi dire inexploités jusqu'à l'orée du siècle suivant. Seuls les Abénakis³ utilisent cette vaste région comme territoire de chasse.

Cependant, dès les premières années du XIX^e siècle, une importante poussée de population au sein des seigneuries les plus anciennes amène un développement progressif des terres à l'intérieur du pays. Rapidement, des gens viennent de la rive méridionale du fleuve et s'établissent dans Ramezay, Courval et De Guire. Ainsi naissent les villages de Saint-Hugues (1827), Saint-David (1831), Saint-Jude (1822)...⁴ (cf. Carte III).



Carte II — Extrait de la carte de Joseph Bouchette (1815) montrant que le territoire de Saint-Eugène, ici indiqué par des traits, se situe à la frontière des anciennes seigneuries et des cantons. Formé d'une partie des cantons d'Upton et de Grantham, il voisine la seigneurie de Ramezay.

Les cantons

À la suite de la Révolution américaine (1783) les autorités coloniales britanniques prennent tout à coup conscience de l'intérêt stratégique de l'immense territoire vierge situé entre les dernières seigneuries concédées et la frontière du nouvel État. Elles décident donc d'ouvrir ces terres à la colonisation et, par le fait même, de faire d'une pierre plusieurs coups.

D'abord l'endroit s'avère idéal pour relocaliser les milliers de loyalistes venus des colonies américaines pour s'établir au Canada et demeurer fidèles au roi d'Angleterre.

Il faut aussi interdire l'accès du territoire canadien aux révolutionnaires américains par les importantes voies d'eau que sont les rivières Chaudière et Saint-François.

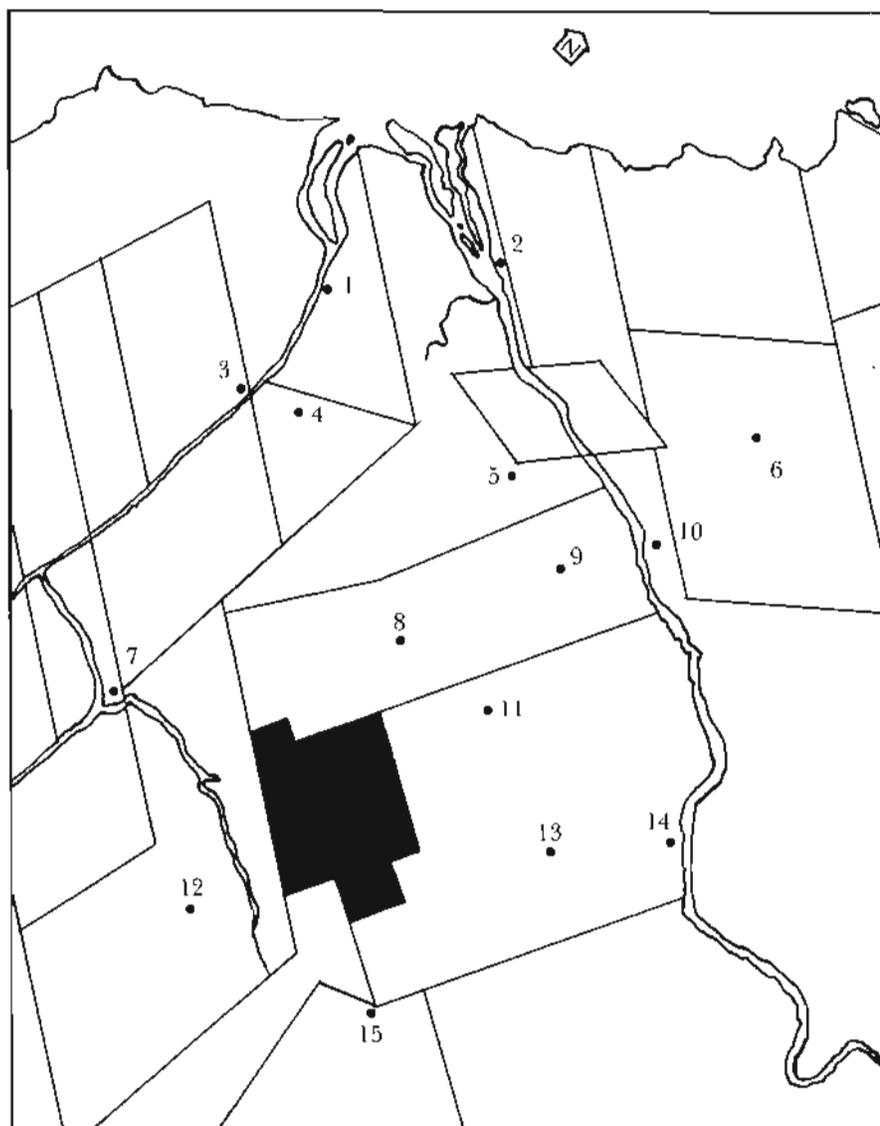
De plus, on considère prudent d'isoler les Canadiens, trop souvent sympathiques aux congressistes américains, par un rideau de colonisation britannique.

Enfin, l'occasion est excellente de faire bénéficier les amis du pouvoir en leur concédant de vastes territoires qu'eux et leurs associés pourront mettre à profit. Ainsi naissent les « Townships de l'Est ». Arpentés et divisés généralement en domaines de dix milles carrés (26 km²), les cantons portent les noms de villes d'Angleterre ou honorent de hauts fonctionnaires. À la différence des terres seigneuriales soumises aux cens et rentes, celles des cantons sont attribuées en « Franc et commun soccage », ce qui signifie que les colons, en achetant, deviennent propriétaires à jamais de leurs lopins de terre qu'ils peuvent vendre et transmettre par héritage sans verser de droits.

C'est à cette époque et pour ces raisons que sont créés les cantons d'Upton et de Grantham où, moins d'un siècle plus tard, se formera la paroisse de Saint-Eugène.

Situés à l'extrême ouest des *Eastern Townships* les cantons d'Upton et de Grantham sont à la frontière historique des seigneuries (Ramezay, De Guire).

Arpenté par Samuel Holland l'année précédente, le canton de Grantham est concédé le 14 mai 1800 à William Grant. Important propriétaire foncier et conseiller législatif, Grant obtient ces terres avec un certain nombre d'associés⁵ en récompense de ses loyaux services. Ce vaste



Carte III — Les paroisses environnant Saint-Eugène avec leur date de fondation. 1 - Saint-Michel (1727), 2 - Pierreville (1853), 3 - Saint-Aimé (1834), 4 - Saint-David (1831), 5 - Saint-Pie (1874), 6 - Saint-Zéphyrin (1846), 7 - Saint-Hugues (1827), 8 - Saint-Guillaume (1833), 9 - Saint-Bonaventure (1866), 10 - Saint-Joachim (1901), 11 - Saint-Edmond (1917), 12 - Sainte-Hélène (1854), 13 - Saint-Germain (1859), 14 - Drummondville (1815), 15 - Saint-Nazaire (1890).

domaine de 27 000 acres (10 000 ha) reste inexploité jusqu'à la mort de son propriétaire en 1805. John Richardson, marchand, grand propriétaire, homme politique, juge de paix, membre fondateur de la Banque de Montréal et beau-frère de Grant⁶, devient alors le nouveau maître de Grantham jusqu'à son décès en 1831. Ses biens passent alors entre les mains de ses héritiers. Cependant, depuis 1815, les Richardson ne possèdent plus que les terres des six derniers rangs du canton⁷.

De son côté, le canton d'Upton est attribué le 21 mai 1800 à David Alexander Grant, neveu du précédent. Seigneur de Longueuil, Grant possède en plus des 25 200 acres (10 080 ha) d'Upton, la seigneurie contiguë de la Rivière David ou De Guire⁸.

La colonisation du canton de Grantham débute pour de bon vers 1815 alors que le colonel Hériot installe sa colonie de militaires-défricheurs à Drummondville. Situé sur la Saint-François près des rapides Lord, le nouvel établissement doit assurer la sécurité de cette voie d'eau menant aux États-Unis. Sous l'impulsion de son fondateur, la petite communauté drummondvilloise se développe et atteint une population de 947 habitants résidents en 1844⁹. Parallèlement progresse l'envahissement des lots des premiers rangs du canton. Ainsi l'on note pour la première fois, en 1831, la présence d'une famille¹⁰ sur le site futur de la paroisse Saint-Eugène. La formation en, 1856¹¹, de la paroisse Saint-Germain par des effectifs venus en majorité des vieilles seigneuries des régions de Sorel et de Nicolet (Saint-Grégoire, Baie-du-Febvre, Saint-François du Lac) témoigne bien du degré de développement du canton de Grantham.

Les terres du canton d'Upton connaissent aussi le développement. Dès 1818¹², des colons venus des rives du Saint-Laurent (Yamachiche, Rivière-du-Loup, Louiseville,) s'installent sur le territoire fertile du canton, en particulier le long de petits cours d'eau comme le ruisseau des Chênes, la rivière des David.

Rapidement le nombre de nouveaux venus augmente et l'on concède en 1833¹³ les terres du rang Brodeur. En cette même année, Saint-Guillaume obtient son érection canonique¹⁴. Progressant autant du côté de la Saint-François que de celui de la nouvelle paroisse de Saint-Guil-

laume, les défricheurs occupent entièrement cette zone du canton d'Upton. Ainsi est créée en 1856 la paroisse de Saint-Bonaventure¹⁵.

En un peu plus d'un demi-siècle, la colonisation des seigneuries concédées tardivement et des cantons voisins de ces dernières a fait des pas de géant. Dès lors, la poussée irrésistible des défrichements s'apprête à envahir le futur domaine de Saint-Eugène.

Établissement des premiers occupants

Suscité par les besoins d'une certaine surpopulation et par l'épuisement des terres dans les vieilles seigneuries, un exode conduit les colons là où se trouvent des lots vierges. L'occupation de ce qui sera plus tard Saint-Eugène se fait en gros sur trois fronts.

D'abord du côté est, en provenance de Drummondville et Saint-Germain, les colons s'établissent dès 1831 sur les terres du onzième rang et du chemin de Saint-Hyacinthe qui n'est alors qu'un mauvais sentier. Vivant de l'agriculture et de la vente de la potasse, une dizaine de familles y habitent en 1849¹⁶.

Un second front se dessine clairement du côté sud-ouest du territoire alors que la famille Brodeur concède peu à peu la grande quantité de terres qui lui appartient depuis 1833. Servant d'abord de réserves de bois pour les cultivateurs de Saint-Hugues et Sainte-Hélène, les lots du rang Brodeur ne sont défrichés qu'assez lentement. En 1874 l'on compte dans ce rang 37 propriétaires résidents¹⁷.

Cependant, le plus fort mouvement de pénétration des terres vient du côté nord-ouest près de la frontière de Saint-Guillaume d'Upton. En effet, en 1854¹⁸, profitant d'une conjoncture très favorable, des Américains se portent acquéreurs de milliers d'acres (hectares) boisées couvrant les derniers lots de plusieurs rangs du canton et y installent un important moulin à scie.

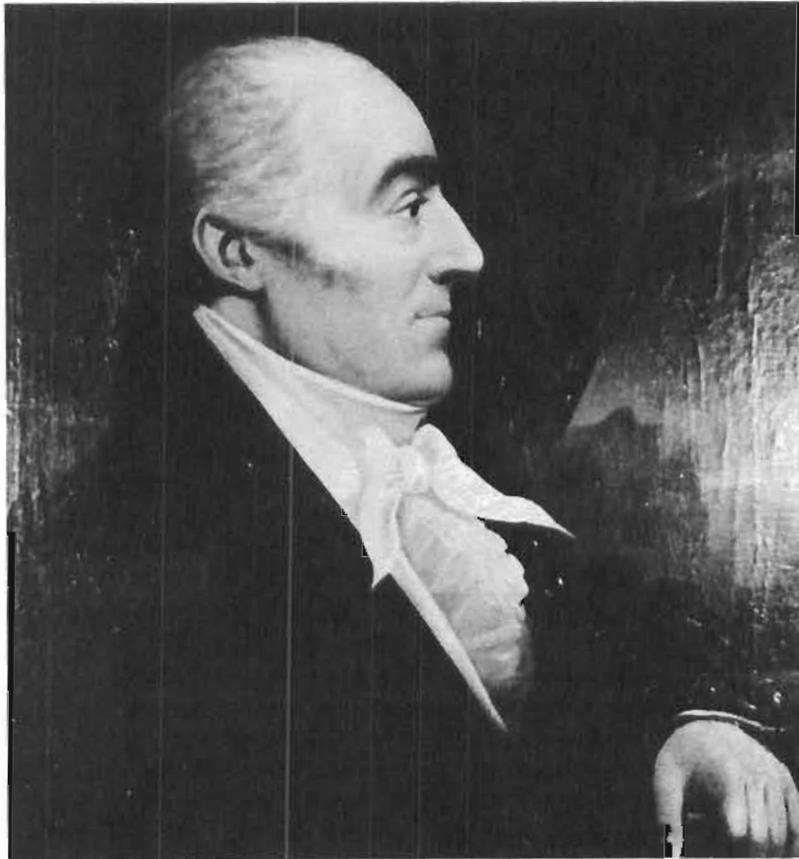
L'abolition de la tenure seigneuriale, en 1854, la fin des réserves du clergé protestant qui accaparaient le tiers des terres des Cantons et surtout la signature du Traité de réciprocité avec les États-Unis ne pouvaient constituer un meilleur climat pour des investissements dans le domaine du bois.



Les Larose et leur demeure (c.1890). Au premier plan Mme Michel Larose (Céline Pelland); avec son cheval, Michel Larose et, dans l'encadrement de la porte, Joseph Larose. La famille est originaire de Saint-Hugues et Saint-Bruno. Elle vint se fixer au chemin de Saint-Hyacinthe vers 1865-70. C'est à cette époque que fut construite la maison. (Fonds Mlle L. Larose, Saint-Eugène)

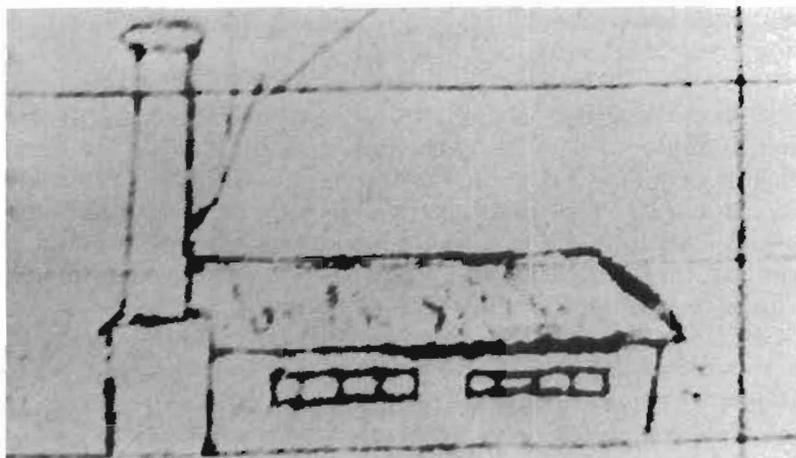
Assurés d'une main-d'œuvre nombreuse venue des vieilles seigneuries où les terres épuisées et fractionnées au maximum ne permettent plus de survivre, Samuel Clark et Edwin L. Meighs, de Malone, installent leur moulin près du ruisseau aux Foins, sur le lot 27 du treizième rang, à proximité de l'important domaine forestier qu'ils ont acquis. Riches en pins et en pruches, ces terres n'ont pour ainsi dire jamais été exploitées¹⁹.

Attirés et encouragés par la création de nombreux emplois, plusieurs dizaines d'hommes viennent se fixer auprès des installations du moulin. Bûcherons, voyageurs, charrons, ingénieurs, contremaîtres et journaliers viennent d'abord de Saint-Guillaume, puis de Sorel, de Saint-Aimé et même de Yamachiche, de Saint-François-du-Lac et de Berthier.



John Richardson (1755-1831). Écossais d'origine et beau-frère de William Grant, il fut le second propriétaire des lots de Grantham. Une de ses descendantes fera don en 1878 d'une partie du terrain de la Fabrique. (Archives de la Banque de Montréal)

Dans l'ensemble les éléments de cette nouvelle population sont relativement jeunes. Les familles ne sont donc pas très nombreuses encore et, dans plusieurs cas, elles partagent à deux une maison. Dépendant entièrement de l'extérieur pour l'approvisionnement, les premières années, les travailleurs réussissent peu à peu à défricher un petit lopin près de leurs demeures où, rapidement, l'on en vient à cultiver les fruits et légumes nécessaires à la consommation.



Le moulin Wilson (c.1879). Facteur important de la formation de Saint-Eugène, cette scierie fut la propriété de MM. Clark et Meighs de 1854 à 1864 et d'I. Wilson de 1864 à 1881. (Extrait d'un plan c.1879, archives de l'évêché de Nicolet, dossier Saint-Eugène de Grantham)

*Le « Moulin à feu »²⁰ ou la formation
d'une petite communauté*

Alors que les défrichements et l'agriculture envahissent lentement les lots Brodeur et le onzième rang, le secteur nord-ouest du territoire se peuple rapidement.

Stimulé par la demande accrue de pièces de bois sciées sur les marchés britannique et américain depuis 1857²¹, le moulin à scie du treizième rang connaît une expansion considérable.

C'est par pleins chargements que le bois²² du « Moulin à feu » traverse la paroisse Saint-Guillaume pour accéder au port de Saint-Aimé sur la Yamaska ou à celui de Saint-François-du-Lac pour le fleuve Saint-Laurent. De ces points, les pièces sciées remontent ou descendent le fleuve par bateau vers Montréal ou Québec.

En 1861²³ le moulin de MM. Clark et Meighs paraît au faite de son activité. Cette année-là, la production équivaut à six millions de pieds (1 800 000 m²) de bois valant en tout 60 320\$. L'ensemble de l'entreprise est évalué à 80 000\$ et comprend, à part l'équipement, 9 600 acres (3 840 ha) de terre boisée. Soixante-quinze hommes y trouvent du travail et une somme de 1350\$ est versée chaque mois en salaire. Exploitant exclusivement le pin et l'épinette

blanche, les propriétaires en tirent des planches, des bardeaux et des dormants de chemin de fer.

Cependant, depuis 1859²⁴, après la hausse des tarifs canadiens sur les produits importés, la conjoncture économique s'assombrit et devient critique lorsque les Américains décident, en 1866, de ne pas renouveler le Traité de réciprocité. Il faut ajouter que, désormais, on utilisera de moins en moins de bois pour la construction des navires à vapeur qui seront en métal. Pour l'industrie du bois de sciage s'amorce un dur moment.

Dès 1863²⁵ ces malaises du marché semblent gêner les propriétaires Clark, Meighs et leur nouvel associé Wilson car ils contractent un important emprunt pour permettre à leur entreprise de se maintenir à flot.

Incapables de surmonter leurs difficultés, Clark et Meighs vendent en 1864²⁶ leurs parts à Isaac Wilson, de Saint-Germain. Déjà propriétaire d'un moulin dans Grantham, Wilson conservera le « Moulin à feu » devenue *Empire Mills*²⁷ jusque vers les années 1882²⁸. Cependant la quantité de bois scié ira diminuant d'année en année avec la disparition des essences recherchées.

Étroitement associé au développement du moulin à scie, le peuplement de ce secteur des douzième et treizième rangs du canton a progressé assez rapidement.

Ainsi, en 1861, les alentours du « Moulin à feu » comptent en gros une population de deux cents personnes. Ce petit village situé près de Saint-Guillaume compte sur cette paroisse pour son approvisionnement de même que pour les exercices du culte, bien que ce territoire dépende depuis 1856²⁹ de la paroisse Saint-Germain. Sur place, cette petite communauté peut déjà compter sur les services d'une école pour les enfants et sur ceux d'un forgeron.

Au cours des premières années de leur installation, les chefs de famille dépendent entièrement des revenus tirés de leur emploi au moulin à scie et ils doivent se contenter d'une maison sise sur un lopin de trois acres (1,2 ha) environ. Mais, à la suite de la réduction graduelle des activités de coupe du bois, les journaliers doivent s'orienter de plus en plus vers l'agriculture pour survivre. C'est ainsi que, au cours de cette période de transition, plusieurs habitants s'adonnent au défrichement, à la culture et à l'élevage, tout en travaillant pendant quelques semaines pour l'entreprise de sciage.

Au cours de l'année 1871³⁰, l'on retrouve à Saint-Eugène toujours moins de cultivateurs (une vingtaine) que de journaliers (une quarantaine). Par contre, le recensement de 1881 révèle que les gens vivant de la terre dépassent largement les salariés. Désormais l'agriculture devient le principal mode de vie. La vente graduelle par le propriétaire du moulin des lots dégarnis des essences de bois recherchées contribue largement à l'expansion rapide du défrichement des terres du douzième et du treizième rang de Grantham.

L'année 1874 marque une étape importante dans l'évolution de la petite communauté des derniers rangs du canton. En effet, pour la première fois, ces gens prennent conscience qu'ils possèdent une personnalité qui les distingue des habitants de Saint-Guillaume et de Saint-Germain.

Alléguant les grandes distances qui les séparent des paroisses mères, de même que l'isolement qu'entraîne l'état des chemins au printemps et en automne, les résidents francs tenanciers des onzième, douzième et treizième rangs de Grantham demandent, le 8 septembre³¹ à Mgr Thomas Cook, de Trois-Rivières, d'élever leur territoire au rang de paroisse. Les requérants mentionnent à l'appui de leur requête que la nouvelle entité contient une superficie de 10 200 acres (4 080 ha) répartie en 185 lots dont 125 sont déjà concédés et 110 habités par autant de familles. La population compte 600 âmes dont 350 communians.

Cette demande reçoit un accueil mitigé de la part du curé Joseph Tessier, de Saint-Germain, et de l'enquêteur de l'évêché de Trois-Rivières, Majorique Marchand, curé de Drummondville. La demande des propriétaires des lots Brodeur³² pour être compris dans la future paroisse vient aider la cause, mais ces derniers appartiennent au diocèse de Saint-Hyacinthe.

Quelques années s'écoulent permettant à tous et chacun de peser le pour et le contre. Après quelques discussions, l'on s'entend sur le futur site de la chapelle en plein cœur du territoire, soit sur le lot no 18 du treizième rang. Le 21 mars³³ 1877, Mgr Zéphirin Moreau, de Saint-Hyacinthe, promulgue le décret permettant le transfert d'un diocèse à l'autre des habitants des lots Brodeur.

Dorénavant, plus rien ne devrait venir entraîner une nouvelle demande des francs tenanciers pour obtenir l'érection de leur territoire en paroisse autonome.



Louis Ross (1839-1907). Issu d'ancêtres écossais, de religion catholique, il est un des pionniers de Saint-Eugène. Employé du moulin Wilson, puis cultivateur, il fut le premier maire de la municipalité. (Photo sur métal; fonds famille Robert Bourret, Saint-Guillaume)

Mathilde Cartier (1843-1904). Née à Saint-Guillaume (de Louis et Lucie Hébert) elle épouse en 1864 Louis Ross et vient s'installer avec son mari auprès de la scierie Wilson. (Fonds famille Robert Bourret, Saint-Guillaume)

Les débuts du peuplement du territoire qui formera Saint-Eugène suivent un schéma maintes fois observé dans l'histoire de la colonisation du Québec de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Attirés par la demande des marchés du bois et les vastes ressources forestières offertes par les Cantons en particulier, des entrepreneurs (américains, britanniques) se portent acquéreurs d'importantes surfaces boisées et y installent un moulin à scie. Pour assurer le bon fonctionnement de leur entreprise, ces investisseurs peuvent compter sur une main-d'œuvre abondante et bon marché venue des seigneuries surpeuplées.



M. et Mme Léon Saint-Sauveur (c.1920). Venue de Saint-David (Yamaska), la famille Saint-Sauveur s'établit à Saint-Eugène vers 1869, sur un lot acheté de I. Wilson. C'est à cette époque que la maison aujourd'hui habitée par Mme Frs Saint-Sauveur est construite. (Fonds famille François Saint-Sauveur, Saint-Eugène)

Ainsi se forme en quelques années une petite population regroupée autour de son gagne-pain: le moulin. Cependant, à mesure que les ressources, soit les essences recherchées, diminuent, les salariés doivent entreprendre certains défrichements sur des lots vendus par le propriétaire du moulin pour assurer une subsistance convenable à leur famille. Cette mutation s'accélère à la faveur de la diminution graduelle des activités de l'entreprise.

C'est précisément au cours de cette dernière phase que les habitants du « Moulin à feu » décident que, face à l'éloignement de la paroisse mère (Saint-Germain), ils doivent obtenir pour le territoire qu'ils habitent, un statut officiel, une reconnaissance canonique et civile.

Références

1. P.-Georges Roy. *Inventaire des concessions en fief et seigneurie Fois et Hommages et Aveux et Dénombrements conservés aux A.P.Q.*, Beauceville, L'Éclaireur Ltée, vol. 4, p. 216.
2. La seigneurie de Courval est concédée le 25 septembre 1754 « au sieur Cressé fils, aide-constructeur des vaisseaux de Sa Majesté ». Roy *op. cit.*, vol. 5, p. 85. Les terres de la rivière David ou De Guire sont accordées le 3 septembre 1751 à Joseph De Guire dit Desrosiers, capitaine de milice de la seigneurie de Yamaska, Roy *op. cit.*, vol. 4, p. 78.
3. Le nom Scibouet donné au cours d'eau où se jettent les eaux du territoire signifie « boueuse » en langue abénakis. Des vestiges d'instruments de pierre attribués aux chasseurs abénakis ont été découverts à Wickham, près de Saint-Eugène. René Lévesque, *Les Richesses archéologiques du Québec*, Université de Sherbrooke, 1962, p. 24.
4. Raoul Blanchard. *Le Centre du Canada français*, III. Montréal, Beauchemin, 1948, p. 75.
5. Yves Beauregard. « William Grant, 1741-1805 », 11 pages. *Conférence* publiée par la Société historique du Centre du Québec en 1977. William Grant et ses associés demandaient des terres près de la rivière Saint-François depuis le 17 mars 1792. Archives du Séminaire de Nicolet, *Fonds Arthur Bergeron*, document « Liste des documents concernant le Canton de Grantham déposés aux Archives du Canada ».
6. John Richardson (1755-1831) est l'époux de Sarah Ann Grant. Archives publiques du Canada, *Fonds Francis-J.-Audet*, no M.G.30, D 1, vol. 25.
7. En 1815 Richardson consent à échanger ses terres des premiers rangs de Grantham pour laisser champs libre à la fondation de la Colonie de militaires-agriculteurs de Hériot. En retour il obtient les lots des 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e et 13^e rangs du même Canton. Côte Saint-Germain. *Regards sur les Commencements de Drummondville* (édition revue et augmentée). Drummondville, Les Cahiers de la Société historique de Drummondville Inc., no 1, 1978, pp. 11-12.

8. Roy. *op. cit.*, p. 79. F.-L. Désaulniers. *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton*, Montréal, A.P. Pigeon, 1905, p. 42.
9. Saint-Germain. *op. cit.*, p. 40.
10. Le *Recensement du Canada* de 1831 indique la présence dans le douzième rang de James et Ambrose Duncan. Ces derniers possèdent déjà plus de 200 acres (80 ha) dont 20 (8 ha) en culture et plusieurs bêtes composent leur cheptel. Cette famille a géré pendant de longues années les terrains de la succession Richardson. Une rivière et un bourg entre Saint-Germain et Saint-Eugène rappellent cette famille. Joseph-Charles Saint-Amant. *Un coin des Cantons de l'Est*, Drummondville, La Parole, 1932, p. 445.
11. Saint-Amant. *op. cit.*, p. 438. « L'érection canonique de la paroisse fut accomplie par décret daté du 29 juin 1856... ». « L'érection civile eut lieu le 6 septembre 1856... ».
12. Désaulniers. *op. cit.*, p. 19.
13. J.C. Langelier. *Liste des terrains concédés par la Couronne*, Québec, 1891, p. 417. La famille Brodeur, de Saint-Hugues, reçoit alors plusieurs lots sur les rangs 3 à 13 du canton d'Upton.
14. Désaulniers. *op. cit.*, p. 40. Soixante et onze francs tenanciers habitent déjà le territoire avec leurs familles.
15. Désaulniers. *op. cit.*, p. 72.
16. Archives du Séminaire de Nicolet. *Fonds Arthur Bergeron, prêtre. « Rôle d'évaluation du Township de Grantham »*, 1849, 8 (huit) familles exactement sont propriétaires de lots au onzième rang en 1849 alors que le reste des terres appartient encore aux héritiers Richardson et à Sir James Stuart.
17. Archives de l'évêché de Nicolet. *Cartable de Saint-Germain de Grantham*. Document no 27-E. Pétition des habitants des lots Brodeur pour être annexés au diocèse de Trois-Rivières (5 novembre 1874). Et voir note 31.
18. Bureau d'enregistrement du comté de Drummond, *Acte B-5-648-2683* passé le 27 avril 1854 entre l'honorable Robert Jones du comté de Rouville et Samuel Clark. Wead et Edwin L. Meighs, de Malone, Trinckler county, États-Unis.
19. Bien qu'une carte de 1831 (300-1831) de l'arpenteur Bouchette semble indiquer un début de défrichement sur les lots 27 et 28 du douzième rang à la frontière de Saint-Guillaume (canton Upton).
20. Le nom « Moulin à feu » est employé depuis au moins 1877 par le curé de Saint-Guillaume lorsqu'il s'adresse aux gens travaillant au moulin à scie (*Livres du Prône*, Archives de la Fabrique de Saint-Guillaume d'Upton).
21. À cette demande accrue pour le bois scié correspond l'achat de plusieurs centaines d'autres acres boisées dans les environs du moulin par MM. Clark et Meighs. Bureau d'enregistrement du comté de Drummond, *Acte B-9 252-4964* passé le 3 février 1857 entre sir Charles Stuart de Québec et Samuel Clark Weid et Edwin L. Meighs de Malone, comté Franklin, État de New York, États-Unis.

22. Enquête orale auprès de M. Donat Côté, de Saint-Guillaume, à l'été 1977. M. Côté est âgé de 90 ans.
23. *Recensement du Canada pour 1861*: comté de Drummond, paroisse de Saint-Germain-de-Grantham, 12^e page. Ce document révèle d'abord la présence d'une famille Wilson, marchand de bois au moulin. Peut-être un nouvel associé! On indique aussi que les installations du moulin à scie fonctionnent à la vapeur, et l'on note la présence de 24 chevaux, 11 voitures de travail, 3 voitures de plaisir, 1 vache.
24. « Les difficultés financières des Cies de chemin de fer amenèrent le gouvernement canadien à réviser de fond en comble sa politique tarifaire dès 1859 », p. 83. Ce geste du ministre A. Galt mécontente au plus haut point les Américains et les Britanniques et va aboutir en 1866 au non-renouvellement du Traité de réciprocité. Noël Vallérand. Histoire des faits économiques de la vallée du Saint-Laurent (1760-1866) dans *Économie Québécoise*. s.l., P.U.Q., 1969. (Les Cahiers de l'Université du Québec).
25. Bureau d'enregistrement du comté de Drummond, *Document no B-12-6927*. Le 7 mars 1863 MM. Meighs et Clark empruntent 4 000\$ sur hypothèque à The First Loan Company of Upper Canada.
26. Bureau d'enregistrement du comté de Drummond, *Document no B-13-7517*. Contrat passé le 10 juin 1864 chez le notaire Doucet entre MM. Wead et Meighs et M. Isaac P. Wilson de l'entreprise Wilson Mills de Saint-Germain de Grantham, pour la vente des installations du moulin à scie et d'une partie des lots à bois. Le 1^{er} novembre de la même année, l'autre partie des terres lui est cédée (B-14-39-7682) contre 12 285\$.
27. Ce nom d'« Empire Mills » est mentionné pour la première fois dans la demande d'érection canonique de 1874. (8 septembre). Archives de l'évêché de Nicolet. *Cartable de la paroisse de Saint-Germain*, document no 27.
28. On ne possède pas au Bureau d'enregistrement le contrat de vente de M. Wilson à M. A. Milette. Ce dernier vend l'entreprise à son fils François en 1885. *Document no B-34-466-24546* daté du 4 février 1885.
29. Cf. note 11. La nouvelle paroisse comprenait les rangs 6 à 13 du canton de Grantham.
30. *Recensement nominatif du Canada de 1871*.
31. Cf. note 27.
32. Cf. note 17.
33. Archives de l'Évêché de Nicolet. *Cartable de la paroisse Saint-Germain*, document no 31.

III Du « Moulin à feu » à Saint-Eugène de Grantham (1878-1890)

Parvenu à ce stade de son évolution, le petit bourg du « Moulin à feu » désire accéder au rang de territoire autonome, pourvu des grandes institutions de base essentielles à sa bonne administration.

La paroisse (1878)

Même si la requête de 1874 n'a pas donné de résultat immédiat, l'idée d'une paroisse nouvelle poursuit son chemin.

Ne lâchant pas prise, les colons demandent à Mgr L.-F. Laflèche, de Trois-Rivières, en septembre 1877¹, de bien vouloir désigner sur leur territoire un site sur lequel ils vont ériger une maison pour abriter la mission et qui servira plus tard de presbytère. Au printemps de 1878, l'évêque acquiesce à leur demande en envoyant Napoléon Kérouack, curé de Saint-Guillaume. Ce dernier approuve le choix du lot dix-huit du treizième rang et y plante une croix à soixante pieds (18,3 m) du chemin royal². L'envoyé de Mgr Laflèche encourage fortement les habitants du territoire à concrétiser ce projet et à élever une bâtisse de bois de trente-deux pieds sur quarante (9,6 m × 12 m) pour abriter temporairement les exercices du culte.

Immédiatement, les colons se mettent à l'œuvre pour aménager les propriétés de leur future Fabrique. Grâce à quelques corvées, menées le dimanche par permission spéciale³, le terrain devient rapidement apte à recevoir une construction.

Les perspectives d'avenir étant prometteuses⁴, les francs tenanciers décident alors d'ériger une véritable chapelle pour prouver leur sérieux aux autorités diocésaines.

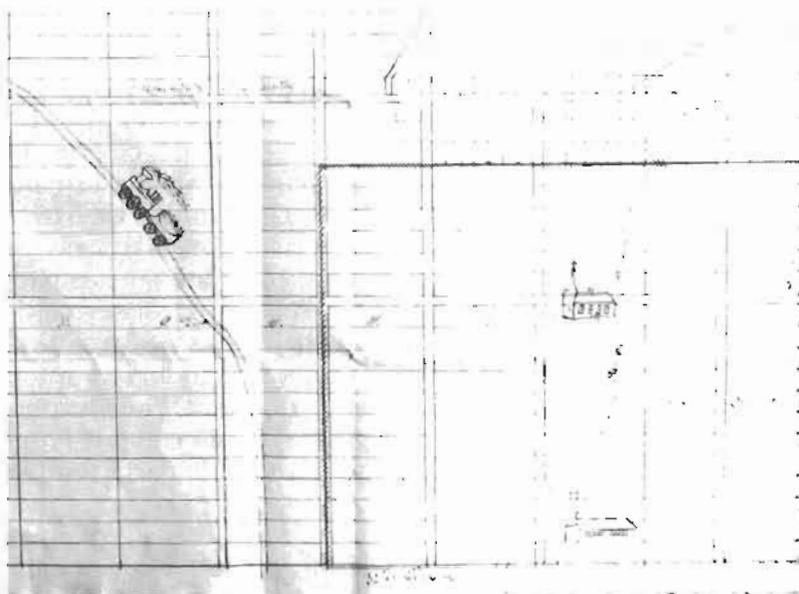
L'on apprend alors que la paroisse de Saint-André d'Acton⁵ peut disposer de sa chapelle, devenue inutile par suite de la construction d'un édifice plus spacieux. Voyant là un moyen avantageux de réaliser leur projet, les colons chargent leurs prêtres desservants, MM. Kérouack et Tessier, de s'en porter acquéreurs. La Fabrique de Saint-André leur cède le bâtiment pour cent dollars⁶.

Cette acquisition est de taille. La nef mesure cent pieds sur quarante-cinq (30 m × 13,5 m) et vingt pieds (6 m) de hauteur, sans compter une sacristie de 24 pieds sur 18 (7,2 m × 5,4 m). Encore faut-il la transporter! La solution la plus plausible consiste en un démantèlement en deux parties afin de faciliter la manœuvre. Mais l'on peut compter sur plusieurs bons bras de même que sur d'excellents chevaux de trait venus de Saint-Guillaume en particulier⁷. Le travail de transport s'effectue à la solennité de la Fête-Dieu. Le trajet est d'environ 25 kilomètres (15,6 milles).

La chapelle installée sur son terrain, la période des récoltes terminée, les colons sont maintenant en mesure de recueillir sur une pétition les noms de la majorité des propriétaires (67 signatures et marques) et de nouveau, le 20 août 1878⁸, de faire parvenir à l'évêché de Trois-Rivières une nouvelle requête devenue alors simple formalité.

Après l'habituelle enquête *Commando et Incommodo*⁹ menée par Majorique Marchand, curé de Drummondville, Mgr L.-F. Laflèche reconnaît officiellement la nouvelle paroisse le 22 novembre en signant le décret d'érection canonique¹⁰. À la demande du curé Kérouack, saint Eugène premier, pape, devient le patron titulaire¹¹. Le territoire paroissial forme alors une étendue de 5,5 milles (8,8 km) de front sur environ 5 milles (8 km) de profondeur, comprenant les onzième, douzième et treizième rangs du canton de Grantham depuis le lot numéro douze au lot vingt-huit inclusivement démembré de la paroisse Saint-Germain de Grantham et les rangs huit à treize du canton d'Upton¹².

Ainsi, un demi-siècle après l'arrivée des premiers colons, le territoire accède au rang de paroisse.



Carte IV — Saint-Eugène vers 1878 — Cette carte anonyme, provenant de l'évêché de Nicolet, montre le territoire primitif de la paroisse (partie contenue dans le quadrilatère, en bas, à droite). Ce document montre que la nouvelle entité est constituée des lots 12 à 29 des rangs onze, douze et treize du canton de Grantham, et des lots dits « Brodeur » du canton d'Upton. On remarque les emplacements de l'église, sur le lot 18 et du moulin Wilson sur le lot 28, du treizième rang.

Des premiers pas difficiles

Bien que le territoire possède enfin son statut officiel, cela n'assure pas pour autant un futur sans problème. Bien au contraire, tout reste encore à faire.

D'abord l'église paroissiale exige des travaux urgents. Pour remplacer l'ancien revêtement de brique, l'on recouvre les murs extérieurs de clin (déclin) de bois. Le toit reçoit une couverture de bardeaux offerte gratuitement par M. I. Wilson, propriétaire du moulin à scie¹³. Avec le peu de fonds restant, l'on donne à l'intérieur un minimum de finition. C'est dans ce cadre passablement dénudé que la première messe est célébrée aux environs de la solennité de la Fête des Rois de 1879, sans doute par le curé Joseph Tessier, de Saint-Germain¹⁴.

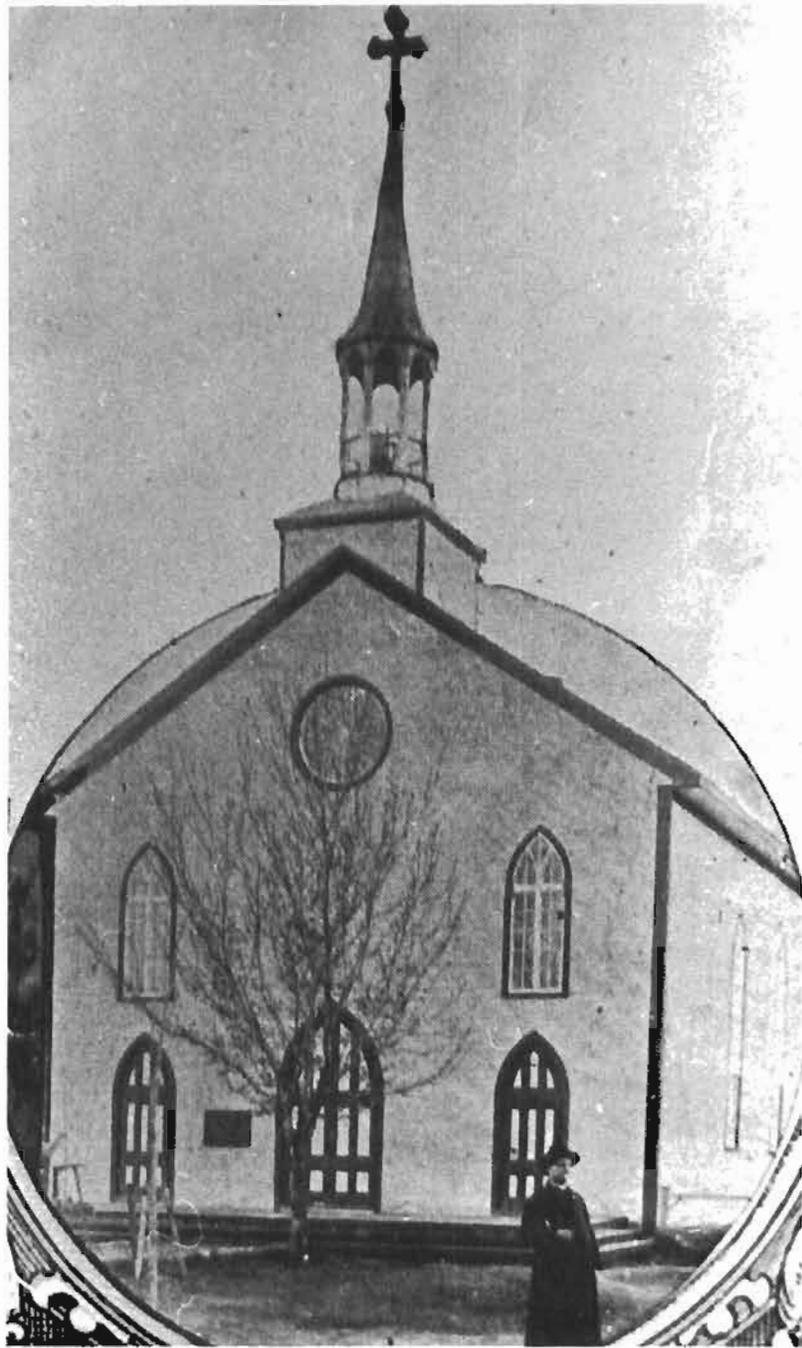
Gravement touchés par l'importante crise économique qui sévit au Québec depuis 1874, les gens de Saint-Eugène peuvent heureusement compter sur la générosité des paroisses aînées pour compléter leur temple. Le 24 juillet 1879, la nouvelle église reçoit une cloche de 232 livres (104,4 kg) présentée par le curé de Saint-Germain et Mme Victoria Clément, de Saint-Guillaume. Ce royal cadeau reçoit le même jour les noms de Victoria-Henrietta-Agatha-Hermine au milieu de réjouissances auxquelles participent les nouveaux paroissiens, ceux des paroisses voisines et quelques visiteurs de marque¹⁵.

Petit à petit, l'on complète le mobilier: autel, statues, armoires, vestiaires viennent de Saint-Théodore et de Saint-Zéphirin de Courval, gages de la fraternité de leurs pasteurs¹⁶. En dépit de ces améliorations, le nouveau temple n'est pas encore achevé.

Entre-temps l'évêché de Trois-Rivières émet une ordonnance datée du 30 décembre 1879¹⁷ permettant aux paroissiens de Saint-Eugène de constituer leur premier corps de marguilliers. Pour administrer ces biens qu'ils ont amassés péniblement pour leur Fabrique, les colons choisissent trois des plus anciens résidents: Charles Duguay, Joseph Parizeau et Charles Gendron¹⁸. Ces nominations ne constituent pas des sinécures car l'argent se fait rare et l'entretien de la mission exige un minimum de fonds.

En dépit d'une situation financière déplorable la population décide d'ériger un presbytère au cours de 1880. Tout est maintenant prêt pour accueillir le premier curé résident. C'est ainsi que, à l'automne de 1881, Joseph Forcier¹⁹ vient prendre possession de la cure de Saint-Eugène. Cette installation marque une étape importante dans l'histoire religieuse de la paroisse car, à cette époque, le prêtre joue un rôle de premier plan dans la vie des gens. Présidant un bon nombre d'organisations, le curé conseille et oriente ses ouailles par ses activités et ses sermons.

La première église de Saint-Eugène (1878-1906). Église de Saint-André d'Acton depuis les années 1850, cet édifice est acheté au coût de cent dollars. Démantelé, le temple est transporté en 1878 à Saint-Eugène et installé sur le lot 18 du treizième rang. (Photo extraite d'un certificat de première communion, c.1900, de Mlle B. Marcoux; fonds Wilfrid Leblanc, Drummondville)



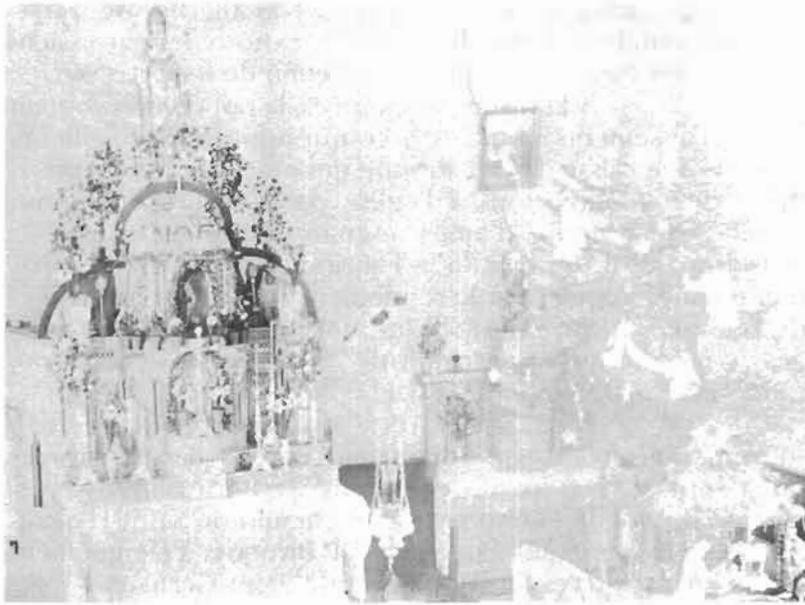


Napoléon-François-Eugène Le Brice de Kérouack (1821-1881). Curé de Saint-Guillaume d'Upton (1855-1881), l'abbé Kérouack fut un des leaders de la formation de la paroisse Saint-Eugène à laquelle il donna un de ses prénoms. (Archives du presbytère Saint-Eugène)

Joseph Forcier (1849-1933). Premier curé permanent de Saint-Eugène (1881-1904), l'abbé Forcier fut le pasteur des années difficiles d'une paroisse à ses débuts. (Fonds Germaine Tessier, Saint-Eugène)



Le presbytère de Saint-Eugène (c.1920-5). Construit vers 1878-81 par Hilaire Bélanger, de Saint-Guillaume d'Upton, le presbytère possède à cette époque une cuisine d'été, des bâtiments de ferme et un mât devant la façade. (Carte postale, fonds Yves Beauregard)



L'intérieur de la première église (c.1900). Cette photo, prise à l'époque des Fêtes par un membre de la famille Forêt, montre plusieurs pièces de mobilier que l'on peut encore voir dans l'église actuelle. (Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, fonds Gérard Morisset, dossier Saint-Eugène)

Cette présence se fait immédiatement sentir. Ainsi, en octobre, la voûte de l'église est démolie pour obtenir du bois afin de compléter la sacristie et mettre le Saint-Sacrement à l'abri. En attendant les offices se déroulent là, ceux des dimanches exceptés. La divine Présence mieux protégée, il convient de loger convenablement son serviteur. Dans ce but, la Fabrique décide de terminer la maison presbytérale et confie l'entreprise à Hilaire Bélanger, de Saint-Guillaume, au cours du mois de décembre 1881²⁰.

Ces dépenses englobent rapidement les petites réserves de la Fabrique. Comptant sans doute sur un regain de générosité des paroissiens, le curé Forcier décide de terminer l'église au cours de l'été 1882. On accorde un contrat aux frères Elie et Aimé Giard, de Saint-Simon de Bagot. Les frais s'élèvent à 4 500\$.²¹ La caisse de la Fabrique demeurant désespérément vide, les marguilliers ont recours à la répartition générale obligatoire²² sur toutes les propriétés du territoire. Cette solution passablement impopu-

laire exige l'intervention de Mgr L.-F. Laflèche, de Trois-Rivières, qui, le 14 septembre 1882²³, exhorte les paroissiens de Saint-Eugène à pourvoir à l'entretien de leur pasteur.

À la faveur des années, la population connaît des accroissements notables²⁴, ce qui apporte de meilleurs revenus à la caisse de la Fabrique qui en profite pour poursuivre les améliorations à l'église paroissiale. Cependant, même si le nombre d'âmes augmente d'une façon assez constante, les redevances à la Fabrique n'en demeurent pas moins conditionnées par le rendement annuel des cultures et de l'élevage. Ainsi, en 1888, les marguilliers se voient obligés de renouveler un emprunt de 700\$ auprès de la Corporation épiscopale de Trois-Rivières²⁵.

Pour pallier cette situation financière trop souvent précaire, l'abbé Forcier entreprend des démarches pour annexer à sa paroisse certains territoires limitrophes, comme Boulogne et une partie du chemin de Saint-Hyacinthe. Le curé de Saint-Eugène peut invoquer l'éloignement des habitants de ces lots du village de Saint-Germain.

Après le refus essuyé par les habitants des neuvième et dixième rangs pour l'obtention d'une paroisse autonome, débute en 1885 une longue période de négociations entre les curés de Saint-Eugène et Saint-Germain et les autorités diocésaines. Par de multiples pétitions, les colons intéressés viennent apporter leur appui ou signifier leur désapprobation aux responsables de l'évêché²⁶.

Après quelques années, le curé Forcier remporte la victoire en obtenant l'appui majoritaire des habitants d'une partie du chemin de Saint-Hyacinthe. La paroisse connaît donc en 1891²⁷ un agrandissement du côté nord-est. Dans le cas des gens du dixième rang de Grantham (Boulogne) la lutte va se poursuivre encore longtemps.

Du côté des relations interpersonnelles, la présence à la tête de la paroisse d'un prêtre que l'on dit autoritaire et scrupuleux n'est pas sans occasionner des conflits. À peine deux ans après son arrivée, une pétition de 53 noms parvient à Trois-Rivières²⁸ accusant le curé Forcier d'avoir élu illégalement deux marguilliers. Quelques mois passent, mais l'affaire n'en continue pas moins son chemin. En août 1884, une pétition de 83 noms²⁹ marque la confiance d'une majorité de citoyens envers ce prêtre que certains éléments veulent faire limoger. À cette époque, l'affaire

prend des proportions si importantes que l'on s'en réfère à Rome³⁰. Après enquête, il appert que les mécontents, dirigés par le docteur Lavallée, ne sont qu'une infime minorité. L'on recommande au curé Forcier la diplomatie et la bonne entente. En faisant craindre à l'ensemble des paroissiens de Saint-Eugène la possibilité de fermeture de leur mission, les autorités du nouveau diocèse de Nicolet obtiennent assez facilement la soumission³¹.

Mais, dès 1886, le curé Forcier est à nouveau impliqué dans un conflit avec le propriétaire du moulin à scie, M. Magloire Marcoux. Demande de révocation, refus d'absolution et de communion, intervention des curés des paroisses voisines meublent la nouvelle dispute qui va s'estomper encore une fois avec le temps.

Ainsi la mise en place du cadre de l'organisation religieuse ne se fait pas sans certaines frictions. Particulièrement isolés depuis l'ouverture des terres, les colons ont développé un sens aigu de la liberté. Rois et maîtres dans leur famille et leur propriété, les francs tenanciers acceptent difficilement la direction même spirituelle d'un homme venu d'ailleurs. Généreux selon leurs moyens, les habitants voient d'un mauvais œil qu'on leur impose des dettes importantes même si elles sont pour leur Fabrique.

C'est dans ce contexte bien particulier et sous l'autoritaire férule du curé Joseph Forcier que s'exécutent les premiers pas de la vie religieuse de la nouvelle paroisse de Saint-Eugène.

La municipalité (1879)

À moins d'une année de l'érection canonique de la paroisse, les habitants de Saint-Eugène souhaitent se donner dès que possible des instances civiles pour administrer les domaines temporels de leur société.

Pour se prévaloir de la Loi des municipalités et des chemins de 1855³², les requérants doivent faire appel auprès des commissaires civils de Trois-Rivières. Forts des recommandations de Mgr L.-F. Lafèche³³ et de l'appui financier de la Fabrique³⁴, les francs tenanciers présentent en avril 1879 une pétition.

Après un certain délai pour vérifier leurs allégations, le Parlement de Québec promulgue, le 31 octobre 1879³⁵, l'incorporation de la municipalité de Saint-

Eugène de Grantham. Ce document prévoit que l'élection³⁶ du premier corps de conseillers se tiendra le premier mardi de septembre à dix heures de l'avant-midi sous la présidence du maire de Saint-Germain.

Les citoyens de Saint-Eugène se prononcent donc pour la première fois et élisent sept hommes: Pacifique Duff, Charles Gendron, Joseph Parizeau, Adrien Blanchard, Eugène Duff, Azarie Guertin et Louis Ross.

Dans son ensemble, le nouveau Conseil municipal, avec à sa tête Louis Ross, comme maire³⁷, possède une moyenne d'âge de 39,5 ans, les extrêmes allant de 26 à 60 ans³⁸. Les élus représentent équitablement tous les secteurs³⁹ de la paroisse. Tous mariés et pères de famille, les membres du Conseil sont cultivateurs et propriétaires. Quatre d'entre eux, dont le maire, comptent plus de dix années d'établissement sur le territoire et leur situation matérielle semble bien portante⁴⁰.

Charles Gendron et Joseph Parizeau occupent aussi le banc des marguilliers et Louis Ross le poste de commissaire d'école.

La promulgation de la municipalité obtenue, il reste à faire accéder le territoire à sa pleine et entière autonomie par l'érection civile.

C'est ainsi que, le 5 avril 1881⁴¹, les citoyens s'unissent à nouveau dans une pétition auprès des Commissaires civils de Trois-Rivières pour demander la reconnaissance civile de Saint-Eugène. Après les vérifications d'usage, le dossier est transféré à Québec et poursuit son cours. Malgré quelques ambiguïtés survenues en février⁴², le 4 mars 1882⁴³, une proclamation énonce l'érection civile du territoire de Saint-Eugène de Grantham.

Le Conseil municipal doit, dès sa première réunion, combler plusieurs postes subalternes essentiels. D'abord, pour consigner de façon convenable les procès-verbaux des réunions, le Conseil choisit un homme instruit et qui a une certaine expérience de ce domaine: L.-A. Bernard⁴⁴, ancien maire de Saint-Germain. Avec un salaire de cent vingt dollars par année⁴⁵, le secrétaire municipal est d'une importance capitale car cet homme assure la continuité du pouvoir d'un groupe d'élus à un autre. Connaissant tous les rouages de l'administration, il devient inévitablement le bras droit du maire.



La famille Louis Ross (c.1900). Assis à l'avant, Louis Ross (maire, juge de paix, marguillier, président de la commission scolaire de Saint-Eugène), à son côté, Mathilde Cartier, son épouse. À l'arrière, de gauche à droite, Magloire Marcoux (propriétaire de la scierie et du moulin à farine du village), son épouse Sélanire Ross; un couple, Noé et Adolphe Ross. (Fonds Wilfrid Leblanc, Drummondville)

Puis, pour bien couvrir le territoire municipal, le maire et les conseillers le divisent en sept arrondissements dont chacun est confié à un inspecteur⁴⁶, chargé de voir au bon fonctionnement et à l'entretien des routes, fossés, clôtures, etc. Pour l'ensemble de la paroisse, l'on désigne aussi un inspecteur agraire⁴⁷, un gardien de l'enclos public et des estimateurs. Pour régler les petits conflits, l'on peut compter enfin sur un juge de paix.

Du côté matériel, les premières réunions du Conseil, faute d'édifice municipal, se déroulent dans des maisons de particuliers⁴⁸ situées au village, comme celles de Ludger Bélisle et de Pierre Beaugrand-Champagne (1883). Le Conseil décide que la langue française sera utilisée dans les communications officielles.

Afin d'assurer un minimum d'ordre lors des séances, les édiles statuent que, pour intervenir, il faut

demander la permission. Une seule personne peut parler à la fois. Il est interdit de fumer et de conserver sur la tête son chapeau ou son « casque » au cours des réunions. Enfin, les spectateurs ne doivent pas parler trop fort pour ne pas nuire au bon déroulement des délibérations.

Le Conseil municipal détient des pouvoirs d'action dans une multitude de secteurs. D'abord la voirie, qui accapare beaucoup en argent et en énergie, car le réseau routier paroissial, fort peu développé encore, se trouve bien souvent mal en point à cause des intempéries. Le domaine social exige aussi l'intervention du conseil dans des cas comme l'internement des aliénés, l'hébergement et l'entretien des vieillards démunis et l'hospitalisation des malades indigents. Les cours d'eau, les fossés, les trottoirs, les clôtures sont aussi de son ressort. Les édiles municipaux jouent aussi un rôle important dans le maintien de la moralité dans la paroisse en n'accordant pas de permis aux débits de boisson alcoolique, en interdisant les danses publiques, etc.

Pour permettre au Conseil municipal de prendre en charge tous ces secteurs, de même que pour défrayer le coût de son administration, la loi permet de prélever des taxes⁴⁹ sur les propriétés foncières de la municipalité. Voilà ce qui donne toute son importance au rôle d'évaluation⁵⁰ qui se doit d'être constamment à jour. Le Conseil retire des revenus moindres des concessions de permis d'hôtel et de colporteurs, ainsi que de rares subventions gouvernementales.

La complexité des tâches, la non-rétribution des fonctions et les dépenses qu'occasionnent celles-ci expliquent dans une certaine mesure que le choix du maire et des conseillers n'entraîne pas, à cette époque, de contestation ni d'élections chaudement disputées. Dans cette petite société des débuts de Saint-Eugène, un principe prévaut : à chacun son tour de se dévouer pour la collectivité.

Le secteur scolaire (1879)

Par suite des reconnaissances officielles (religieuse et civile), du territoire de Saint-Eugène, les fondateurs complètent l'infrastructure administrative de la paroisse en mettant sur pied un système scolaire.

La création de la Commission scolaire remonte à l'automne de 1879, alors que l'acte de promulgation de la Municipalité⁵¹ prévoit que la première élection de commissaires se tiendra le troisième lundi de septembre.

Lorsque le premier Conseil entre en fonction, à la fin du mois d'octobre, la tâche d'organisation ne débute pas tout à fait à zéro. En effet, il semble que, dès l'époque du « Moulin à feu », les enfants de ce bourg jouissaient d'une école depuis au moins 1876⁵². Un terrain aurait été donné à cette fin vers 1870 par M. I. Wilson, propriétaire de la scierie. Il n'est pas impossible que les enfants du secteur nord-est du territoire aient eu aussi accès à une école établie au chemin de Saint-Hyacinthe. Enfin, les jeunes de la paroisse possèdent au moins tous les enseignements de base diffusés par les prêtres desservants lors de leurs visites sur le territoire⁵³.

Élu par les francs tenanciers, le premier Conseil scolaire se compose de Ludger Bélisle⁵⁴, président, Théodore Duff, Anaclet Filion, Odilon Melançon, Louis Ross⁵⁵. L.-A. Bernard occupe la fonction de secrétaire. Avec une moyenne d'âge de 35 ans, les commissaires, tous cultivateurs, mariés et pères de famille, proviennent exclusivement des douzième et treizième rangs. En l'absence d'édifice public à cette fin, les séances de la Corporation scolaire se tiennent d'abord chez le président Bélisle, au village.

Dès la première⁵⁶ réunion de la Commission, l'on décide de diviser le territoire le plus peuplé en deux arrondissements⁵⁷. En dépit de la période tardive, deux institutrices sont engagées pour prendre en charge chacune des écoles. Sans diplôme, Léonie Dionne et Célânise Bélanger, reçoivent pour salaire respectivement 72\$ et 80\$ pour dix mois d'enseignement, avec obligation de chauffer et entretenir leurs établissements.

En dépit de son pouvoir⁵⁸ de prélever une taxe sur les biens fonciers, la Corporation scolaire n'en demeure pas moins dans un état d'indigence chronique. Pour pallier cette situation, les commissaires doivent quêter annuellement une subvention au Secrétariat de la province⁵⁹. Sans cette manne il est difficile de joindre les deux bouts. Voilà sans doute pourquoi, bien souvent, il faut se contenter d'institutrices sans diplôme avec l'approbation du Surintendant de l'Instruction publique⁶⁰.



Jérémie Rondeau (c.1900). Pionnier de Saint-Eugène, M. Rondeau est né à Berthier le 8 mars 1836. Marié en 1870 à Olive Robillard, il vient s'installer dans la paroisse vers 1877. Père de neuf enfants, il fut maître de poste en 1880, marchand, cultivateur, inspecteur. Il quitte Saint-Eugène en 1903 et décède aux États-Unis en 1905. (Mme Phil. Durand, É.-U.)

Michel Larose (1839-1924). Pionnier du chemin de Saint-Hyacinthe, il est originaire de Saint-Bruno. Cultivateur demeurant près de la voie ferrée, il fut en quelque sorte le premier chef de gare avant la construction d'un édifice, vers 1909, car il s'occupait des passagers et des marchandises. M. Larose pose ici (c.1920) près de son puits à « brimbale ». (Mme R. Coutu, Drummondville)

D'autres secteurs de la paroisse se peuplent rapidement. C'est ainsi qu'en 1882 il faut créer un arrondissement scolaire pour le onzième rang. Le nouvel arrondissement ne comptant que dix-huit enfants, les commissaires préfèrent louer une maison pour l'année au lieu de construire une école. La première institutrice est Mlle Albertine Verville et son salaire équivaut à 80\$. L'arrondissement du onzième rang est doté d'un établissement scolaire en 1888 alors que M. Édouard Langevin le construit pour 300\$. Dès 1885, les habitants du village sollicitent une école, car le nombre d'enfants du bourg est assez grand pour occuper une institutrice. Les villageois insistent sur le fait que leurs enfants sont trop éloignés de l'école pendant les saisons



Amable Archambault (c.1880). Venue de Saint-Léon de Maskinongé, la famille Archambault se fixe sur trois lots du haut du rang de l'église vers 1870. Sur cette photo de Ph. Colombe, de Saint-Léon, nous voyons au premier plan M. A. Archambault et son épouse; à l'arrière, deux femmes non identifiées. (Mme Déus Archambault, Saint-Eugène)

M. et Mme Pierre Fréchette (c.1900). Originaire de Saint-Ours, Pierre Fréchette épouse Henriette Cournoyer en 1876 et ils viennent s'établir à Saint-Eugène. (Famille Fréchette, Saint-Eugène)

rigoureuses. Ils soulignent que cette école est beaucoup trop petite pour contenir soixante enfants. Selon leurs dires, le village compte à lui seul quarante élèves. Cette demande trouve satisfaction en 1890 alors que les membres de la Corporation scolaire décident de réunir, malgré le mécontentement⁶¹ de plusieurs, la majeure partie des arrondissements no 1 et no 2 pour créer celui du village avec une école. Cette décision, mal acceptée par les gens du reste de la paroisse, va occasionner un schisme dans le gouvernement scolaire.

Un contexte peu propice

Entreprise dans des conditions matérielles peu reluisantes, l'implantation d'un système scolaire à Saint-Eugène doit aussi compter avec des idées bien tranchées sur l'instruction.



La famille Olivier Limoges (c.1911). La famille Limoges vient se fixer au rang Brodeur vers 1880 sur un lot qu'elle défriche. Première rangée (g. à d.) Niama, Olivier (père), Mélina Laurion (mère), Iréma (religieuse par la suite). Seconde rangée: Aldéa et Camile Manseau, son mari, Albina Saint-Martin et son époux Egnas Limoges. Troisième rangée: Adonias (violoneux et chanteur fameux), son épouse Hermina Péloquin, Imelda. (Sœur I. Limoges, s.g.c., Drummondville)

En effet, dans cette société de défricheurs, le besoin et l'habitude de se faire instruire n'ont que très peu d'emprise. Même si l'analphabétisme constitue le lot de beaucoup d'entre eux⁶², les colons voient d'un mauvais œil cette école qui veut les priver de leurs jeunes.

Instruits, les enfants ne retournent pas sur la ferme et gagnent très souvent les villes où la vie est plus facile. En plus de les priver d'une main-d'œuvre immédiate à prix modique, les hommes de la terre craignent aussi que l'école ne prive le patrimoine familial de sa relève naturelle. Voilà donc pourquoi les parents invoquent les prétextes les plus divers pour garder leurs enfants à la maison. Récoltes et semences, travaux divers et entretien domestique deviennent beaucoup plus urgents qu'étudier ses leçons et faire ses devoirs⁶³. Négligeant ainsi la fréquentation scolaire, la majorité des jeunes de Saint-Eugène abandonne les bancs de l'école vers 10 ou 12 ans. Ils savent à peine lire et écrire.

En cette fin du XIX^e siècle, aucune allocation, aucune loi ne permet à l'ensemble des enfants de prolonger leurs études. Seuls quelques privilégiés, fils de notables, de riches cultivateurs ou encore ceux dont le talent exceptionnel aura été remarqué par le curé de la paroisse, peuvent aspirer à des cours supérieurs au Séminaire de Nicolet ou ailleurs.

Avec si peu de motivation, il devient facile de comprendre pourquoi les propriétaires semblent souvent peu pressés de payer leurs taxes scolaires⁶⁴. Cette situation se répercute sur la santé matérielle de la Corporation, qui doit se contenter d'un enseignement prodigué par des institutrices sans brevet⁶⁵ auxquelles l'on ne paie qu'un salaire minimum.

Bien peu de jeunes filles offrent leurs services pour exercer ce métier sur le territoire de Saint-Eugène. Les établissements scolaires ne sont dotés que du strict nécessaire et sont éloignés du village. De plus, les « maîtresses » doivent prélever sur leurs maigres revenus le coût du chauffage de leurs écoles et leur pension chez le cultivateur le plus rapproché.

Enfin, si l'on ajoute l'éloignement considérable qui sépare les écoliers de l'école, l'état épouvantable des routes au printemps et à l'automne, ainsi que les intempéries de l'hiver, nous avons une bonne idée du contexte qui a de quoi décourager les meilleures volontés face à l'instruction.

En dépit des contraintes de tous ordres, le Conseil des commissaires de Saint-Eugène réussit quand même à mettre sur pied un réseau viable et cela en un peu plus d'une décennie.

Autarcie économique et société traditionnelle

La disparition progressive des ressources ligneuses, les contractions du marché mondial du bois entraînent irrémédiablement la fin des activités au moulin Wilson (c.1881)⁶⁶. La disparition de la scierie, source majeure de revenus des citoyens de Saint-Eugène depuis toujours, vient accélérer un processus de mutation déjà amorcé. De salariés qu'ils étaient jusqu'alors, les résidants du territoire deviennent de plus en plus des colons-agriculteurs. C'est ainsi que,

après une période de transition pendant laquelle ils assurent leur subsistance autant par un salaire tiré d'un travail rémunéré à temps partiel que des produits récoltés sur des terres acquises du propriétaire du moulin, les habitants de Saint-Eugène deviennent exclusivement des gens de la terre.

L'arrivée de colons venant des paroisses des environs⁶⁷ et des seigneuries un peu plus lointaines⁶⁸ consacre l'agriculture comme activité dominante. Ainsi, par exemple, en 1871, la population active du territoire compte une vingtaine de cultivateurs et deux fois plus d'hommes de métiers ou journaliers. Par contre, en 1881⁶⁹, près de quatre-vingts chefs de famille disent vivre de l'agriculture et l'on ne dénombre plus que vingt-deux hommes de métiers divers.

Une agriculture de subsistance

L'absence d'un réseau routier complet rend difficiles les communications avec les petits centres urbains régionaux et entraîne un certain repliement sur elle-même de la communauté agricole de Saint-Eugène.

Ne pouvant compter sur un accès facile aux marchés pour y vendre leurs produits et s'y procurer des biens manufacturés ou importés, les colons du début des années 1880 vont tenter de se suffire, sur leurs terres d'abord, puis dans leur paroisse. Cette tendance est perceptible lorsque l'on constate l'étonnante variété des cultures et des élevages.

N'étant bien souvent qu'à l'étape du défrichement, le colon établi depuis peu à Saint-Eugène répartit ses espaces labourables entre les diverses semences de graminacées nécessaires à la consommation de sa famille et de son cheptel. À l'aide d'un minimum d'équipement aratoire et ne disposant que de peu de connaissances des techniques de l'agriculture, le colon se contente d'abord d'ensemencer la terre libre entre les souches car celles-ci s'avèrent extrêmement difficiles à faire disparaître immédiatement après l'abattage.

Répartissant ses diverses surfaces libres, l'agriculteur y sème d'abord du blé pour nourrir ses bêtes, mais surtout pour en obtenir la farine entrant dans la fabrication du pain et des pâtisseries⁷⁰. La conquête du marché par le blé des vastes prairies de l'Ouest depuis quelques années ne semble pas tellement affecter les colons de Saint-



Vaches à l'abreuvoir (c.1920). Pour s'assurer d'une bonne production de lait, l'agriculteur doit fournir à ses bêtes une bonne alimentation et de l'eau à volonté. Ici Léon Saint-Sauveur actionnant une pompe à eau fonctionnant à bras. (Famille Frs Saint-Sauveur, Saint-Eugène)

Eugène dont les superficies consacrées à cette denrée doublent entre 1881 et 1891⁷¹.

L'avoine, réservée presque exclusivement à l'alimentation animale, détiend la première place des plantes à grain semées par les agriculteurs de cette époque. Ainsi, en 1891, l'avoine occupe 32,6 p. cent des superficies en culture alors que le blé n'en a que 2,7 p. cent⁷².

Des surfaces plus restreintes voient croître du maïs, de l'orge, des pois et du seigle qui entrent dans la gamme des produits que consomment autant les humains que les animaux. Enfin, le sarrasin, nourriture traditionnelle des colons, voit ses récoltes quintupler entre 1881 et 1891⁷³.

En plus des graminacées, l'agriculteur réserve une partie de son espace défriché, d'abord au potager et aux pommes de terre, mais aussi aux plantes à fibres, comme le lin et le chanvre, destinées à la fabrication artisanale des tissus et de l'étope. La dernière superficie cultivable du lot est d'ordinaire consacrée aux plantes fourragères⁷⁴ qui servent à la nourriture des bêtes au cours des mois d'hiver alors que, l'été, une partie du printemps et de l'automne, les animaux trouvent eux-mêmes ce dont ils ont besoin dans les pâturages⁷⁵, les jachères et les friches de la concession du colon.

L'élevage

Pratiqué d'abord comme activité d'appoint, l'élevage s'insère aussi dans cette idée d'autosuffisance qui anime les colons de Saint-Eugène entre 1878 et 1890.

Sur la majorité des concessions, l'on retrouve d'abord le cheval⁷⁶. Élément essentiel en terrain de défrichement, cette bête joue le premier rôle non seulement dans les travaux de la ferme mais aussi dans les déplacements du colon et de sa famille sur les sentiers ou routes encore bien souvent inadéquats.

Pour suppléer quelquefois à l'absence du cheval, ou, plus souvent, afin d'ajouter à la capacité de travail requise pour les travaux des champs, plusieurs familles possèdent et dressent des bœufs⁷⁷. Ces bêtes excellent, semble-t-il, pour les labours et l'essouchement.

L'élevage des ovins⁷⁸ est chose courante sur la majorité des fermes naissantes. Cela ne surprend pas quand on sait tout ce que les moutons peuvent apporter comme ressources: la laine essentielle à la confection de multiples vêtements, de même que l'excellent cuir de leur peau et leur viande succulente. Se nourrissant d'une gamme fort variée de plantes et de racines, les ovins s'accommodent aussi fort bien de toutes sortes de terrains et deviennent ainsi des bêtes idéales pour des superficies de colonisation.

Les porcs⁷⁹ sont aussi présents dans la grande majorité des exploitations. Faciles à élever, ces bêtes mangent de tout, se multiplient rapidement et assurent aux agriculteurs la viande et le cuir. Les porcs sont souvent de précieux collaborateurs du défricheur en ce sens que, cherchant leur nourriture, ils labourent la terre de leur groin et peuvent, en peu de temps, selon les effectifs, retourner complètement un champ.

La basse-cour représente un important secteur pour l'alimentation d'un noyau familial. Activité bien souvent réservée aux jeunes, aux femmes et aux vieillards, l'élevage des poules⁸⁰, des dindes, des oies procure les œufs, la chair et la plume qui entre dans la confection des oreillers et des matelas. Laissés libres au cours de la journée autour des bâtiments, ces oiseaux trouvent eux-mêmes une grande part de leur nourriture et reçoivent le reste sous forme de grains de blé.

Les bovins constituent la partie essentielle du cheptel des colons. Sources de lait et de crème, bases de la fabrication du beurre et du fromage, les vaches laitières ne sont pas très nombreuses sur chacune des fermes entre 1860-1880⁸¹. Quelques génisses et quelques jeunes taureaux complètent⁸² le cheptel en assurant la relève du troupeau. Les sujets de surplus sont abattus pour les provisions de viande et pour une certaine quantité de cuir toujours utile, alors que d'autres sont vendus à des voisins ou à des paroissiens. Cependant, en 1888⁸³, une grave crise vient affecter l'ensemble des récoltes de céréales du Québec et ainsi accélérer la mutation de l'agriculture.

Dorénavant la production laitière devient la spécialité des agriculteurs québécois. De tels changements se répercutent inévitablement sur les activités de la ferme. À Saint-Eugène, par exemple, l'on note l'accroissement marqué des surfaces en pâturage⁸⁴, de même que l'accentuation de la production du foin⁸⁵, aliment premier des troupeaux de vaches laitières et des bovins en général.

Ainsi, à l'orée des années 1880, l'agriculture de la paroisse quitte peu à peu cet aspect de grande diversité qui la caractérisait jusqu'alors pour entrer de plein pied dans l'ère de la spécialisation, de l'industrialisation.

La forêt

En dépit de la disparition de la scierie Wilson (c.1881), la forêt demeure importante sur tout le territoire de Saint-Eugène et occupe de façon constante une bonne partie des efforts des colons.

Même si, depuis plusieurs années, les bûcherons d'abord, puis les agriculteurs se sont attaqués au couvert végétal, la majorité des propriétés contient encore de fortes superficies boisées⁸⁶. Le contact des colons avec la forêt demeure quotidien.

Pratique, le défricheur tire tout ce qu'il peut de son combat avec la végétation. Des dépouilles de son ennemie vaincue, il retire d'abord le bois d'œuvre, propre à la construction des maisons et des bâtiments. Pour devenir utilisables, les troncs prennent le chemin de la nouvelle scierie de M. Magloire Marcoux⁸⁷, établie au village depuis au moins 1882. Le bois impropre à la construction devient souvent le combustible nécessaire pour traverser l'hiver de façon confortable. Avec les branches, les troncs pourris et

les broussailles, le défricheur fait de grands feux dont il récupère avec soin les cendres. Vendues, ces dernières entrent dans la composition de la potasse⁸⁸, base des détergents employés à cette époque. Fort recherchée par les fabricants, cette matière première parvenue à la fabrique peut rapporter un bon montant au colon.

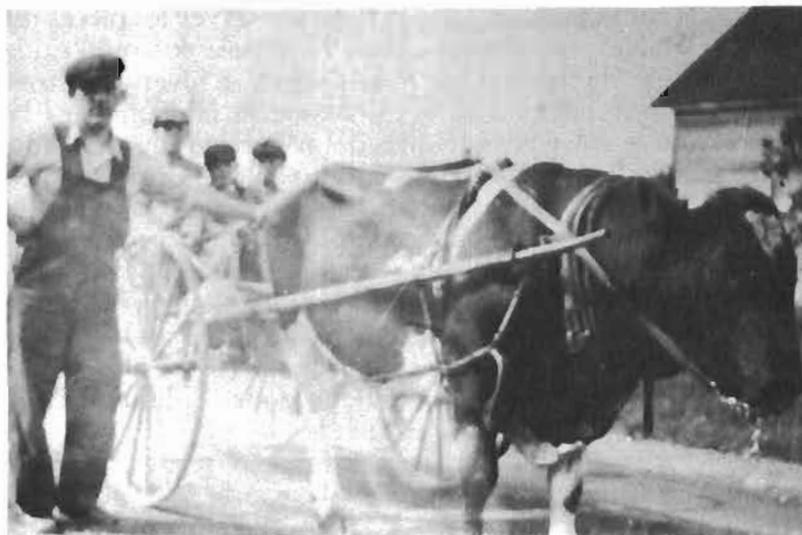
De cette forêt qu'il s'acharne à faire reculer pour obtenir des sols pour la culture, l'habitant exploite bien souvent encore l'écorce, celle de la pruche en particulier, qu'il vend aux tanneurs d'Upton⁸⁹ ou d'ailleurs. Contenant un bon pourcentage de tannin, cette écorce sert à la préparation des cuirs.

Des activités d'appoint au rythme des saisons

Pragmatiques et économes par la force des choses, les premiers paroissiens de Saint-Eugène, toujours dans cet esprit d'autosuffisance autant que possible dans tous les domaines, s'adonnent à toute une gamme d'activités d'appoint particulières à chacune des saisons.

Ainsi, chaque printemps ramène pour la dizaine d'heureux propriétaires d'érablières, le temps des sucres. Favorisé par la nature, le territoire de Saint-Eugène a l'avantage d'être propice à la croissance de l'érable à sucre. Époque d'activité fébrile, le temps des sucres occupe pendant trois semaines ou un mois la famille entière. En plus de s'assurer une provision substantielle de sirop d'érable, de tire et de sucre pour l'année à venir, le propriétaire de sucrerie échange ses surplus chez ses voisins, ses parents et chez des citoyens des paroisses avoisinantes contre d'autres produits ou tout simplement des espèces sonnantes qui serviront à payer les taxes scolaires et municipales.

Pour les premiers agriculteurs, l'été représente la saison faste en ce sens que la nature regorge alors de ressources qu'il suffit d'aller ramasser. Ainsi la cueillette des fruits sauvages comme les fraises, les framboises si abondantes dans les abattis, les bleuets des brûlés, les mûres, etc., procure une certaine variété à l'alimentation estivale, tout en entrant dans les confitures mises en conserves pour l'hiver. Des cerises sauvages, des fleurs de pissenlits et des fruits du surreau l'on tire des vins pour les grands jours. La période estivale est aussi le moment propice pour la sélection des herbes et des plantes dites médicinales et cura-



Une charrette à bœuf (c.1940-50). Seul ou avec le cheval, le bœuf fut un animal de travail fort apprécié. La grande force de ces bêtes était un atout pour les durs travaux des champs. Ici, Wilfrid Sénécal et des enfants. (Mme Jeanne Rondeau, Saint-Eugène)

tives⁹⁰. Loin des médecins et des pharmacies, les colons ont acquis dans le domaine de la pharmacopée une gamme de connaissances fort étendue. Qu'il suffise de mentionner l'« herbe à dinde »⁹¹ contre les fièvres, le cèdre contre le diabète et les mites⁹², les fruits du vinaigrier⁹³ contre le coriza, etc.

Deux fois par année, au printemps et surtout au temps de l'Avent, au mois de décembre, période traditionnelle des abattages car le froid assurera la conservation, l'agriculteur fait boucherie pour s'assurer des provisions de viande pour les mois à venir. Un porc, un veau, une vache sont bien souvent les victimes choisies. Sans boucher⁹⁴, l'abattage se fait dans un des bâtiments de ferme. Chez ces gens dont le sens de l'économie n'est plus à démontrer, rien ne doit se gaspiller. L'on recueille précieusement le sang du porc pour en tirer du boudin. Les os convenables entreront dans la confection des bouillons et des soupes. Le reste de l'ossature, les abats, le suif mis dans une grande marmite de fer où additionnés de sel, de résine, de caustique et mijotés pendant des heures, deviennent savon du pays. Certaines familles brassent leur savon au printemps en se servant des

graisses accumulées tout l'hiver. Pour conserver les pièces de viande débitées en quartiers, l'on entrepose les morceaux dans l'avoine du hangar pour la période d'hiver. D'autres parties sont séchées ou fumées comme le jambon dans la « boucannière » avec des feuilles de maïs et des quartiers de bois d'érable. Le lard, quant à lui, est salé dans des contenants de grès et peut ainsi se conserver fort longtemps. Dans bien des cas, les colons complètent leur provision de viandes, tout en assurant une certaine diversité, par le produit de leur chasse du petit gibier, comme le lièvre, la perdrix et la bernache ou, plus rarement, de plus gros trophées, comme le chevreuil. Sans constituer une nécessité absolue, la chasse s'avère un moment de détente pour ces hommes qui triment dur tout au long de l'année.

Pour parvenir à payer leur terre achetée à crédit de l'ancien propriétaire de la scierie Wilson, de la famille Duncan, curatrice des héritiers Richardson ou quelquefois des ventes du shérif du comté pour les taxes⁹⁵, plusieurs pionniers de Saint-Eugène doivent quitter quelque temps leur exploitation et tenter d'aller gagner ailleurs des salaires en espèces. Ainsi plusieurs chefs de famille, accompagnés bien souvent de leurs fils les plus âgés se rendent en été, en automne, travailler aux briqueteries de Saint-François du Lac et de Yamaska. D'autres vont aux États-Unis peiner dans les usines de textiles ou de chaussures de la Nouvelle-Angleterre. Ces séjours sont le fait d'un grand nombre de familles comme les Laprade, les Lemoyne, les Antaya, les Masse, les Paul, les Saint-Sauveur. Ce phénomène perdurera jusqu'au premier tiers du XX^e siècle. Certains, enfin, se rendent, l'hiver surtout, dans des chantiers⁹⁶ aussi éloignés que Bytown. Connaissant bien le travail du bois, ils constituent une main-d'œuvre appréciée des entrepreneurs.

Démunis sur bien des plans, les premiers défricheurs savent donc tirer de leur milieu le maximum de ressources. Courageux et attachés à leur coin de pays, ils n'hésitent pas à s'expatrier temporairement afin de joindre les deux bouts.

Les corvées

Obligation des censitaires sous le régime seigneurial français et aussi sous le régime anglais, la corvée s'est implantée dans les mœurs pour devenir le mode d'en-

traide par excellence. C'est ainsi que, dans ce milieu pionnier de Saint-Eugène des dernières décennies du XIX^e siècle, la corvée exprime bien l'esprit de groupe d'une communauté qui, pour survivre, ne peut compter que sur ses propres moyens. Mises sur pied à l'appel du curé ou tout simplement par entente générale, les corvées rassemblent, selon l'ampleur de la catastrophe ou des travaux à exécuter, plusieurs personnes du voisinage, des parents, des gens du rang ou de la paroisse entière. Sous le signe du bénévolat, tous et chacun viennent œuvrer pour une bonne cause.

Les occasions se font passablement nombreuses. D'abord, les corvées destinées à la construction de bâtiments et de maisons rasés par le feu, endommagés par des tempêtes ou de ceux qu'il faut ériger d'urgence avant la mauvaise saison, dans le cas des nouveaux arrivants en particulier.

Au printemps, un peu avant l'ensemencement des champs, les corvées d'épierrage⁹⁷ ne sont pas rares car le territoire de la paroisse possède des sols bien souvent d'origine morainique contenant de nombreux cailloux. Pour assurer un minimum de rentabilité et faciliter l'utilisation des semoirs et, plus tard, des faucheuses, il est essentiel de faire disparaître les pierres les plus encombrantes que les diverses équipes vont empiler en tas au milieu des champs ou sur les longues « dammes »⁹⁸ situées entre deux voisins.

À l'automne, il convient de signaler les corvées de broyage du lin. Entrant dans la confection de nombreuses pièces de lingerie de maison, le lin exige un apprêtage difficile qui demande beaucoup de savoir et de dextérité. Le « broyage » est l'une des phases essentielles dans la préparation des fibres; il consiste à déchiqeter les tiges à l'aide d'un instrument que l'on nomme « braie ». Pour cette occasion, voisins et voisines se rassemblent dans un champ et mettent en commun les instruments et les efforts.

Avant l'hiver, l'épluchage des épis de maïs rassemble surtout les épouses et les enfants⁹⁹ des cultivateurs. À l'heure fixée, chacune s'amène au lieu désigné avec son lourd sac d'épis. Accomplie ainsi entre amies et parents, la tâche paraît moins ennuyeuse. Dégarnis de leurs enveloppes, les épis serviront à l'alimentation des humains et des animaux au cours de l'hiver et à assurer une réserve pour les semences du printemps suivant. Récupéré, le feuil-



La corvée de « brayage » du lin (c.1919). Travail fastidieux nécessitant une bonne expérience, le broyage des tiges de lin pour en détacher les fibres se fait en groupe de parents et de voisins. De g. à d. Mme Arthur Bettez, Mme Délia Saint-Sauveur et François Saint-Sauveur. (Famille Frs Saint-Sauveur, Saint-Eugène)

lage sert à confectionner les meilleures paillasses de lit qu'il soit possible de faire, plus confortables que celles qui sont fabriquées des tiges, des pailles d'avoine et de blé, et qui ont tendance à se tasser.

Bien souvent au cours des longs mois d'hiver, plusieurs voisines, parentes ou amies se réunissent à la maison des parents d'une future mariée afin de confectionner le fameux trousseau et garnir le « coffre d'espérance ». Sensiblement dans le même domaine, en d'autres occasions, les épouses et les filles de colons s'assemblent chez l'une d'elles à tour de rôle pour la corvée du « piquage » des courtépintes de lits. Ce travail précis et répétitif exige une patience peu commune. En conjuguant ainsi leurs efforts, les artisanes s'assurent de terminer leurs pièces beaucoup plus rapidement dans une atmosphère beaucoup plus gaie et détendue.

L'automne semble la saison par excellence pour les corvées car, pressés par l'hiver qui vient trop vite chaque année, les colons unissent leurs forces pour mener à bien les divers travaux afin de passer la saison froide sans tracas.

Vers la fin de l'hiver se tient la corvée des réserves de glace pour les glaciers individuelles lorsqu'elles deviennent d'utilisation courante dans les foyers de Saint-Eugène; mais aussi et surtout, à cette époque, pour constituer la vaste réserve essentielle à la conservation du beurre à la beurrerie du rang¹⁰⁰. Tous les colons faisant affaire avec cette entreprise viennent avec traîneaux, attelage et outils et se rendent à la rivière Noire à Saint-Nazaire. Munis de scies et de pinces, ils entassent les épais blocs sur leurs « sleighs » et ramènent à l'entrepôt leurs lourds chargements. Recouverte de sciure de bois, la glace se conserve même en plein cœur de l'été.

Dans ce coin de colonisation qu'est le Saint-Eugène de la fin du XIX^e siècle, la corvée s'impose comme expression par excellence de la solidarité qui unit les colons partageant cette situation difficile d'ouvriers de pays.

Des divertissements simples

En dépit des accaparements du métier, de leur situation matérielle bien souvent précaire et du rigorisme religieux de l'époque, les pionniers de Saint-Eugène savent se divertir de bon cœur et cela beaucoup plus que l'on serait porté à le croire aujourd'hui. Les moments de réjouissance sont assujettis aux saisons, aux travaux de la terre, de même qu'à l'omniprésent calendrier religieux.

Ainsi Noël, le Jour de l'An, les Jours gras précédant le Carême, Pâques, demeurent, avec les baptêmes, les fiançailles et les mariages, les occasions traditionnelles de rencontres familiales et des moments de réjouissance privilégiés. Ce ne sont cependant pas les seuls.

La période hivernale semble la saison où les gens de la campagne consacrent le plus de temps à leurs loisirs. Moins accaparées par les travaux, les familles se reçoivent à tour de rôle pour une veillée où voisins et parents viennent danser, chanter, se raconter des histoires¹⁰¹, manger et boire.

La chasse, comme nous l'avons vu, de même que la pêche¹⁰², en plus d'être d'excellents appoints pour les denrées alimentaires, jouent aussi un excellent rôle de délassement pour les colons et leurs fils.

Dans ce rude milieu de défricheurs, les concours de force¹⁰³ attirent bien des amateurs. Tir aux poi-

gnets, abattage d'arbres en un temps record, levage de poids comme des pierres ou des sacs d'avoine mettent en compétition les champions de chacun des rangs. Les courses sont aussi populaires. Il n'est pas rare, le dimanche surtout, de voir s'organiser des courses entre les divers attelages allant aux offices ou en revenant. Certains, plus hardis que d'autres, osent même dépasser monsieur le curé et lui faire avaler quelques nuages de poussière au risque de remontrances du haut de la chaire.

En tout temps de l'année, le territoire de Saint-Eugène recèle des endroits propices pour les rencontres, les discussions et certains jeux. D'abord chez le forgeron¹⁰⁴, chez qui l'on se rend pour affaire en semaine, pour faire ferrer les chevaux ou pour se procurer ou faire réparer certains outils ou instruments. Située au village ou à ses abords, la boutique de forge favorise la rencontre des cultivateurs venus de tous les azimuts de la paroisse qui en profitent pour échanger les dernières nouvelles en fumant une bonne pipe. Le magasin général¹⁰⁵ est également propice aux rencontres car, après les offices religieux en semaine, ou les messes et vêpres du dimanche, les colons profitent de leur passage au village pour se rendre au magasin et s'y procurer les denrées dont ils ont besoin. Ils profitent de l'occasion pour bavarder et échanger sur les sujets les plus divers. La boutique de forge et le magasin général constituent de véritables centres de loisirs pour les rentiers du village qui y viennent jaser, jouer aux cartes ou aux dames. Le bureau de poste¹⁰⁶ lorsqu'il ne se situe pas dans le magasin du village, sert lui aussi de lieu de rencontre, surtout le dimanche alors que tous les gens de la campagne s'y entassent pour retirer les quelques pièces de courrier qui leur sont destinées. Dernier endroit de réunion, mais non le moindre, le perron de la chapelle rassemble inévitablement au rythme des exercices du culte tous les éléments composant la population de la paroisse.

Les élections tant fédérales que provinciales, avec tout ce qu'elles peuvent comporter à l'époque, viennent périodiquement divertir certaines personnes, enflammer certaines autres et, très souvent, raviver de vieilles querelles. En ce sens, la pratique de la démocratie fournit une excellente période de divertissement surtout pour les éléments mâles de la population de Saint-Eugène. En ce dernier

quart du XIX^e siècle, comme pour plusieurs décennies par la suite, chacune des familles de la paroisse est rattachée à l'un ou l'autre des deux partis traditionnels. « Bleu ou rouge », de père en fils l'on milite d'une élection à l'autre pour son parti. Sans radio ni télévision, en l'absence ou presque de journaux dans la paroisse, l'événement le plus attendu au cours d'une campagne est le débat contradictoire que viennent se livrer les aspirants députés en plein cœur du village sur le perron du magasin général, de la chapelle, plus tard de l'hôtel¹⁰⁷. Ces envolées oratoires se déroulent habituellement le dimanche après-midi après les vêpres. Orateurs de prestige, candidats, militants et organisateurs s'en donnent à cœur joie pour exalter les qualités et les réalisations de leur parti et convaincre les quelques indécis qu'il faut absolument se rallier pour remporter la victoire. À quelques jours du scrutin, les organisateurs des deux partis rivalisent d'astuce et d'ingéniosité pour se gagner des votes. Boissons alcooliques, promesses et menaces, tout est bon pour triompher. Le jour de la votation, les citoyens vont faire leur choix dans un bureau de scrutin situé chez un partisan du gouvernement. Après l'heure de fermeture, la traite des vaches terminée, les cultivateurs et les rentiers s'assemblent pour connaître les résultats. S'ils gagnent, vite on organise une petite fête pour célébrer la victoire. Pour narguer les perdants, vite retournés chez eux, on fabrique des mannequins de paille que l'on va faire brûler devant la demeure des vaincus¹⁰⁸.

Malgré la difficile période de l'établissement et des premiers défrichements, les pionniers de Saint-Eugène ne semblent pas manquer une occasion de se rencontrer et de s'amuser dans les limites du convenable, car monsieur le curé a l'œil vif et l'oreille omniprésente dans tout le territoire!

Références

1. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Germain de Grantham*, document no 31-A (17 septembre 1977).
2. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Germain de Grantham*, document no 32 (7 mars 1878).
3. Archives de la Fabrique Saint-Guillaume d'Upton, *Livres du Prône*, 1878, le troisième dimanche après Pâques: « M. le curé permet aux gens de la future paroisse du Moulin à Feu de travailler cet après-midi à nettoyer le terrain de la chapelle qui doit être élevée bientôt... »
4. Archives de la Fabrique Saint-Guillaume d'Upton, *Cahier du Prône pour 1878*, mardi le 3 avril. « Les gens du Moulin à Feu qui sont desservis ici sont avertis qu'arrivant la Saint-Michel prochaine ils cesseront d'appartenir à la desserte de Saint-Guillaume. »
5. R. Desjardins, I. Fortier, H. Gardness. *Acton Vale, 1830-1970 et...*, s.l., 1975, 38p., à la page 16 nous retrouvons confirmation de cette disponibilité.
6. Archives de la Fabrique Saint-Eugène, *Cahier de documents à conserver*, p. 1, « La vieille chapelle qui avait été achetée pour la somme de cent dollars à Acton avait été payée par dix cultivateurs qui avaient souscrit \$10.00 chacun. »
7. Archives de la Fabrique Saint-Guillaume, *Cahier du Prône, 1878, Fête-Dieu*, « Encore un mot pour la corvée des gens de Saint-Eugène. Les gens qui ont fini leurs travaux et qui ont de bons chevaux doivent se montrer généreux et mettre les mains à cette bonne œuvre (...). J'espère qu'ils sauront comprendre ce devoir de charité chrétienne. Le temps est venu et le chemin favorable et l'ouvrage presse. »
8. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Eugène de Grantham*, document no 1-A (20 août 1878).
9. *Ibid.*, document no 1 (7 novembre 1878).
10. *Ibid.*, document no 1-B (22 novembre 1878).

11. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Germain de Grantham*, document no 32 (6 mars 1878). « Si le nom Saint-Joseph de Grantham n'est pas accepté, je demanderais à Votre Grandeur celui de Saint-Eugène, Pape, mon second patron, s'il n'y a pas de cure dans le Diocèse sous ce patronage. » L'auteur de cette lettre à l'évêque de Trois-Rivières est Napoléon-François-Eugène Le Brice de Kérouack né le 18 novembre 1821 à Saint-Pierre de la Rivière du Sud (Montmagny). Ordonné prêtre en 1847, il fut curé de Saint-Guillaume de 1855 à 1881, décédé le 2 novembre 1881. J.B. Allaire, *Dictionnaire du clergé canadien français*, 6 vol., Montréal et Saint-Hyacinthe, 1910-1934. Ici tome I, Les Anciens, p. 284.
12. Cf. no 10.
13. Archives de la Fabrique Saint-Eugène, *Cahier de notes à conserver*, p. 1. « Le bardeau pour couvrir fut donné par Sr. Wilson protestant et riche commerçant de bois de Saint-Eugène. »
14. Archives de la Fabrique Saint-Guillaume, *Cahier du Prône, 1878*, Noël-Rituel des Rois. « La messe sera chantée à Saint-Eugène dimanche pour la première fois. »
15. Archives de la Fabrique Saint-Eugène, *Livre des Délibérations de la Fabrique, 1879ss*. Document relatant la bénédiction le 24 juillet 1879 d'une cloche de 232 livres, baptisée des noms de Victoria-Henrietta-Agatha-Hermine. Archives de la Fabrique Saint-Guillaume, *Cahier du Prône, 1879*, septième dimanche de la Pentecôte. « Monsieur le curé de Saint-Germain vous invite à assister à la bénédiction d'une cloche à Saint-Eugène (jeudi, 8h00). »
16. Le curé N.-E. Ricard, de Saint-Zéphirin de Courval, fait preuve d'une grande générosité pour Saint-Eugène. Ainsi le *Livre des Délibérations de la Fabrique de Saint-Eugène, 1883*, mentionne le 2 septembre: « Aussi vu le manque d'espace entre le plancher et le plafond de la sacristie pour placer le vestiaire qui nous a été donné par le Rév. Mess. Ricard, curé de Saint-Zéphirin » (p. 39, vol. I). De plus, lors de la réparation de la chapelle en 1886, il est question du Grand Autel donné par le curé de Saint-Zéphirin.
17. Archives de l'évêché de Trois-Rivières, *Ordonnance* datée du 30 décembre 1879 permettant la formation d'un corps de marguilliers à Saint-Eugène.
18. Il est à remarquer que les élus proviennent de tous les coins de la paroisse (rang Brodeur et rang de l'église). Le poste de marguillier en est un de prestige. Les détenteurs de cette fonction à l'époque sont des hommes d'âge mûr, établis depuis longtemps, pères de famille respectables. L'élection de Charles Duguay en particulier s'avère très significative car il serait le plus ancien colon de la paroisse. En 1877 les gens désiraient nommer Saint-Charles leur paroisse, en son honneur. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Germain de Grantham*, document no 31-A (17 septembre 1877). « Les gens voudraient si toutefois la chose est possible que la nouvelle paroisse portât le nom de Saint-Charles et ce, en souvenir du colon Charles Duguay qui le premier a ouvert cette partie de Saint-Germain.

19. Joseph Forcier, premier curé résidant de Saint-Eugène, est né le 14 octobre 1849 à Saint-François-du-Lac. Ordonné prêtre le 23 septembre 1877 au Séminaire de Trois-Rivières, il devient vicaire à Louiseville, puis curé de Saint-Eugène de 1881 à 1904. Par la suite il occupe la cure de Sainte-Gertrude et décède le 29 janvier 1933 avec le titre de chanoine. Arthur Bergeron, *Le clergé du diocèse de Nicolet, 1885-1958*. Wickham, Imp. des frères des Écoles Chrétiennes, 1958, 335p.
20. Archives de la Fabrique Saint-Eugène, *Contrat privé passé le 20 décembre entre la Fabrique de Saint-Eugène et Hilaire Bélanger (1881)*. Yves Beaugard et Clément Rondeau, *Saint-Eugène. Sa chapelle. Son presbytère. Son église, 1878-1978*, s.l., 1978, p. 16.
21. Palais de Justice de Chicoutimi, Greffe, O. Bellemarre, 20 juillet 1882, minute 5608: « *Marché d'entreprise de MM. Elie Giard et Aimé Giard, entrepreneurs à l'œuvre et Fabrique de Saint-Eugène de Grantham.* »
22. Archives de la Fabrique Saint-Eugène, *Document énumérant les cotisations et les répartitions*, les noms des propriétaires, les propriétés, etc., date du 17 septembre 1882. *Ordonnance* fixant le 21 décembre 1882 pour l'homologation de l'acte de cotisation fait par les marguilliers de Saint-Eugène de Grantham (25 novembre 1882).
23. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Eugène de Grantham*, document no 3 (4 septembre 1882).
24. De 480 âmes lors de la première visite de Mgr L.-F. Laffèche à Saint-Eugène en 1880, la population passe à 520 personnes en 1881, 605 en 1882, 727 en 1883 pour atteindre 775 lors de la visite de Mgr Gravel en 1886. Ces statistiques sont tirées des procès-verbaux des diverses visites pastorales contenus dans les *Livres des Délibérations de la Fabrique*. D'autres données proviennent de *Statistiques Municipales*, publiées par le Gouvernement du Québec.
25. Archives de la Fabrique Saint-Eugène, *Extrait du registre des délibérations de la paroisse de Saint-Eugène de Grantham pour l'année mil huit cent quatre-vingt-huit* (11 mars 1888) et approuvé le 16 mars 1888 par Elphège Gravel, évêque de Nicolet.
26. Lors de la formation du diocèse de Nicolet, en 1885, la paroisse de Saint-Eugène passe de la juridiction de l'évêque de Trois-Rivières à celle du premier évêque de Nicolet, Mgr E. Gravel. Arch. de l'évêché de Nicolet, *Cartable de St-Germain de Grantham*, documents no 34-a-b-c.
27. Archives Nationales du Québec. Section Archives officielles, *Dossier relatif à l'annexion d'une partie du canton de Grantham à la paroisse de Saint-Eugène*. Décret d'annexion par Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet (7 septembre 1890). *Gazette officielle de Québec*, vol. XXIII, no 7, pp. 493-494-495, « Proclamations » (6 février 1891).
28. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Eugène de Grantham*, document no 8, « Pétition du 4 janvier 1883 ».
29. *Ibid.*, document no 8-A, « Pétition — Requête pour garder M. Forcier, le 22 septembre 1885 ».

30. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Eugène de Grantham*, document no 6 (21 novembre 1884: Congregazione Di Propaganda, Segreteria, no 5158). Document no 7 (23 février 1885: Lettre du Cardinal Siméoni). Archives du Séminaire de Québec, no 9, no 4a, *Saint-Eugène de Grantham*, Lettre du cardinal Taschereau du 17 mai 1884, Rome, Séminaire français.
31. Cette menace est exprimée clairement par Mgr Gravel le 18 septembre 1885. Archives de la Fabrique Saint-Eugène, *Lettre de l'évêque aux paroissiens de Saint-Eugène*.
32. « Acte des Municipalités et des Chemins » adopté en février 1855.
33. Dans son décret d'érection canonique Mgr L.-F. Laffèche, le 22 novembre 1878, mentionne:

« Nous recommandons en même temps aux paroissiens de la nouvelle paroisse de s'adresser à Messieurs les Commissaires nommés pour mettre à exécution dans le diocèse Catholique Romain de Trois-Rivières, le Chapitre 18 des Statuts réfondus de la ci-devant Province du Bas-Canada à l'effet d'obtenir la reconnaissance du présent décret pour les fins civiles. »

 Archives de la Fabrique Saint-Eugène.
34. Archives de la Fabrique Saint-Eugène, *Livres des Recettes et Dépenses de la Fabrique pour 1879*, le 22 août. Payé à P.-O. Guillet, Ecr. n.p. (T.R.) secrétaire des Commissaires civils pour honoraires (Erect. Civile) — \$25.
35. *Statuts de la Province du Québec*. Québec, C.F. Langlois, imprimeur de la reine, 1879. 42-43 Victoria Cap. XLV, pp. 97-98, « Acte pour annexer cette partie de la paroisse de Saint-Eugène située dans le comté de Bagot, au comté de Drummond, pour toutes fins quelconques, et pour ériger ladite paroisse en municipalité » (Sanctionné le 31 octobre 1879).
36. *Ibid.*, 3^e paragraphe.
37. Le maire est choisi dans les conseillers élus et par eux-mêmes.
38. Âgé de 38 ans Louis Ross, maire, n'est pas le plus âgé, qui est Charles Gendron (60 ans).
39. Un conseiller pour le rang Brodeur (Joseph Parizeau), deux pour le onzième rang (Pacifique Duff et Eugène Duff), un pour le douzième rang (Louis Ross), et pour le treizième rang (Azarie Guertin et Adrien Blanchard et Charles Gendron).
40. Archives de la Fabrique Saint-Eugène, *Répartition de 1882*. La majorité de ces hommes possèdent des biens évalués à \$1 000.
41. Archives nationales du Québec, Section des Archives officielles, *Dossier sur l'érection civile de Saint-Eugène de Grantham*. Requête du 5 avril 1881 portant 31 signatures.
42. Ces ambiguïtés proviennent du fait que l'acte 42-43 Victoria, Cap. XLV, du 31 octobre 1879, mentionne: « Attendu qu'une paroisse civile a été érigée... », alors que ce n'est pas du tout le cas, seule l'érection canonique étant effective.
43. Cf. note 41 et *Gazette Officielle de Québec*, no 9, vol. XIV, pp. 563-564, Québec, samedi, 4 mars 1882, proclamation signée Et. Théodore Paquet, secrétaire.

44. M. L.-A. Bernard fut maire de Saint-Germain de Grantham du 3 février 1873 au 6 février 1882. Il est remplacé en 1882 par J.-Albert Tellier de Saint-Eugène (marchand) et les notaires Onésime Bellemare (1884) et Théodore L. Désaulniers (1887), de Saint-Guillaume.
45. Archives de la Municipalité de Saint-Eugène de Grantham, *Registre des Délibérations*, Première assemblée du Conseil municipal le 22 septembre 1879.
46. Les inspecteurs nommés sont: Antoine Cantara, Jérémie Rondeau, Olivier Tellier, Damasse Neveux, J.-Bte Adam-Labranche, Louis Parizeau, Louis Fafard (valable pour 1879).
47. Le premier inspecteur agraire est Joseph Forcier et le deuxième, Ferdinand Dumaine (1881).
48. Le Conseil débourse la somme de 1\$ par séance pour le local. Bien qu'il soit question de construire une salle municipale dès 1881, des résultats concrets dans ce domaine ne viendront que beaucoup plus tard.
49. Le 11 novembre 1879 le Conseil fait parvenir une demande à celui de Saint-Germain pour que les taxes soient payées maintenant à Saint-Eugène. Archives de la Municipalité de Saint-Eugène, *Registre des Délibérations*.
50. Cf. note 35, paragraphes 6, 7, 8. Le rôle d'évaluation a été mis en place vers la fin de l'année 1880.
51. *Statuts de la Province de Québec*. Québec, Langlois, 1879, pp. 97-98, 42-43 Victoria, Cap. XLV, paragraphe trois: « La première élection des commissaires d'école aura lieu le troisième lundi de septembre prochain en la manière ordinaire après les avis voulus par la loi. »
52. Archives de la Fabrique Saint-Guillaume d'Upton, *Livre du Prône*, année 1876 — Pentecôte, jeudi, 10h00. « Confession des enfants du Moulin à feu à l'école si elle est ouverte ou chez Louis Ross dans le cas qu'elle serait fermée. » De plus, M. Gaston Poudrette, ancien secrétaire de la Commission scolaire de Saint-Eugène, de l'avis de M. Théroux, registrateur du comté de Drummond, croit que le terrain pour une école aurait été donné par M. Wilson dès 1870.
53. Selon M. J.-Roméo Marcoux, il était coutume que, chaque dimanche, le curé gardait les jeunes après la messe pour leur faire le catéchisme. Cet enseignement précédait les vêpres afin que les gens venus de loin n'aient pas à refaire deux fois leur long trajet. (*Interview de M. J.-Roméo Marcoux, Charny, été de 1979.*)
54. M. Ludger Bélisle, né en 1841, était ouvrier de son métier. Originaire de Saint-Guillaume, M. Bélisle occupa le poste de maître de poste avant 1879. Il fut aussi chantre et organiste à l'église pendant de nombreuses années.
55. M. Louis Ross (1839-1907), écossais d'origine, fut le premier maire de la municipalité (1879-1883), (1887-1892), président de la commission scolaire en 1891 et marguillier en 1890.
M. L.-A. Bernard, maire de Saint-Germain, occupe le poste de secrétaire de 1879 à 1882. Il remplit simultanément la même fonc-

- tion auprès du conseil municipal. Par la suite MM. A. Tellier (marchand), O. Bellemare (notaire de Saint-Guillaume), H. Lapière (cordonnier) occupent le poste.
56. Archives de la commission scolaire régionale Saint-François (Drummondville, section Saint-Eugène de Grantham), *Livre de délibérations de la Commission scolaire pour 1879*. Première réunion des commissaires élus le 31 octobre 1879.
 57. Le premier arrondissement comprend les lots 12 à 20 inclusivement des 12^e et 13^e rangs. Le second comprend les lots 21 à 28 inclusivement de ces mêmes rangs. Le village étant situé à peu près sur les lots 17, 18, 19 des deux rangs.
 58. Ce droit de taxer, les commissions scolaires locales l'ont depuis 1845-1846 par suite des lois scolaires votées sous l'influence du Dr J.-Bte Meilleur. *Rapport Parent*, Montréal, Fides, Tome 1, p. 9.
 59. Archives nationales du Québec, section Archives officielles, *Correspondance des Commissions scolaires avec le Secrétariat de la Province*. Documents 1882-1566, 1883-1546, 1881-2036, 1886-1722, etc.
 60. *Ibid.*, Documents 1879-2785, 1882-1250, 1883-1051, 1886-1631, 1887-1023, 1888-1057, 1889-1674.
 61. Les opposants reprennent à leur compte l'argument du trop grand éloignement (58 arpents (3.3 km) pour les plus éloignés) etc. Une pétition datée du 9 septembre 1890, renfermant les noms de 27 opposants, est envoyée au surintendant de l'Instruction publique par Olivier Tellier, document 1890-1736, cf. référence⁵⁹.
 62. Un rapide coup d'œil sur diverses listes de signatures ou pétitions révèle que:
 - A) lors de la demande d'érection canonique en 1878, sur 53 noms, dix seulement ont su signer, soit 19 p. cent d'illettrés;
 - B) lors de la demande d'érection civile en 1879, sur 31 noms, treize signent, soit 42 p. cent d'illettrés;
 - C) dans une pétition du 4 janvier 1883 pour manifester contre le curé Forcier, l'on retrouve les noms de 53 personnes dont 25 auraient, semble-t-il, signé, soit 47 p. cent d'illettrés;
 - D) le 22 septembre 1885, autre pétition pour appuyer le curé Forcier. Sur 99 noms, 45 personnes savent signer, soit 45 p. cent d'illettrés;
 - E) le 7 avril 1890, pétition favorisant l'annexion du chemin Saint-Hyacinthe, 17 noms, 7 signatures, soit 41 p. cent d'illettrés.
 63. Mme Alcide Léger (Diana Archambault, née en 1892) se rappelle que bien souvent, lorsqu'elle allait à la petite école voisine de chez elle, elle apprenait ses leçons le soir et allait les réciter à la maîtresse au cours de la récréation; puis elle retournait chez elle pour aider sa mère. (*Interview de Mme A. Léger, Drummondville, le 30 septembre 1976*). L'on peut aussi ajouter que, très souvent, les jeunes garçons habitant des fermes allaient traire les vaches avant d'aller en classe. Déjà fatigués par le travail et la marche, ces jeunes ne pouvaient avoir qu'une attention bien médiocre pour les enseignements de l'institutrice.

64. A.N.Q., section des Archives officielles, *Département de l'Instruction Publique, P.Q.*, document 1882-1566 (21 octobre). D'après ce document signé par Ls-N. Lévesque, inspecteur, il est dit: « ... que des moyens ont été pris pour la collection des arrérages de taxes... ».
65. Ce sont souvent des jeunes filles de la paroisse dont on connaît les qualités et le degré d'instruction. Cette situation entraîne quelquefois des conflits d'intérêts lorsque les membres de la Commission sont apparentés à l'institutrice engagée ou que plusieurs familles de l'arrondissement lui sont aussi apparentées.
66. N'ayant pu trouver le contrat de vente de la scierie Wilson, nous avons procédé par confrontation de documents divers. Ainsi le *Recensement du Canada de 1881* mentionne la présence à Saint-Eugène de M. et Mme Isaac Wilson; par contre, un document des Archives du presbytère de Saint-Eugène: *Répartition de la Fabrique du 17 septembre 1882*, ne mentionne pas le nom Wilson comme propriétaire mais celui de M. Alexis Milette senior.
67. C'est ainsi que les Archambault proviennent de Saint-Paul l'Ermitte, les Lemoyne de Saint-Robert de Richelieu, les Limoges de Saint-François-du-Lac, les Masse de Sainte-Hélène de Bagot, les Rondeau de Saint-Thomas de Joliette, les Saint-Sauveur de Saint-David d'Yamaska, les Duguay de Saint-Guillaume d'Upton, de même que les Bélisle, etc.
68. D'après le *Recensement du Canada de 1861*, les pionniers de Saint-Eugène viendraient de seigneuries aussi éloignées que Bellechasse, Baie du Febvre, Rivière-du-Loup, Varennes, Sorel, Saint-Ours, Ramezay, Saint-Aimé et même de Beaupré près de Québec.
69. Compilation établie d'après les données des *Recensements du Canada de 1871 et 1881 (rubrique: métiers)*.
70. Il faut signaler que la cuisson du pain chez les particuliers de Saint-Eugène a été fort peu répandue car, très tôt, l'on note la présence de boulangers. Ainsi le *Recensement du Canada de 1881* mentionne que M. Napoléon Lafleur, 27 ans, est boulanger. Une pétition en faveur du curé J. Forcier, du 23 août 1884, mentionne le nom de Napoléon Milotte comme boulanger. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Eugène*, document no 5. Enfin, si l'on se fie aux souvenirs collectifs, seules les familles Archambault et Larose possédaient leur four à pain.
71. Ainsi en 1880 les cultivateurs de Saint-Eugène ont semencé 22 acres (8,8 ha) en blé, en ont récolté 220 boisseaux soit une moyenne de 10 boisseaux à l'acre (hectare). En cette année le blé représente 3,3 p. cent des superficies semencées. Par contre, en 1890, les superficies en blé ont beaucoup augmenté, soit 78 acres. Les récoltes sont de 534 boisseaux soit 6,8 boisseaux à l'acre (hectare), donc une baisse appréciable des rendements. Mais il faut aussi remarquer que le blé n'occupe plus que 2,7 p. cent des superficies en culture. *Recensement du Canada pour 1881 et 1891*. La présence du blé à Saint-Eugène ne doit pas surprendre outre mesure car c'est là un phénomène typique aux nouvelles régions.

72. De 1880 à 1890 la récolte d'avoine a triplé, passant de 3 404 boisseaux à 10 593 boisseaux. *Recensement du Canada de 1881 et 1891*.
73. Base première de la traditionnelle galette, le sarrasin passe de 270 boisseaux en 1881 à 1116 boisseaux en 1891. Il est à noter que, pour le même laps de temps, la population du territoire ne fait au plus que doubler. *Recensement du Canada*.
74. Le foin en particulier connaît une croissance remarquable. Ainsi en 1881 il couvre 88 acres (35,2 ha) alors qu'en 1891 il se retrouve sur 1235 acres (494 ha). Avec ses 79 tonnes en 1881 et ses 828 tonnes en 1891, le foin connaît une baisse de rendement à l'acre (hectare) de 0,9 à 0,7 tonne. Par contre, les espaces en foin passent de 13,1 p. cent à 42,9 p. cent des surfaces cultivées. *Recensement du Canada*.
75. À souligner au passage que, de 1881 à 1891, les surfaces en pâturage passent de 84 à 1289 acres (33,6 à 515,6 ha) soit 10,9 p. cent à 30,9 p. cent des surfaces défrichées. De manière plus précise, en 1881, les pâturages occupent 0,9 acre (0,4 ha) par exploitation (fermes), alors qu'en 1891 le taux est de 8,3 acres (3,3 ha). *Recensement du Canada*.
76. L'absence de données sur le cheptel pour le *Recensement de 1881* rend impossible la comparaison avec celui de 1891 où l'on constate qu'il y a 219 chevaux pour les 156 exploitations soit 1,4 cheval par ferme.
77. Bien qu'assez peu répandue dans la paroisse, l'utilisation du bœuf de labour n'y est pas inconnue car, en 1891, l'on note la présence de 18 de ces bêtes spécialement entraînées. Cette coutume perdurera jusque vers les années 1940 ou 1950 chez M. Johnny Masse, du rang Brodeur. *Recensement du Canada et Enquête orale auprès de M. & Mme Johnny Masse du rang Brodeur, le 19 mars 1976*.
78. En 1891 la paroisse compte 342 moutons soit 2,2 bêtes par fermes. *Recensement du Canada*.
79. Il y a 326 porcs sur les fermes de Saint-Eugène en 1890-1891, soit 2,1 bêtes par exploitation.
80. Faciles à élever, se reproduisant en grand nombre, étant d'un prix fort bas tout en assurant une nourriture excellente, les coqs et poules se retrouvent donc fort nombreux sur les fermes des pionniers. Ainsi, en 1891, il y aurait eu 2 041 sujets soit 13,1 têtes par exploitation.
81. Ainsi, en 1861, les habitants du futur territoire de Saint-Eugène (200 personnes ±) n'ont en tout et pour tout que 9 vaches.
82. En 1891, l'on dénombre 220 autres bêtes à cornes à part les 281 vaches.
83. À l'automne de 1888, les gelées et les pluies gâtent les récoltes du Québec. « Dans certaines régions, le phénomène a l'allure d'une calamité qui force le gouvernement à voter un subside de \$50 000. pour l'achat et la distribution de graines de semence. La mauvaise récolte de 1888 est suivie d'une seconde mauvaise récolte en 1889 et d'une troisième en 1890. » L'agriculture québécoise est définiti-

- vement orientée vers l'industrie laitière. Jean Hamelin et Yves Roby. *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides, 1971, p. 94.
84. Cf. no 11.
85. Cf. no 10.
86. Pour en avoir une bonne idée, il suffit de constater qu'en 1881 l'on compte 766 acres (306 ha) défrichées pour 85 fermes soit 9 acres (3,6 ha) par ferme en moyenne alors que les superficies non défrichées équivalent à 1 894 acres (757,6 ha) soit 22,3 acres (8,9 ha) par exploitation. Dix années après, en 1891, l'on trouve 4 174 acres (1 669,6 ha) défrichées pour 156 fermes, soit 26,8 acres (10,1 ha) par ferme en moyenne alors que les surfaces non défrichées équivalent à 6 542 acres (2 616,8 ha) soit 41,9 acres (16,7 ha) par exploitation. De façon globale, les superficies totales des fermes ont doublé de 1881 à 1891, passant de 31,3 acres (12,5 ha) à 68,7 acres (27,5 ha) de moyenne. *Recensement du Canada*.
87. M. Magloire Marcoux vient s'établir au village Saint-Eugène sur le lot no 18 (partie) du treizième rang avant 1882. Originaire de Saint-Gervais de Bellechasse, M. Marcoux était un expert dans la construction de moulins à scie et à farine. Après de brefs séjours à Saint-Aimé et Saint-Marcel sur Richelieu, il vient construire à Saint-Eugène une entreprise de sciage et de mouture des grains. *Enquête réalisée auprès de M. J.-R. Marcoux de Charny le 16 août 1979* (1 bobine et demie d'enregistrement).
88. Au cours d'une interview réalisée auprès de Mme Blanche Antaya-Joyal au cours de l'été de 1976, cette dernière m'a confirmé que son père et d'autres personnes du chemin Saint-Hyacinthe faisaient de la potasse. Le même fait fut confirmé par M. Léon Lemoyne au cours du même été de 1976 (rang de Saint-Hyacinthe).
89. *Enquête réalisée auprès de M. et Mme Johnny Masse le 19 mars 1976 au rang Brodeur*. L'écorce de pruche était vendue à la tannerie Loiseau d'Upton à 20 kilomètres (12,5 milles) de Saint-Eugène.
90. *Enquête réalisée auprès de Mme Déus Archambault (née M. Anne Tanguay) au cours de 1978 (18 juillet)*. Âgée de 82 ans, Mme Archambault nous a énuméré quantité de produits et remèdes tirés des plantes croissant dans la paroisse.
91. Marie-Victorin (frère). *Flore laurentienne*. Montréal, imp. de la Salle, 1935, p. 592.
92. Les mites sont des insectes nuisibles qui s'attaquent aux tissus. Marie-Victorin, *op. cit.*, p. 140.
93. Marie-Victorin, *op. cit.*, p. 391.
94. Bien que dès 1884 M. Joseph Lapierre se qualifie de boucher, il ne semble pas courant que les colons fassent affaire avec un spécialiste pour se pourvoir de viande. Le boucher de l'époque devait desservir les villageois et même vendre aux marchés environnants. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Eugène, document no 5*. Pétition pour garder l'abbé J. Forcier, le 23 août 1884.

95. À chaque année, le Shérif du comté met en vente pour « incapacité de paiement de taxes municipales » certains lots, propriétés de colons de Saint-Eugène entre autres. Affichés quelque temps avant l'enchère dans l'*Union des Cantons de l'Est* ou dans la *Gazette Officielle*, par exemple, ces terres constituent bien souvent des aubaines. Il semble même que ce soit aussi un tour de passe-passe pour éviter de payer des taxes trop élevées ou accumulées dans certains cas. De 1878 à 1890, 27 lots changent de main de cette manière. Ces derniers sont situés en particulier dans les douzième (12) et treizième rangs (9).
96. De tels cas ne manquent pas aussi. Retenons celui du grand-père de Mme Antaya-Joyal qui se serait rendu à pied aux chantiers de Bytown (Ottawa) et le cas de Jacques-Georges Archambault, du treizième rang, qui est allé lui aussi dans les chantiers pour payer sa terre. De ce séjour, il gardera un prénom anglicisé, celui de James, sous lequel il fut toujours connu par la suite. *Entrevues de Mme Diana Archambault-Léger (87 ans) le 30 septembre 1976 à Drummondville, et celui de Mme Blanche Antaya-Joyal: cf. note 24.*
97. Dans une lettre datée du 7 novembre 1978, le frère Eugène Bergeron (81 ans) relate une corvée de ce type tenue chez l'un de ses oncles, Azarias Rousseau, du bas du rang de l'église, à l'époque du curé B. Morin. Détail typique à souligner dans ce texte, les mots anglais employés pour décrire certaines opérations. Saint-Eugène étant situé près des Cantons de l'Est et non loin de Montréal, l'emploi de mots anglais n'a rien de surprenant à l'époque. Voici quelques exemples caractéristiques: « *bee* » pour corvée, « *wall* », pour mur ou ligne de pierres entassées, « *stone-boat* » pour traîne à cheval, « *crow-bar* » pour pince d'acier ou barre d'acier. Archives personnelles: dossier Bergeron.
98. Le mot « damme » d'origine anglaise *DAM* (barrage, digue) témoigne de l'influence des termes marins chez nos ancêtres. Ce terme veut décrire de longs alignements de pierres superposées.
99. Selon M. J.-R. Marcoux, l'épluchette du maïs est une affaire de femmes et d'enfants. À la différence de l'idée folklorique qui montre l'épluchette comme une fête uniquement, cette tâche, dans le Saint-Eugène de jadis, se déroulait dans la journée et non le soir. *Entrevue de M. J.-R. Marcoux (87 ans) de Charny, cf. note 23.*
100. Mme Lucien Girard (née Solange Poudrette) du village Saint-Eugène, fille d'un ancien propriétaire de beurrerie du rang Brodeur, souligne cette coutume et précise que la journée se terminait par l'une des plus belles veillées de l'année. Correspondance, automne 1977. Archives personnelles: dossier Girard.
101. À l'époque, un bon conteur est fort apprécié par tous, jeunes et vieux. Généralement plus âgé que la moyenne, il constitue d'une certaine manière le dépositaire des faits et légendes d'autrefois; voilà pourquoi il commande le respect. M. Misaël Fafard est l'un de ces conteurs dont le nom nous est parvenu. Il demeurait au rang Brodeur.

102. Le territoire de Saint-Eugène ne recelant pas de cours d'eau important, des groupes s'organisaient le dimanche et, plusieurs par voitures, l'on se rendait du côté de Saint-Guillaume où les possibilités de prises de poissons étaient beaucoup plus prometteuses (barbottes, brochets). *Interview de M. J.-R. Marcoux*, cf. note 23.
103. M. Moïse Tellier mentionne, concernant cet attrait pour les gens de Saint-Eugène, la venue de Louis Cyr (c.1887) à la boutique de forge du village.
 « Je me rappelle, alors que j'avais 6 ans, Louis Cyr, l'homme fort du temps, venant donner des exhibitions de sa force dans les boutiques de forge. Le prix d'entrée était de 10¢ et on admettait les enfants gratuitement en autant qu'ils étaient accompagnés de leurs parents. Je me rappelle sa stature imposante. »
 Archives de la famille Tellier (Cap-de-la-Madeleine), *Mémoires de M. Moïse Tellier (né à Saint-Eugène en 1881) rédigés en 1965*, 37 pages dactylographiées, p. 26.
104. Le forgeron est sans doute le premier homme de métier à venir s'implanter à Saint-Eugène. Dans ce milieu de colonisation et d'agriculture, le forgeron est un pilier de la communauté. En 1881, l'on note la présence de Raoul Monty et de Xavier Lafleur qui, âgés respectivement de 19 et 25 ans, se désignent comme forgerons. (*Recensement du Canada de 1881*). M. Lafleur demeure au village.
105. Le marchand général est aussi un homme clé dans la constitution d'une communauté qui tente de se suffire. Dès 1880, l'on constate que MM. Alphérie Tellier (21 ans), Jérémie Rondeau (44 ans, demeurant au village), Edmond Normandin (25 ans) et Joseph Saint-Sauveur donnent comme profession, marchand ou commerçant. En 1884, Elzéar Lozeau et, en 1885, Antoine Plante viennent s'ajouter à la liste. Même si la majorité d'entre eux demeurent au village, certains tiennent leurs commerces en pleine campagne comme au bas du rang de l'église. *Recensement du Canada de 1881*, Archives de la Municipalité, *Registres des Délibérations des conseillers*, etc. (1879-1886), vol. I. Archives de l'évêché de Nicolet, cf. note 30.
106. Le premier bureau de poste de Saint-Eugène porte le nom de Lajeunesse, en 1879, et se trouve dans la maison de M. Ludger Bélisle, premier maître de poste, au village. Par la suite, il semble que les marchands accaparent la fonction de responsables de la poste de sa Majesté. C'est le cas pour MM. Jérémie Rondeau (1879-1888) et Georges Tanguay (1888-1898). *Direction des Affaires publiques, Région postale du Québec, Communication écrite du 4 avril 1977 de Mme Louise Roy*. Archives personnelles.
107. Le plus ancien établissement du genre semble avoir été, selon M. J.-R. Marcoux, celui de M. Champagne situé au village (côté du douzième rang), voisin de l'école. Toujours selon M. Marcoux, il semble qu'un photographe s'y arrêtait pour quelques jours annuellement.
108. Si l'on se fie aux résultats des premières élections, tant provinciales que fédérales, la population de Saint-Eugène semble majoritairement d'allégeance libérale.

IV Développement rapide et rajustement des cadres (1890-1920)

Créé officiellement en plein cœur du vaste mouvement d'urbanisation qui affecte l'ensemble de la collectivité québécoise, la paroisse de Saint-Eugène connaît pourtant, à la faveur d'un certain retard dans le développement industriel des centres urbains régionaux tels Drummondville et Saint-Hyacinthe, un accroissement significatif des effectifs de sa population au cours de ce quart de siècle.

Isolée en plus des centres populeux par les nombreuses carences du réseau routier, la communauté se développe pour ainsi dire en vase clos au cours de cette période, en tentant de s'autosuffire dans la mesure du possible. C'est ainsi que, à l'intérieur des frontières municipales, l'on travaille, l'on mange, l'on s'habille et l'on se récréé.

À la veille de la dernière décennie du XIX^e siècle, Saint-Eugène présente le visage d'une société passablement bien structurée. Même si le réseau routier laisse encore à désirer, la population en général peut compter sur un ensemble de services assurés par des hommes de métiers ou professionnels dont l'éventail reste quand même à compléter.

Or, la fin du XIX^e siècle et les premières années du XX^e apportent à la paroisse des changements remarquables tant au secteur économique que démographique. En bien peu de temps, la petite communauté vivant repliée sur elle-même, va subir des bouleversements importants.

Une explosion démographique

En quinze ans à peine, de 1894 à 1909¹, la population double. Cet accroissement exceptionnel constitue sans nul doute l'une des caractéristiques majeures de cette époque de l'histoire paroissiale. Pour expliquer cette situation l'on doit tenir compte de nombreux facteurs.

D'abord l'excès des baptêmes sur les décès² donne pour toute la période un accroissement naturel fort positif dont la moyenne se situe autour de 29 enfants pour chacune des années. Si l'on additionne, pour la période allant de 1880 à 1917, l'ensemble des soldes de l'accroissement naturel, on obtient 772 personnes. Si l'on ajoute cette somme aux 1049 habitants relevés par le recensement de 1891, on atteint 1821 habitants; or la population retenue pour 1917 est de 1227 personnes. Il est donc évident que Saint-Eugène connaît une émigration substantielle d'autant plus que les sources³ mentionnent l'installation de nouvelles familles sur le territoire et soulignent le retour de quelques autres d'un séjour aux États-Unis. Si l'on ajoute l'apport d'une trentaine de familles par l'annexion d'une partie du chemin de Saint-Hyacinthe en février 1891⁴, la saignée des effectifs quittant la paroisse prend encore plus de relief.

En dépit de ces départs, le bilan de la population demeure positif en ce sens que les effectifs s'accroissent quand même.

Activités économiques

Pour élucider ces importants mouvements de population qui affectent le territoire de Saint-Eugène, il faut scruter les facteurs économiques.

Une agriculture spécialisée

La multiplication des modes de transport, l'urbanisation et l'industrialisation de plus en plus poussées de l'ensemble de la société québécoise en cette fin du XIX^e siècle entraînent de profonds changements dans les rapports ville-campagne. Dorénavant, les agriculteurs se doivent de produire amplement de denrées pour nourrir les travailleurs des usines. Avec l'argent obtenu, les gens de la terre se procurent quantité de produits manufacturés ou importés dont ils ne peuvent plus se passer par la suite.



Le charroi du lait (c.1915). La difficile conservation du lait exige que le liquide soit transporté, chaque jour, à la beurrerie ou à la fromagerie. Dans cette voiture hippomobile transportant des contenants de formats divers, on voit M. Bettez, Mlles Alexina, Délia, Odila Saint-Sauveur, Marie et O. Rivard. (Famille Frs Saint-Sauveur, Saint-Eugène)

Amorcée depuis quelques années, l'orientation des cultivateurs de la paroisse vers la production du lait se généralise. Un tel changement amène de nombreuses répercussions sur le type d'agriculture pratiqué jusqu'alors. L'accroissement du cheptel bovin, des vaches laitières en particulier, entraîne une augmentation significative des surfaces⁵ destinées aux pâturages qui passent de 1289 acres (515,6 ha) en 1891 à 4 515 acres (1 806 ha) en 1921. En moyenne, ce type de pâturage représente 26,3 acres (10,5 ha) par exploitation en 1921 alors qu'il n'était que 8,5 acres (3,4 ha) en 1891. Les surfaces en pâturage de 1891 et 1921 se maintiennent à 30 p. cent des superficies totales défrichées et à 40 p. cent, en 1891, et 42 p. cent, en 1921, des superficies en culture.

Principal aliment des bêtes au cours des mois d'hiver, le foin connaît aussi une augmentation des surfaces qui lui sont consacrées. De 1891 à 1921 ce type de culture passe de 1 235 acres (494 ha) à 6 750 acres (2,700 ha) soit de 7,9 acres (3,1 ha) à 39,2 acres (15,7 ha) en moyenne par exploitation.

L'avoine montre elle aussi des progrès remarquables. Élément important de l'alimentation des bovins et du cheptel en général, cette plante occupe des espaces de plus en plus importants. Ainsi, en 1921, l'avoine couvre 28 508 acres (11 403 ha) de terre alors qu'en 1891 seulement 938 acres (375 ha) lui étaient consacrées. Fait à remarquer, alors que les superficies triplent, les rendements se voient multipliés par 17. De tels résultats nous amènent à nous pencher sur une autre caractéristique importante de l'agriculture de cette époque: l'amélioration des techniques.

Sous la poussée de la spécialisation vers la production laitière, la gent agricole abandonne:

« ... la routine ancestrale (...) pour améliorer la productivité des champs et des troupeaux. Les recettes qu'il suggère sont: le drainage des sols, l'utilisation des engrais, la rotation des cultures, l'élevage...⁶ »

Les résultats ne se font pas attendre. Le blé, l'orge, les pommes de terre connaissent comme l'avoine de fortes augmentations de production alors que les superficies moyennes par entreprise diminuent sensiblement⁷.

Ce renouveau dans le secteur agricole se voit consacré par l'implantation dans la paroisse de deux organismes de promotion que l'on retrouve à l'échelle du Québec. D'abord la Société de l'industrie laitière de la province de Québec (c.1888)⁸, mais surtout le Cercle agricole, que l'on retrouve à Saint-Eugène dès sa création provinciale en 1893⁹. Créé sous l'impulsion de Louis Beaubien, alors commissaire de l'agriculture, le Cercle agricole doit être constitué d'au moins 25 membres qui paient chacun une cotisation annuelle d'un dollar. Essentiellement axé sur l'amélioration de l'agriculture et de l'élevage, ce groupe reçoit une abondante documentation sur les techniques les plus récentes du travail du sol, sur les types nouveaux d'engrais, etc. L'organisation de concours avec prix contribue de manière efficace à maintenir et à accroître les rendements dans l'élevage et les cultures. De plus, la mise en commun de certaines sommes provenant d'abord des contributions, mais aussi de certaines subventions du ministère de l'Agriculture, rend possible l'achat d'instruments agricoles dispendieux. Propriété commune, ces outils servent à tour de rôle à chacun des membres. La même pratique est en vigueur dans le cas



Le battage de l'avoine (c.1935). Avant l'utilisation courante du tracteur pour actionner les instruments aratoires, les agriculteurs avaient recours à la force du cheval ou, comme le montre cette photo, au moteur stationnaire, fonctionnant à l'essence. Les personnages sont des membres des familles Masse ou Trinque. (Famille Johnny Masse, Saint-Eugène)

d'animaux reproducteurs de race dont l'utilisation contribue à l'amélioration de l'ensemble des troupeaux de bovins, de porcins et d'ovins de la paroisse. Ainsi, comme le mentionne Firmin Létourneau: « Les Cercles agricoles ont contribué à l'amélioration des champs et des troupeaux, et à la diffusion des connaissances agricoles¹⁰ ».

Le secteur agricole de Saint-Eugène connaît un accroissement de 27 p. cent¹¹ du nombre d'exploitations de 1891 à 1911 puis une chute substantielle de 6 p. cent en 1921. Parallèlement, la superficie totale des fermes augmente de 10 716 acres (4 286 km) en 1891 à 18 143 acres (7 257 ha) en 1921, soit en moyenne de 68,7 acres (27,5 ha) à 105,5 acres (42 ha) par propriété. Un examen plus attentif de l'état du territoire montre que, de 1891 à 1921, les superficies défrichées s'accroissent de 4 174 acres (1 669,6 ha) à 15 431 acres (6 172,4 ha) soit en moyenne de 26,8 acres (10,7 ha) à 89,7 acres (35,8 ha) par ferme. En moins de trente ans le territoire voit ses espaces non défrichés diminuer de 62 p. cent.

Le territoire agricole de Saint-Eugène atteint donc, au cours de la période 1890-1920, des sommets qui

ne seront jamais franchis par la suite. C'est le cas pour le plus grand nombre de fermes (183 en 1911), les superficies totales défrichées (15 431 acres (6 172,4 ha) en 1921) et le plus bas taux d'espaces non défrichés par ferme (15,8 acres (6,3 ha) en moyenne en 1921). Bien enraciné, le mouvement de spécialisation devient irréversible et va se poursuivre dans les décennies suivantes.

Le secteur industriel

Second pôle d'activité en importance pour l'époque, le secteur industriel de Saint-Eugène se classe cependant fort loin en arrière de l'agriculture qui demeure le principal gagne-pain de la majorité de la population. La transformation du lait et du bois d'œuvre donne naissance à deux genres de petites industries: les fromageries-beurreries et les scieries-fabriques de portes et châssis.

Suite normale à la spécialisation des agriculteurs du Québec dans la production du lait, le territoire de la province se couvre¹² graduellement de petites entreprises spécialisées dans la transformation du lait en beurre et en fromage. Les difficultés de conservation du produit, faute de technique adéquate, favorisent l'implantation de ces petits établissements à proximité des sources d'approvisionnement, au cœur d'un rang ou au village.

Saint-Eugène semble posséder sa première fromagerie dès 1892¹³. Propriété de M. Gédéon Théroux-Nicolas, cette entreprise se situe sur une partie du lot 23 du douzième rang. Le village possède à son tour une « fabrique » vers 1896¹⁴. Le rang Brodeur emboîte le pas vers 1906 alors que M. Oscar Belhumeur y possède une fromagerie-beurrerie. Les « fabriques » Sylvestre, de Duncan¹⁵, et Savoie¹⁶ situées au rang de la Marque de Saint-Nazaire complètent le réseau d'entreprises de transformation du lait des producteurs de Saint-Eugène.

Dans la majorité des cas, beurreries et fromageries dépendent d'un seul homme, le propriétaire, pour l'ensemble des opérations. Des pionniers de la fin du XIX^e siècle dans ce domaine, à Saint-Eugène, nous ne connaissons pas la formation. Pour les fromagers et les beurriers des premières décennies du XX^e siècle, comme M. Henri Poudrette (c.1911)¹⁷, ils iront quérir quelques rudiments à l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe¹⁸. De



La boutique Duff (c.1920). Propriété de J.-A. Duff, cette manufacture de portes et châssis est située au centre du village, sur la rue menant au moulin à scie. Mise sur pied vers 1900, cette industrie ferme ses portes vers 1930. (Mme Juliette Duff-Coinoir, Acton Vale)



Le moulin à scie (c.1970). Prenant la relève de la scierie Wilson, Magloire Marcoux installe son moulin au village vers 1881. Jumelée à un moulin à farine, la scierie est la proie des flammes à diverses reprises. La famille Bourret en sera propriétaire à partir de 1920. Cet édifice fut détruit vers 1976-7. (M. L. Bourret, Drummondville)

plus, régulièrement, le Gouvernement surveille la salubrité et les méthodes de fabrication.

Alimentés en matière première par les producteurs laitiers des alentours, ces établissements fonctionnent à plein rendement au cours des mois d'été, de façon moindre au printemps et à l'automne et cessent toute activité au cours des mois d'hivernage alors que les bêtes souvent nourries de paille, tarissent et se reposent en attendant les naissances de mars et avril.

Beurre et fromage sont écoulés pour une mince¹⁹ part chez les patrons (producteurs), pour leur consommation personnelle et chez les marchands généraux, pour l'approvisionnement des rentiers et des villageois. La majeure partie des produits trouve cependant preneur sur les marchés urbains de Drummondville, Saint-Hyacinthe, Sorel et même Montréal²⁰. L'amélioration des moyens de transport contribue largement à l'écoulement des marchandises, entreposées au cours des mois d'été dans de vastes glacières.

À la fin du premier Conflit mondial, beurrieres²¹ et fromageries sont devenues des éléments majeurs et familiers de la nouvelle orientation agricole de la paroisse. Lien essentiel entre les producteurs et les consommateurs, ces entreprises, tout en assurant aux premiers des revenus intéressants, permettent à leurs propriétaires de bien vivre de leur rôle d'intermédiaire.

Depuis la fermeture de la scierie Wilson (c.1881) jamais la paroisse de Saint-Eugène n'a connu un secteur de transformation du bois aussi important. Raoul Blanchard exprime fort justement la situation qui prévaut dans ce secteur:

« Lorsque le bois se restreint, ces grandes scieries pour la plupart disparaissent; il ne reste guère, à peu près dans toutes les paroisses que de petits moulins en opération pour quelques semaines. Ce qui subsiste le plus longtemps du travail du bois ce sont de petites usines de porte et châssis...²² »

Ce modèle observé maintes fois dans l'ensemble du Centre du Québec correspond en tout point à ce qui se passe à Saint-Eugène. On ne retrouve plus dans la paroisse qu'un modeste moulin à scie où les cultivateurs vont



Première église, un peu raccourcie, photographiée le 24 juin 1935 au moment de sa démolition. Elle disparaît pour toujours, comme toutes les choses d'ici-bas.



Le moulin à farine (c.1935). Après la construction d'une nouvelle église, l'ancien temple est offert à M. Marcoux pour remplacer sa scierie qui vient de passer au feu. (Mme Juliette Duff-Cotnoir, Acton Vale)

La boutique du forgeron (c.1965). Ce bâtiment, jadis propriété de M. Lacouture, était situé le long de la rue des Loisirs. Photo tirée d'un film tourné dans la paroisse au début des années 60. (Archives de la municipalité)

porter les billots au cours de l'hiver afin d'en retirer du bois de construction pour leur utilité personnelle. Propriété de la famille Marcoux (1882-1920)²³, puis de la famille Bourret, ce petit établissement familial et artisanal se situe à l'entrée du village (côté rang Brodeur). Le moulin n'atteignant son plein rendement que deux ou trois mois par année, ceci oblige le propriétaire à diversifier ses activités en ajoutant un moulin à moudre les grains en farine et en moulée pour les animaux. Actionnés par la vapeur, les deux moulins occupent tout au long de l'année le meunier, sa famille et quelquefois des employés occasionnels en période de pointe.

L'installation au village en 1902 d'une entreprise de fabrication de portes et châssis située à peu de distance de la scierie vient compléter le schéma décrit par Blanchard. Peu attiré par le défrichement d'une terre offerte par son père au onzième rang, M. Ambroise Duff²⁴ vend ce lot et se porte acquéreur d'un terrain, propriété de M. Magloire Marcoux, le maître-scieur. M. Duff y construit de ses propres mains un vaste bâtiment de trois étages dans lequel il installe sa petite usine de transformation du bois. Pour pallier son inexpérience dans le domaine de la construction, M. Duff s'associe en 1903 à M. Daniel Jutras, l'un de ses cousins et menuisier de métier. La venue de ce partenaire entraîne une certaine diversification des activités

dans le domaine du bois. Équipée de tours, de scies qu'actionnent tout d'abord la vapeur, puis un moteur stationnaire à l'essence, l'entreprise produit quantité de moulures, de décorations de galeries et de portes, des cercueils, etc. Bien que, en 1909, une scission²⁵ mette fin à l'association des cousins, M. Duff en retient une certaine expérience dans la construction des maisons, acquise auprès de Jutras. Dépassant le stade du simple artisan, J.-A. Duff devient, dès 1910, un véritable entrepreneur en construisant le couvent²⁶ et, par la suite, les maisons Forêt (1915) et Caron (1916), sans oublier sa propre résidence près de l'église.

L'entreprise Duff semble s'être approvisionnée en bonne partie des bois produits sur le territoire et sciés au moulin Marcoux ou, quelquefois, à Saint-Hugues, au moulin Bazinet. En période de grands chantiers, l'entreprise s'assure les services de quelques menuisiers et briqueteurs²⁷. Cependant, en temps ordinaire, M. Duff peut suffire à la tâche et même jouer un rôle municipal de tout premier plan, comme secrétaire-trésorier de plusieurs organismes²⁸.

Le secteur de la transformation de Saint-Eugène ne dépasse donc guère le stade artisanal. Pourtant son impact dans le domaine économique paroissial n'est déjà plus à négliger.

Multiplication et raffinements des services

L'accroissement rapide de la population au cours de cette période et la pratique d'une agriculture axée sur la production laitière exigent la présence d'un plus grand nombre d'hommes de métier, de spécialistes capables d'exécuter des travaux que les agriculteurs et leurs familles n'ont plus le temps de faire. Face à tant de transformations sociales et économiques, les institutions doivent adapter leur cadre et leur rayon d'action.

Le village: cœur de la paroisse

Centre névralgique de Saint-Eugène, le village abrite le siège de l'autorité religieuse (église, presbytère) et celui du pouvoir civil (salle municipale et secrétariat). Là aussi se concentre la majorité des activités commerciales internes et externes.



La rue principale de Saint-Eugène vers 1920. Cette carte postale de Ph. Coulombe, de Nicolet, montre le chemin en terre de l'époque et certaines habitations qui n'existent plus. (Mme Juliette Duff-Cornoir, Acton Vale)

Ceux qui habitent le bourg situé au centre géographique de Saint-Eugène forment une petite société assez différente de celle que l'on retrouve sur le reste du territoire. Composé de journaliers, de rentiers, d'artisans, de commerçants et de quelques professionnels, le groupe villageois bénéficie dans l'ensemble d'un meilleur niveau de vie, d'équipements scolaires et récréatifs plus adéquats. De cet état de fait sont nées bien des frictions entre les résidents des rangs et ceux du village.

Quoi qu'il en soit, l'existence du bourg et celle de la campagne qui l'entoure dépendent étroitement l'une de l'autre.

Le village est le lieu d'habitation de personnages nécessaires au bon fonctionnement d'une société rurale. Mentionnons d'abord le curé²⁹ qui domine encore à cette époque la société paroissiale. Chef religieux de l'ensemble³⁰ des citoyens, le prêtre joue en vérité un rôle beaucoup plus étendu que l'on serait porté à le croire. En effet, l'importance de la religion dans la vie des gens de l'époque ainsi qu'une instruction au-dessus de la moyenne amènent le serviteur de Dieu à occuper les fonctions d'un homme à tout faire. On le consulte sur absolument tout. Il donne son avis même en matière civile; il siège aux conseils des commissions scolaires et occupe le rôle d'aumônier de tous les

mouvements paroissiaux dont il est souvent d'ailleurs l'initiateur. Témoin des phases importantes de la vie de ses ouailles, le curé ne se gênera pas dans certains cas pour favoriser un parti politique et en faire la propagande. Cette omniprésence du prêtre n'ira pas sans engendrer quelques frictions qui iront quelquefois aboutir à l'évêché de Nicolet.

Au rang des professionnels, Saint-Eugène compte encore le médecin. La présence permanente d'un disciple d'Esculape remonte au moins à 1899³¹ alors que J.-Avila Viger épouse une demoiselle Lapierre du village et s'y installe. Les docteurs Dupont (c.1907) et Viens (c.1917) lui succèdent³².

Praticiens de médecine générale, ces hommes doivent soigner les diverses maladies à l'aide de remèdes, d'onguents qu'ils préparent ou vendent eux-mêmes, assister aux naissances avec la sage-femme ou encore pratiquer certaines interventions chirurgicales mineures, comme l'enlèvement des amygdales, etc. En plus de recevoir ses clients pour des consultations, de remplir le rôle de pharmacien, le médecin visite les malades à domicile sur tout le territoire de la paroisse et, très souvent, en dehors aussi. Dès que survient un accident, que se présente une urgence, le docteur s'y rend quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. L'importante place occupée dans l'appareil social de Saint-Eugène par le médecin prend une nouvelle dimension lorsque l'on confie à ce dernier la charge de secrétaire-trésorier³³ de la municipalité à cause de ses capacités intellectuelles sanctionnées déjà par des établissements de haut savoir.

Contrairement à d'autres bourgs voisins, Saint-Eugène n'a jamais compté parmi ses notables, d'homme de loi, avocat ou notaire. Ceux de Saint-Germain ou Saint-Guillaume comblent cette carence.

Au niveau des hommes dits de métier, le forgeron occupe une place particulière. Élément vital au sein d'une collectivité agricole en pleine expansion, cet artisan est sans doute celui avec qui les agriculteurs ont le plus de relations. De la pose des fers aux chevaux à la fabrication et à la réparation des instruments de ferme, l'éventail des tâches d'un forgeron s'avère fort étendu. Quelquefois soigneur d'animaux ou même charron, l'homme qui maîtrise le fer dans la paroisse ne peut suffire seul aux nombreu-

ses demandes. Pour résoudre le problème, deux solutions s'offrent. D'abord l'apprentissage qui amène à l'atelier du maître un, deux et même trois apprentis. Fils du propriétaire ou jeunes hommes de l'extérieur, ils passent auprès du forgeron un temps plus ou moins long et contribuent à alléger sa tâche. La venue et l'installation au village d'autres forgerons entraînent aussi la division de la clientèle à satisfaire.

Depuis les débuts de la paroisse et tout au cours de la présente période, un nom semble dominer dans ce domaine: François-Xavier Lafleur (1856-1945). Né à Saint-Guillaume où il fait son apprentissage, M. Lafleur est déjà établi à Saint-Eugène en 1882. Exerçant son métier dans une boutique sise au village (douzième rang), côté Saint-Guillaume, F.-X. Lafleur demeure jusqu'en 1905 le seul forgeron de la paroisse³⁴. Au fil des ans, ses fils Georges, Albert et Henry apprennent le métier de leur père et vont s'établir hors du territoire.

La présence d'un voiturier, M. François Vadnais, et celle d'un ferblantier, M. Adélard Forêt, pendant les premières années du XX^e siècle, complètent le groupe qui, avec le forgeron, maîtrise le fer.

Le secteur alimentaire nécessite l'établissement de plusieurs spécialistes comme le boulanger, le boucher, le marchand général. La croissance rapide de la population, l'augmentation des rentiers et des habitants du village, l'abandon de la culture du blé et, dans une certaine mesure, la spécialisation des agriculteurs dans le domaine laitier, exigent la présence de détaillants pouvant assurer aux citoyens un approvisionnement continu en denrées de base.

Ainsi le boulanger³⁵ installé au village fabrique le pain, les galettes qu'il distribue chez les voisins d'abord, puis, au cours des années, à la paroisse entière. Muni de son cheval et d'une voiture couverte, le boulanger parcourt les rangs une ou deux fois par semaine³⁶. Auto-didacte, ou ayant acquis ses connaissances par apprentissage, le fabricant de pain utilise une farine qui provient du blé importé de l'Ouest canadien. La disparition des cultures de blé sur les fermes du territoire amène l'abandon de la cuisson du pain sur les propriétés agricoles et favorise l'implantation d'un boulanger.

Le rôle du boucher³⁷ à cette époque se limite



Saint-Eugène vers 1913. Cette carte postale montre, au premier plan à droite, l'un des plus anciens magasins généraux de la paroisse, celui de M. Caron. Ce bâtiment à toit à la française fut détruit par un incendie vers 1915. Il était situé à la rencontre de la rue principale et de la route menant au onzième rang. (Mlle Yolande Desrosiers, Drummondville)

encore à l'achat et à l'abattage des animaux de surplus des diverses exploitations de Saint-Eugène. L'écoulement de ces produits se fait, pour une mince part, chez les villageois, car les cultivateurs s'approvisionnent encore à même leur propre cheptel. La grande partie des viandes du boucher trouve acheteur sur les marchés urbains voisins et même dans la métropole (Montréal).

Bouclant la ceinture de l'approvisionnement alimentaire, les magasins généraux se multiplient. Profitant largement du fait que les agriculteurs consacrent entièrement leur activité à la production laitière qui leur assure de bons revenus, le marchand général³⁸ offre à ses clients tous les produits dont ils ont besoin comme la farine, le sucre, la mélasse, le kérosène, nombre de produits manufacturés et, souvent, des vêtements. En 1910, MM. Brouillard, Sénécal, Jetté se partagent la clientèle paroissiale.

Se rattachant au secteur alimentaire, surtout à l'alimentation des animaux, il faut enfin mentionner le meunier³⁹. Spécialiste du criblage des grains, de la mouture, de la farine et du sarrasin, le propriétaire de meunerie se fait aussi importateur de grains et commerçant. La paroisse compte au cours de cette période au moins un établissement du genre situé au village.



La famille Zéphirin Leblanc (c.1910). De g. à d. Z. Leblanc, deux de ses enfants, sa belle-mère, Mme Forcier, son épouse et trois autres de ses enfants. La maison de l'arrière-plan servait à M. Leblanc de boutique de coiffeur. Puis, à la longue, un petit magasin y fut aménagé. Cette résidence existe encore sur la rue des Loisirs. (M. Léo Primeau, Montréal)

Le bon fonctionnement d'une société d'une certaine importance exige encore la présence de nombreux autres hommes de métier. Parmi ceux-ci, les menuisiers-ouvriers⁴⁰, les maçons⁴¹, les hôteliers⁴², les cordonniers-selliers⁴³, les couturières et modistes⁴⁴ sans qui la communauté de Saint-Eugène ne saurait poursuivre son développement.

Nouvelles ouvertures vers l'extérieur

Autres caractéristiques majeures de la période 1890-1918 dans l'histoire de Saint-Eugène: l'implantation d'un système ferroviaire et la multiplication des infrastructures routières vont contribuer largement au bien-être du territoire.

Le chemin de fer

Élément primordial dans l'accès aux marchés extérieurs pour les produits de la paroisse, la voie ferrée ne relie pas encore directement Saint-Eugène au réseau régional. Pourtant, depuis au moins 1875, les propriétaires de lots du canton de Grantham doivent payer pour le chemin de



La gare vers 1912. Presque vingt ans après le passage de la voie ferrée, l'étape de Saint-Eugène exigea, à cause de l'importance de son trafic de marchandises et de passagers, la construction d'une gare servant en même temps de résidence au chef en poste. Édifiée vers 1909-10, la gare est démolie vers 1965. (Carte postale de Mlle Yolande Desrosiers, Drummondville)

fer des comtés de Drummond, Richelieu et Yamaska. Cette voie ne fait qu'effleurer le fronteau des terres du onzième rang pendant quelques années et cette section tombe en désuétude avant 1897. Alors que la paroisse de Saint-Guil-laume possède déjà sa gare sur la ligne du Canadien Paci-fique, la compagnie du Drummond County Railway Co. étire ses voies vers Kingsey et Victoriaville en 1886, vers Nicolet en 1887 et, en 1890⁴⁵, vers Sainte-Rosalie près de Saint-Hyacinthe pour rejoindre la ligne du Grand Trunk Railway. Or ce dernier tronçon traverse les terres de Saint-Eugène. Pour faire dévier le tracé de quelques milles et frôler le village, les propriétaires de la compagnie ferroviaire exigent des édiles municipaux une somme astronomique. Incapables⁴⁶ de se payer un tel luxe, les autorités refusent et la voie ferrée suit son tracé original à trois milles du village.

Bien qu'éloigné du centre, un entrepôt⁴⁷ servant de gare est construit à la jonction du rang du village et de la voie de chemin de fer, pour accommoder les passa-gers et recevoir les marchandises des environs. Dès lors, Saint-Eugène retire certains bienfaits de cette installation. Ainsi, depuis 1891 le courrier parvient beaucoup plus rapi-dement à destination en voyageant par le train⁴⁸.

En 1898, le Drummond County Railway⁴⁹ rejoint l'Intercolonial pour filer vers Montréal. L'année suivante, l'Intercolonial se porte acquéreur de la ligne entière avec la permission du gouvernement canadien. Plus tard (1919), la compagnie adopte le nom de Canadien National.

Au fil des années, l'étape de Saint-Eugène prend de l'importance par le volume de son trafic de marchandises et le nombre de ses passagers destinés tant à la paroisse même qu'à Saint-Guillaume et Saint-Nazaire. Cette situation stratégique se voit confirmée par la construction⁵⁰ (c.1904) d'un hôtel pour accommoder les voyageurs et surtout (c.1909-1910) par l'érection d'une vaste gare à trois étages⁵¹.

Amélioration des routes principales

L'occupation presque maximale des surfaces municipales par des agriculteurs toujours plus nombreux depuis 1890 nécessite des améliorations aux voies de communication internes.

Les sentiers de colonisation et de bûcherons sont élargis, balisés, couverts de gravier et débarrassés des gros cailloux.

C'est ainsi que le onzième rang, le rang de l'église, le chemin de Saint-Hyacinthe et le rang Brodeur deviennent des voies carrossables dignes de ce nom.

Parmi plusieurs raisons qui amènent le développement du réseau routier de Saint-Eugène, la spécialisation des agriculteurs dans la production du lait est à noter. Le lait étant une denrée périssable⁵², il importe que le producteur amène son produit le plus rapidement possible à la beurrerie ou à la fromagerie du rang ou au village. Il faut que la chaussée soit bien drainée et résistante au passage des voitures et des bêtes. La dépendance de plus en plus grande des ruraux vis-à-vis des gens de métiers et des sources d'approvisionnements situées au village entraîne de la part du cultivateur et de sa famille de nombreux déplacements vers le bourg. Il est dans l'intérêt du commerce que les échanges soient facilités par des routes adéquates.

Le rôle de plaque tournante joué par la gare de Saint-Eugène nécessite aussi des voies d'accès dignes de ce nom pour faciliter la circulation à travers le territoire et vers les bourgs voisins.

L'apparition des véhicules motorisés après 1918 et leur multiplication rapide au cours des années qui suivent exigent des routes encore mieux entretenues car ce mode de transport au mécanisme encore fragile ne fait pas bon ménage avec les ornières et les gros cailloux⁵³.

La mise en contact direct du territoire paroissial avec la région immédiate, avec les marchés urbains des alentours et, enfin, avec la province entière vient sonner le glas de cette société traditionnelle repliée sur elle-même qui prévalait à Saint-Eugène depuis les débuts. L'implantation d'un chemin de fer et l'amélioration du réseau routier facilitent l'écoulement des produits des fermes et des quelques petites entreprises sur les marchés des villes de la région. Ce contact facile entre campagne et ville amène de nombreux ruraux à se rendre compte des hauts salaires payés par les usines et les manufactures. Face à une agriculture qui, tout en exigeant de moins en moins de main-d'œuvre, demeure un métier dur et astreignant, plusieurs habitants des campagnes succombent aux facilités qu'offre la vie urbaine. C'est ainsi que plusieurs quittent Saint-Eugène vers Drummondville, Saint-Hyacinthe, Montréal et, maintes fois encore, vers les États-Unis.

Évolution des instances administratives

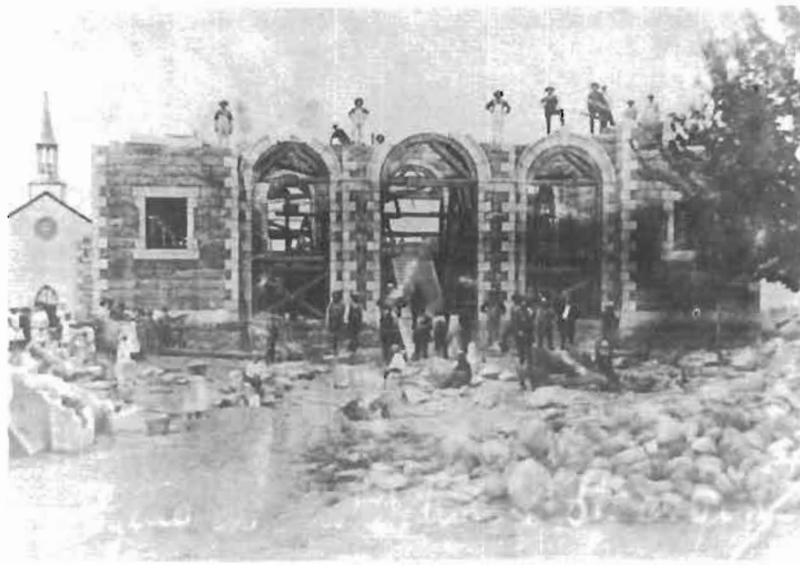
La Fabrique et la vie spirituelle

L'explosion démographique qui, de 1890 à 1917, fait doubler les effectifs d'une population presque entièrement catholique et pratiquante crée un problème d'exiguïté dans la petite église de Saint-Eugène.

Depuis au moins 1895⁵⁴ le manque d'espace se fait sentir. L'augmentation des places par la construction d'un jubé règle pour un moment la difficulté. Vers 1900, cette solution ne suffit plus; certains se souviennent que les enfants assistaient à la messe assis sur la sainte table!

Mis au courant de la situation, Mgr Herman Brunault, évêque de Nicolet, signale, lors de sa visite diocésaine de 1902, la nécessité de construire une nouvelle église mieux adaptée aux besoins.

Le départ, en 1904, du curé Joseph Forcier, après 29 années de ministère, semble assainir le climat des relations interparoissiales. Pierre-Georges Béliveau⁵⁵ vient le



La nouvelle église en construction (1906). Cette carte postale est un document exceptionnel car nous pouvons y voir l'équipe d'ouvriers de la Cie Caron, de même, sur la gauche, qu'un groupe d'enfants revenant du « catéchisme » enseigné par monsieur le curé dans la vieille église qui, bien que reculée de son site d'origine, sert encore au culte en attendant la finition du nouveau temple. (Mme Alcide Léger, Drummondville)



L'intérieur de la nouvelle église (c.1915). Fauté de fonds suffisants, l'intérieur conserve cet aspect de 1907 à 1920. Plusieurs pièces de mobilier du premier temple s'y retrouvent. (Carte postale, archives de l'auteur)



Groupe de paroissiens devant l'église (c.1910-18). Photo de Ph. Coulombe, de Nicolet. Le nombre important d'enfants de chœur, la présence du curé B. Morin, la répartition des hommes et des femmes dans le groupe, l'absence de statue dans deux des niches de la façade et la présence de la première cloche de la paroisse dans le clocher droit sont des détails intéressants de ce document. (Mme Z. Leblanc, Montréal)

remplacer. Plusieurs paroissiens du temps croient que cette nomination n'est pas fortuite. En effet, l'abbé Béliveau connaît déjà la paroisse et plusieurs de ses habitants car, en 1879, il assistait à la bénédiction de la première cloche puis, en 1880-1881, il revenait comme desservant. De plus, ses divers passages au sein d'autres communautés du diocèse lui ont permis de démontrer largement ses talents d'initiateur dans la construction de nombreux édifices religieux.

L'action soutenue du nouveau pasteur et l'acuité du problème ont raison de toutes les oppositions. Le 6 juillet 1905, la majorité des francs tenanciers (propriétaires) adresse à l'évêque de Nicolet une requête ainsi rédigée:

L'église de ladite paroisse est dans un tel état de vétusté qu'il n'est plus possible de la réparer, que d'ailleurs elle est trop petite pour contenir la foule qui s'y rend les jours consacrés au culte ce qui gêne fort dans l'exercice des devoirs religieux...⁵⁶

La situation étant urgente, les procédures se font rapidement. Ainsi, le 28 juillet 1905, Mgr Brunault fixe les dimensions du futur édifice. Le 6 novembre de la même année, les plans, confiés à l'architecte Louis Caron, de Nicolet⁵⁷, reçoivent l'approbation de l'évêché. Après le déplacement de la première église, en avril 1906⁵⁸, tout est prêt pour entreprendre la construction.

L'équipe des artisans-constructeurs appartient majoritairement à l'entreprise Caron. Cependant, plusieurs hommes de la paroisse y œuvrent aussi⁵⁹. Le premier juillet, le curé Béliveau bénit la pierre angulaire. Les travaux vont rondement car l'on note que la première fumée sort de la cheminée du nouveau temple le 6 novembre 1906⁶⁰. Le 30 avril 1907, l'extérieur est sur le point d'être terminé. Les tâches du premier contrat prennent fin vers la mi-juin et, déjà en juillet de la même année, les premières cérémonies religieuses se déroulent dans l'église. Il faut attendre le 7 juin 1908, jour de la fête de la Pentecôte, pour assister à la bénédiction du vaste édifice par Mgr Brunault devant plusieurs personnalités de marque et l'ensemble des paroissiens de Saint-Eugène. Tous sont unanimes pour louer ce qu'ils ont devant les yeux, et l'évêque de Nicolet résume bien les opinions:

Depuis la dernière visite l'on a construit une nouvelle église avec sacristie en pierre, remarquable par son portique ouvert, sa maçonnerie et sa solidité. C'est l'une des plus belles églises de campagne qu'il y ait au pays dont la paroisse a raison d'être fière⁶¹.

Les festivités passées, il ne reste plus aux paroissiens de Saint-Eugène qu'à payer ce somptueux édifice, à demi terminé puisque, depuis l'été de 1907, l'ensemble des fabriciens s'est opposé pour le moment à la finition de l'intérieur malgré les désirs du curé Béliveau.

Le fardeau dont la paroisse doit se soulager est de taille, soit 25 000\$ dollars environ. Jusque-là, les revenus bruts de la Fabrique n'ont jamais dépassé 2 000\$ depuis 1900⁶². Pour effacer cet emprunt, il ne reste que la répartition obligatoire. Avec près de cent dollars en moyenne à payer, on comprend que les citoyens ne veuillent pas pour l'instant s'aventurer dans de nouvelles dépenses.

Pragmatiques, les paroissiens utilisent les moyens du bord pour assurer un ameublement suffisant en utilisant tout le mobilier de la première église. Pour accommoder la population, des bancs neufs⁶³ deviennent propriété des familles contre le versement d'un montant en argent. Par cette pratique, l'on assure de nouvelles rentrées dans les coffres de la Fabrique. S'appuyant sur le fait que les finances s'améliorent, le curé Béliveau et Mgr Brunault remettent sur le tapis la finition de l'intérieur du temple. Tenant fermement leur résolution, les paroissiens permettent quand même que l'on isole la voûte et que l'on termine la sacristie⁶⁴ pour économiser le chauffage. La spaciosité de la sacristie permet d'ailleurs son utilisation pour les messes et offices de la semaine car, isolée de la nef, cette pièce se réchauffe facilement. Le décès du curé Béliveau en 1910 et la venue de l'abbé Benjamin Morin⁶⁵ ne changent en rien l'attitude des paroissiens face à la finition de l'intérieur de leur église. Cependant, l'augmentation appréciable des revenus à partir de 1912 ou 1913⁶⁶ permet de compléter petit à petit le mobilier et les ornements. Alors que, d'un côté, les marguilliers profitent d'une aubaine pour se procurer une magnifique balustrade venue de Saint-Germain⁶⁷, de l'autre, l'on a recours à M. Louis Jobin⁶⁸, le plus célèbre statuaire religieux du Québec, pour garnir de statues les niches de la façade.



Cortège funèbre au village (c. 1905). Cortège funèbre de Mme Louis Ross se dirigeant vers l'église par la rue principale. Les porteurs semblent être ses gendres et ses fils. L'édifice de l'arrière-plan (avec toit mansarde) est la première école du village (1890); aujourd'hui cet édifice est la demeure de Mme Léo Rondeau). (M. Wilfrid Leblanc, Drummondville)

Les groupements religieux

Alors que les difficultés de la naissance et de l'installation de l'appareil religieux deviennent chose du passé, le foisonnement des ouailles amène les curés de Saint-Eugène à implanter un bon groupe de confréries pieuses et charitables.

Visant avant tout l'encadrement des fidèles, chacune des catégories sociales de la paroisse possède alors une ou plusieurs associations bien à elle. Ainsi les Enfants de Marie (1912) regroupent les jeunes filles d'âge scolaire de douze ans et plus. Arborant d'abord le ruban bleu, puis la médaille, les demoiselles sont consacrées à la Vierge le jour de leur communion solennelle. Pour les femmes mariées existe la confrérie des Dames de Sainte-Anne. La Ligue du Sacré-Cœur (1908) regroupe, quant à elle, tous les jeunes gens et les hommes. Arborant à la boutonnière l'emblème de leur confrérie, les membres donnent souvent leur appui au curé dans le maintien de l'ordre et de la morale. Ainsi la vente des boissons le dimanche, la plaie des blasphémateurs, le travail des fromageries le dimanche font partie des préoccupations de cette association.

Le Tiers-Ordre (1886), l'Apostolat de la prière (1887), la Confrérie du Saint-Sacrement (1911), le Scapulaire Notre-Seigneur Jésus-Christ (1911), la Tempérance (1911) viennent s'ajouter à la Société de la bonne mort fondée en 1884, et à celle du Saint-Rosaire, de 1884. De composition mixte, ces dernières confréries ou associations regroupent le reste des effectifs catholiques de la paroisse⁶⁹.

Bien que plusieurs de ces groupements pieux possèdent leur propre conseil d'administration laïc, l'ensemble n'en demeure pas moins sous la direction spirituelle du curé. Dans maints cas, directeurs et membres de ces groupes constituent les yeux et les oreilles du pasteur dans tous les recoins d'une paroisse devenue trop vaste pour qu'il y assure seul une surveillance serrée. Le curé concentre alors son zèle sur le village qui se développe rapidement. L'arrivée des religieuses en 1912 contribue aussi à l'encadrement moral et religieux des jeunes du bourg, en particulier.

La fierté d'appartenir à l'un ou l'autre de ces petits cercles religieux prend toute son ampleur lors de la procession de la Fête-Dieu, en juin. À cette occasion, chacun a sa place bien déterminée dans le cortège. Les membres profitent de cette journée pour pavoiser avec leurs plus beaux étendards et drapeaux et exhiber avec orgueil colliers, rubans et emblèmes.

L'augmentation du nombre des fidèles, la construction d'une église vaste comme une cathédrale, la multiplication des associations et des confréries religieuses, l'arrivée des religieuses de l'Assomption de Nicolet font de la période 1890 à 1920 un sommet dans l'histoire religieuse de Saint-Eugène.

Expansion du secteur scolaire

L'explosion démographique que connaît la paroisse entraîne tout naturellement un afflux d'enfants dans les établissements scolaires, d'autant plus que l'intérêt pour l'instruction accomplit de légers progrès dans la population. Il n'en faut pas plus pour que l'équipement scolaire devienne rapidement inadéquat.

Le développement du village, tant en superficie qu'en population, entraîne ses citoyens à exiger plus d'autonomie et de meilleurs services. Face aux contribuables

du reste du territoire, peu enclins à défrayer le prix d'une école particulière au bourg, il ne reste plus aux villageois qu'à demander à Québec la création de leur propre conseil scolaire.

Une commission scolaire pour le village (1894)

Alors qu'ils ont obtenu, depuis 1890, la formation d'un arrondissement, les citoyens du bourg suscitent une levée massive de boucliers dans le reste du territoire lorsqu'ils exigent (en 1892) la construction d'une école au village même. Pour parvenir à leurs fins, ils revendiquent un conseil scolaire séparé de celui de la campagne. Malgré le refus unanime du conseil en place⁷⁰, le Surintendant de l'Instruction publique donne son accord en juin 1893⁷¹. Avec ses 59 propriétaires et ses 71 enfants d'âge scolaire⁷², le village devrait être en mesure de supporter les dépenses d'un système scolaire autonome. Après des délais passablement longs, l'avis paraît le 1^{er} juillet 1894 dans la *Gazette officielle de Québec*⁷³. L'existence de la commission scolaire du village étant assurée, il reste à construire l'école. À peine née, la nouvelle municipalité scolaire fait face aux premières mésententes au sujet de l'emplacement du bâtiment. Pétitions et querelles verbales obligent le Surintendant à imposer son choix, inspiré d'une enquête menée sur le terrain par le médecin Beaudry⁷⁴. Le terrain de M. Jérémie Rondeau reçoit la préférence.

À peine quinze années plus tard, l'édifice ne suffit plus à contenir sa clientèle. Les commissaires doivent se rendre à l'évidence et construire un établissement plus spacieux. L'entreprise est confiée à M. J.-A. Duff au coût de 3 750\$. Suivant les plans obtenus de Québec, le bâtiment possède deux étages et l'extérieur reçoit un recouvrement de brique. La vieille école, vendue, est déménagée plus haut sur la même rue en 1909. Construite en 1895, elle est aujourd'hui la résidence de Mme Léo Rondeau. Pour couvrir les frais d'une dépense si exceptionnelle, la commission du village doit augmenter les cotisations qui passent de 50¢ du cent dollars d'évaluation en 1907-1908 à 80¢ en 1911-1912 et à 1\$ en 1912-1913⁷⁵.

Malgré ces rentrées supplémentaires, les commissaires demandent d'année en année des subventions à Québec pour boucler leur budget. Le village possède

dorénavant des installations scolaires de premier ordre, bien équipées et jouissant de vastes espaces où les enfants peuvent même pratiquer le jardinage scolaire et prendre leurs ébats lors des récréations, les filles d'un côté de la cour, les garçons de l'autre, bien sûr!

Le système scolaire de la paroisse

Après le schisme de 1894, l'appareil scolaire couvrant le reste de la paroisse continue de progresser et de s'améliorer pour satisfaire les effectifs ruraux toujours plus nombreux. D'ailleurs, la perte des enfants du bourg et des revenus des propriétés du village se voit en partie compensée par l'adjonction, en 1905⁷⁶, d'une partie des fermes du chemin de Saint-Hyacinthe.

Le défrichement des terres du rang Brodeur s'accélère au cours de la période⁷⁷ et entraîne la venue de plusieurs familles. Ainsi, dès 1897, la vieille école de 1888 ne peut plus contenir tous les élèves du territoire. Le Conseil scolaire décide de créer deux arrondissements⁷⁸ pour desservir tout le rang et d'y bâtir une école adaptée aux besoins de chacun des secteurs. Après quelques frictions quant au choix des emplacements, les entreprises de construction sont confiées à MM. Léonard Pépin et Daniel Jutras. Devenu inutile, le vieux bâtiment scolaire est vendu aux enchères. L'on peut encore le voir aujourd'hui sur la propriété de M. Roland Gagnon où il sert de hangar.

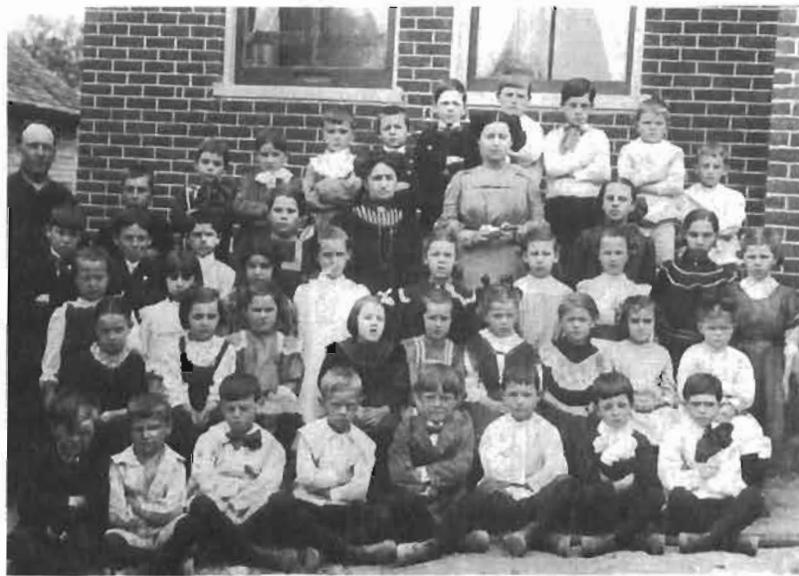
Depuis sa réunion à la paroisse Saint-Eugène pour le secteur scolaire, le territoire du chemin de Saint-Hyacinthe compte une école. De construction ancienne, trop exiguë, elle a aussi le grand désavantage de se situer à l'extrémité est de ce secteur. Cet état de fait entraîne des déplacements longs et difficiles pour les enfants demeurant à l'extrémité sud. L'inspecteur Lévesque signale l'urgence de la situation en octobre 1914. La commission scolaire rurale accepte alors le plan numéro 21 du Surintendant pour la construction d'un nouvel établissement à deux étages au coût de 2 300\$. Située au coin du rang de l'église et du chemin de Saint-Hyacinthe, la nouvelle école ouvre ses portes en septembre 1915.

Des situations similaires se produisent au onzième rang et au rang de l'église.

Pour défrayer le coût des diverses constructions, pourvoir à l'entretien des autres écoles et assurer les



Le couvent (c.1910-12). Oeuvre de M. J.-A. Duff (1910), ce bâtiment que l'on désigne sous le nom pompeux de couvent (après l'arrivée des religieuses enseignantes) n'est en fait que la seconde école du village. Cet édifice de brique servira de foyer pour vieillards vers les années 67-74, puis de résidence privée. (Carte postale de Mme Juliette Duff-Coinoir, Acton Vale)



Groupe d'écoliers (c.1910-1). Les « petits » de l'école du village photographiés en compagnie du curé B. Morin et de leurs institutrices. Mlle Alexandrine Couture est la plus âgée, au centre. (Mme Phil. Durand, É.-U.)

salaires des nouvelles institutrices, les commissaires comptent d'abord sur une taxe dont le taux est de 90¢ du cent dollars d'évaluation en 1912-1913. Même si l'ensemble des propriétés est évalué à 109 250\$, les revenus ne semblent jamais satisfaisants car, comme le conseil du village, celui de la campagne doit quêter tous les ans des subventions au gouvernement du Québec⁷⁹.

Personnel enseignant et conditions de travail

Alors que l'on s'empresse de construire ou d'agrandir des écoles pour satisfaire à une demande grandissante, il est intéressant de souligner l'amélioration remarquable des conditions et de la qualité de l'enseignement sur l'ensemble du territoire.

Le personnel enseignant demeure entièrement féminin, mais la majorité des candidates retenues par les commissaires détient un brevet d'enseignement. Mais la venue et l'installation, en 1912⁸⁰, à l'école du village, des religieuses de l'Assomption de Nicolet⁸¹ va briser le monopole des laïques dans l'enseignement. Même si aucun certificat n'est exigé des religieuses, tous sont unanimes à reconnaître la qualité et la diversité de leur savoir et l'étendue de leur culture. La présence des sœurs à l'« externat » du village a un impact certain sur la vie culturelle du bourg en particulier et même de toute la paroisse. Les arts plastiques, la musique, le chant, la cuisine, la bienséance, dont les cours sont dispensés par les religieuses après les périodes ordinaires de classe, apportent un certain vernis à l'instruction réservée aux privilégiés du village. Bien plus, comptant sur des effectifs scolaires suffisants, de même que sur des enseignantes qualifiées, les commissaires du village demandent au Surintendant de l'Instruction publique que leur « externat » accède au rang d'école modèle⁸².

Pour s'assurer désormais la présence d'un personnel compétent dans les écoles du territoire, les commissaires doivent offrir des conditions plus alléchantes à leurs futures employées.

Ainsi, au domaine des salaires, l'on observe une lente augmentation au cours des années. Les rémunérations annuelles moyennes passent de 120\$ en 1885 à 150\$ en 1916-1917 et à 225\$ en 1922. L'institutrice peut encore arrondir ses revenus en faisant le ménage de ses locaux, en donnant des cours particuliers et, quelquefois, en recevant

une substantielle prime de monsieur l'inspecteur pour l'excellence de son enseignement. L'ancienneté et la qualité des diplômes influent aussi sur le niveau des salaires. La décision des commissaires de se charger des frais de chauffage des écoles, depuis 1899⁸³, ainsi que du salaire des sous-institutrices contribue à hausser le revenu des enseignantes qui, jadis, devaient supporter ces charges.

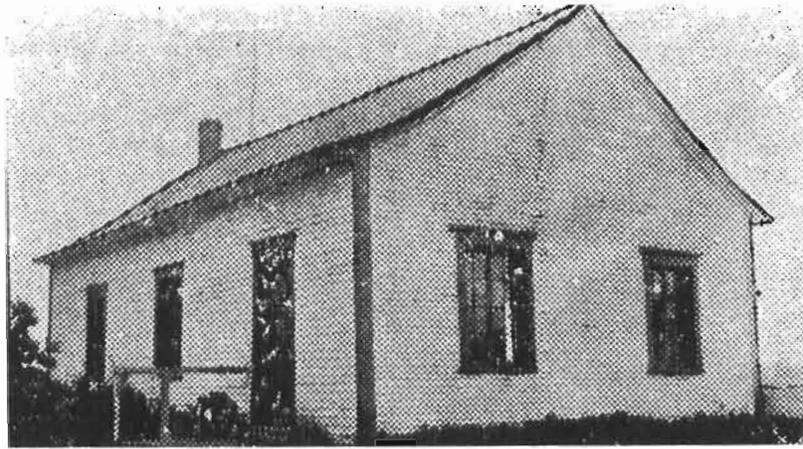
Par contre, le salaire de l'allumeur de poêle, le prix de la pension chez des propriétaires voisins, les transports et déplacements continuent à gruger leur traitement. En dépit d'une acceptation progressive de l'idée et la nécessité de l'instruction, le contexte dans lequel évoluent les institutrices de la paroisse demeure difficile.

Au début du XX^e siècle, au-delà de 40 p. cent⁸⁴ des propriétaires avouent ne savoir ni signer leur nom ni lire. Entièrement à la merci du bon vouloir du président du conseil scolaire et de ses commissaires pour la sécurité de son emploi et ses conditions de travail, l'institutrice des rangs doit encore faire face au chauvinisme des familles qui ne se gênent pas pour critiquer les méthodes d'enseignement de cette étrangère. Que peut faire une jeune fille qui, bien souvent, n'a même pas vingt ans, face à cette marmaille de tous âges dont le nombre peut atteindre soixante dans certains cas? Et que dire de la position d'une institutrice face à l'insubordination d'une sous-institutrice issue d'une famille du rang et apparentée à certains commissaires⁸⁵?

Lorsque toutes les possibilités d'entente ont été épuisées il ne reste plus qu'à s'en remettre aux décisions du Surintendant, qui, à la lumière des explications de ses inspecteurs, rend un jugement sans appel. Cette situation peut expliquer que, en dépit de l'amélioration des salaires entre 1890 et 1920, les institutrices ne font qu'exceptionnellement un long séjour au sein de l'appareil scolaire de Saint-Eugène.

Le conseil municipal et les besoins nouveaux

Au cours des décennies entourant le début du XX^e siècle, le développement du village, la spécialisation des activités agricoles et une croissance démographique remarquable exigent des adaptations rapides pour le gouvernement municipal de Saint-Eugène.



La salle municipale (c.1935). Déménagée à l'arrière de la nouvelle église, la vieille sacristie sert aux réunions du conseil municipal à partir de 1926 jusqu'à 1950 environ. Elle fut auparavant résidence privée (1911). (Photo tirée d'une ancienne brochure sur l'histoire d'Acton Vale, Mme Juliette Duff-Cotnoir, Acton Vale)

Parmi les nombreuses attributions du Conseil municipal, l'entretien et l'amélioration du réseau routier interne occupent de loin le premier rang des préoccupations et des dépenses. Les activités économiques exigent des routes carrossables si possible à longueur d'année. Or, avec les techniques de l'époque, cette obligation s'avère souvent difficile à remplir et demande la collaboration de tous les intéressés.

Selon la coutume, chacun continue de s'occuper de la portion de la route située devant ses propriétés⁸⁶. Par la suite, les propriétaires se cotisent pour défrayer le déblaiement de leur rang l'hiver. Enfin, après 1908⁸⁷, la municipalité se charge de l'entretien de la majorité des routes et accorde au plus bas soumissionnaire la tâche de les maintenir en bon état. Le rôle de l'inspecteur des routes demeure primordial. Payé par le Conseil, il voit à ce que chacun accomplisse sa tâche en toutes saisons, afin d'éviter les accidents et les bris causés par le mauvais état des voies.

La préoccupation nouvelle d'une rentabilisation maximale de l'agriculture amène les propriétaires de fermes à exiger de la municipalité des services plus nombreux. Ainsi l'égouttement des surfaces agricoles exige le creusage de fossés et de cours d'eau pour évacuer rapide-

ment les surplus. À cette fin, le Conseil délègue des syndics et son inspecteur agraire qui, après avoir décidé du tracé, répartissent les frais entre les propriétaires concernés. L'outillage étant encore rudimentaire, chaque cultivateur a la possibilité de payer sa part en travaillant au creusage ou au défrichage des abords du cours d'eau à établir. L'augmentation remarquable du nombre de bêtes à cornes et du cheptel en général demande une surveillance accrue des clôtures. Cette tâche revient à l'inspecteur d'enclos ou gardien, qui recueille les bêtes sur la voie publique ou chez les voisins pour les enfermer dans l'enclos municipal et faire payer une amende au propriétaire contre la restitution des égarées.

Gonflé tout autant par la venue des artisans et professionnels utiles à toute la communauté que par l'installation des rentiers venus finir leurs jours près de l'église, le village occupe une part de plus en plus grande des préoccupations du Conseil municipal. La cohabitation d'un important groupe de citoyens sur un territoire restreint demande un minimum d'équipement communautaire comme les trottoirs⁸⁸ qui, longeant les principales artères, évitent aux villageois de se faire écraser ou de se salir dans la boue des chemins.

Contrairement à plusieurs localités de sa taille, Saint-Eugène (village) ne possède pas de réseaux d'aqueduc et d'égouts, avec les inconvénients que cette situation peut entraîner⁸⁹. La vie en promiscuité entraîne des rixes et des querelles entre voisins quand ce ne sont pas des vols, des bris ou tout simplement des accrocs à la paix et à la tranquillité. Pour régler ces litiges mineurs, l'on a recours aux juges de paix⁹⁰. Choisis pour leur bon sens et l'expérience que leur donne un âge respectable, ces personnes assermentées évitent souvent des actions coûteuses.

Du Conseil municipal relève encore à cette époque tout ce qui concerne le bon ordre⁹¹, les mœurs et le bien-être de toute la population. C'est ainsi que la prolifération des commerces au village amène le Conseil, en 1908⁹², à la suggestion du curé Béliveau, à interdire toute vente le dimanche. Les marchands rétorquent que ce sont les cultivateurs qui les obligent à ouvrir leurs magasins après la messe et les offices. Pour faire cesser cette situation le pasteur lit en chaire la résolution du Conseil.

Le contrôle des permis⁹³ de vente de boisson, l'interdiction des danses publiques, la promulgation des quarantaines lors des épidémies, comme celle de 1918, la vaccination obligatoire, les frais d'hospitalisation et d'internement des nécessiteux et des aliénés⁹⁴, l'hébergement des vieillards pauvres, les frais de funérailles et d'enterrement des insolubles font également partie des attributions des élus municipaux.

Pour prendre en main tous ces secteurs, la municipalité doit pouvoir compter sur une organisation adéquate et des revenus assurés.

Source majeure du financement, les taxes foncières touchent la totalité des propriétés de la paroisse dont les superficies en acres varient entre 15 829 et 22 780 (6 331,6 et 9 112 ha)⁹⁵. Calculées à partir du rôle dressé par des évaluateurs désignés par le Conseil, les taxes représentent des pourcentages variables sur une base de cent dollars. Ainsi, entre 1893 et 1920, les taux oscillent entre 15¢ et 25¢.

La vente des permis d'hôtel⁹⁶, des permis aux colporteurs, quelques amendes, des subventions et allocations de plus en plus nombreuses arrachées au Gouvernement du Québec, pour la voirie surtout, complètent en gros les revenus municipaux.

Aux dépenses qu'entraînent les divers secteurs de la juridiction municipale, il faut ajouter les salaires des employés, tels les inspecteurs agraires, de routes, gardiens d'enclos, évaluateurs, syndics de cours d'eau, etc.⁹⁷ et le loyer pour les salles de réunion du Conseil chez certains particuliers⁹⁸ car Saint-Eugène ne possède pas encore d'édifice municipal.

Un coup d'œil sur les budgets permet de constater qu'entre 1893 et 1906 il existe un surplus des recettes sur les dépenses qui augmentent en proportion de l'accroissement de la population.

Pour administrer la chose municipale, l'ensemble des propriétaires de Saint-Eugène élit ses mandataires pour une période de deux ans. Selon la coutume, les conseillers proviennent de chacun des rangs du territoire, ainsi que du village.

Présidé par un maire choisi parmi les conseillers, le Conseil municipal, formé de cinq représentants,

se réunit une fois par mois pour prendre des décisions, recevoir et accepter les comptes, etc. Cependant, le véritable pilier de l'administration demeure le secrétaire-trésorier. Cette fonction assez stable est toujours confiée à un homme dont l'instruction dépasse la moyenne et dont la situation professionnelle et matérielle⁹⁹ est reconnue. La multitude des secteurs d'action, la difficulté de tenir à jour le rôle d'évaluation en cette période instable, la correspondance, qui se fait d'année en année plus abondante avec un Gouvernement du Québec de plus en plus présent dans les finances municipales, demandent au secrétaire-trésorier une grande partie de son temps. Si l'on ajoute la perception des taxes, les divers paiements à faire, on comprend pourquoi le salaire¹⁰⁰ du secrétaire-trésorier accapare une bonne partie du budget municipal. À chaque année, l'efficacité et les capacités du responsable de la comptabilité municipale doivent être constatées par deux vérificateurs¹⁰¹ choisis par le Conseil.

Autre caractéristique de l'époque: il n'est pas rare de retrouver les détenteurs du pouvoir municipal à plusieurs autres postes de prestige comme au conseil scolaire, dans le corps de marguilliers et à la direction de nombreuses confréries religieuses. Si l'on ajoute le curé à tous ces gens, l'on en vient à la conclusion que tous les pouvoirs de la paroisse reposent entre les mains d'un groupe fort restreint.

* * *

Que ce soit du point de vue population, du secteur des professionnels ou des étendues défrichées du territoire, du nombre des fermes, etc., la paroisse de Saint-Eugène connaît, à la fin de cette période, un sommet qu'elle ne retrouvera jamais par la suite.

Références

1. Les données sur la population de Saint-Eugène sont tirées majoritairement de la publication du Gouvernement du Québec: *Guide municipal* devenu par la suite *Statistiques municipales*. De 618 personnes qu'elle était en 1894 la population de Saint-Eugène atteint 1 200 citoyens en 1909.
2. Ces statistiques proviennent des *Registres d'état civil* conservés au presbytère Saint-Eugène. Nous retrouvons dans ces registres les actes de baptême, mariage et sépulture année par année.
3. Les comptes rendus des visites pastorales à Saint-Eugène que l'on retrouve dans les *Registres de délibérations des marguilliers de la Fabrique* conservés au presbytère, contiennent quelquefois des mentions soulignant le retour de familles des États-Unis. Plusieurs de nos informateurs âgés ont confirmé pour leur famille cette situation de retour au cours des années qui nous intéressent.
4. *Gazette Officielle de Québec*, vol. XXIII, no 7, pp. 493-494. Détaché de la paroisse Saint-Germain de Grantham ce territoire contient 2 400 acres (960 ha). Quant au nombre de familles, nous l'avons déterminé en nous basant sur un document portant le no 35-M, signé par le curé Forcier, de Saint-Eugène, et conservé aux Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Germain de Grantham*, 7 avril 1890. Cette source mentionne alors ceux qui sont en faveur de l'annexion, ceux qui sont contre, ainsi que les locataires; tous ces noms égalent la population concernée, soit une trentaine de familles.
5. Les statistiques sur l'agriculture proviennent entièrement des données produites par les divers *Recensements du Canada* pour 1891-1901-1911 et 1921.
6. Jean Hamelin et Yves Roby. *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides, 1971, p. 185.
7. Ici, ce sont bien les superficies moyennes consacrées au blé, à l'orge, à la pomme de terre qui diminuent. Par contre, les superficies totales moyennes des fermes ont fortement tendance à s'accroître. Ainsi elles passent de 68,7 acres (27,5 ha) en 1891 à 105,5 acres (42,2 ha) en 1921.
8. Au sujet de cette première association il n'existe à peu près pas de renseignements. Seul le *Rapport Général du Commissaire de l'Agriculture et des travaux publics de la Province de Québec* mentionne entre

- 1888 et 1907 les noms de certains citoyens de Saint-Eugène comme membres de ladite Société fondée, semble-t-il, en 1882.
9. Dès 1893, l'on dénombre 33 membres du Cercle à Saint-Eugène. Au fil des ans la participation s'accroît rondement pour atteindre 153 membres en 1908. Par la suite le nombre diminue lentement pour revenir à 33 en 1923. *Rapport Général du Commissaire de l'Agriculture et des travaux publics de 1894 à 1913. Minutes du cercle agricole de Saint-Eugène de Grantham du 5 avril 1899 au 18 mai 1929.* 191 pages conservées par M. Wilfrid Leblanc, de Drummondville.
 10. Firmin Létourneau. *Histoire de l'Agriculture*. s.l., s.e., 1959, p. 178.
 11. Il y avait à Saint-Eugène 156 fermes en 1891, 183 en 1911 et seulement 172 en 1921, cette diminution marquant l'amorce du regroupement des étendues qui ira en s'amplifiant.
 12. Selon Hamelin et Roby, *op. cit.*, p. 38, le Québec compte 11 fabriques entre 1860-1870, 84 nouvelles entre 1870-1880, 497 autres entre 1880-1890; enfin, 2 918 naissent entre 1890-1900.
 13. La fromagerie de M. Théroux-Nicolas est la première qui apparaît officiellement en 1892 dans le *Rapport Général du Commissaire de l'Agriculture et des travaux publics de la Province de Québec*. Cependant, le *Livre des Délibérations du Conseil Municipal de la paroisse de Saint-Eugène de Grantham, 1886-1892*, fait mention, le 8 avril 1890, d'une demande d'ouverture d'une rue au village pour se rendre à la fromagerie de M. Honoré Lapierre.
 14. Si l'on excepte la fabrique de M. Lapierre (1890), la fromagerie de M. Plante serait l'une des premières à se situer au village (1896) selon le *Rapport Général*.
 15. M. Oscar Belhumeur se porte acquéreur le 3 juillet 1906 du no 292 du rôle d'évaluation d'Alphonse Sicard. Le *Rapport Général...*, 1906ss. confirme la présence d'une beurrerie-fromagerie au rang Brodeur.
 16. Propriété de M. Euclide Sylvestre qui l'avait achetée d'un M. Fontaine pour 300\$ en 1890. La construction remontait à 1880. Archives personnelles, Lettre de Mme Thérèse Coutu, 4 décembre 1979, *Dossier Larose*.
 17. Propriété de M. Pierre Savoie, cette entreprise était encore en opération vers 1938. Archives personnelles, *Dossier Forêt-Poudrette*, Lettre de M. Gaston Poudrette, 16 novembre 1979.
 18. Selon M. Gaston Poudrette, son père avait d'abord appris son métier comme apprenti chez l'un de ses oncles à Saint-Liboire. Pour satisfaire aux demandes gouvernementales il ira, vers 1924, prendre quelques semaines de cours à l'École de laiterie.
 19. Il semble qu'encore à cette époque, et particulièrement l'hiver, les cultivateurs faisaient leur propre beurre. Certains parvenaient même à vendre une partie de leurs produits aux hôtels, par exemple.
 20. C'est le cas en particulier pour M. Henri Poudrette qui vendait sa production de beurre dans des formats de 56 livres (25 kg) à des particuliers et des grossistes de la métropole qui travaillaient le produit et le revendaient en blocs d'un livre.

21. Les autres propriétaires connus de fromageries et de beurreries furent: Charles Cyr et all. (1895), Delphis Drolet (1897), Aurèle Leclair (1906), Achille Durocher (1916), Téléphore Messier (1942). Selon les sources consultées, ces hommes n'exerçaient pas d'autres métiers.
22. Raoul Blanchard. *Le Centre du Canada français III*. Montréal, Beauchemin, 1948, p. 99.
23. Propriété de MM. Magloire Marcoux, père et fils (1913), la scierie est vendue vers 1921 à M. Ludger Bourret.
24. M. J.-Ambroise Duff est le fils de Bonaventure et de Philomène Caya, de Saint-Germain de Grantham.
25. M. Daniel Jutras poursuit quand même ses activités de menuisier car on lui doit la construction, en 1914, de l'école du chemin de Saint-Hyacinthe et celle de l'un des arrondissements du rang Brodeur en 1897.
26. Le curé B. Morin, parlant de la nouvelle école du village, écrit: « M. J.-A. Duff a droit à des félicitations pour le travail qu'il fait lui-même et pour la surveillance qu'il exerce afin que tout soit solide et durable. » Archives du presbytère de Saint-Eugène. *Cahier de documents à conserver*, p. 3.
27. Dans le cas particulier de la construction du couvent, en 1910, M. J.-A. Duff emploie M. Moïse Tellier, un menuisier, MM. Louis-Georges et Édouard Ménard comme maçons et M. Adélar Forest comme plombier.
28. M. J.-A. Duff occupe le poste de secrétaire-trésorier de la municipalité de 1920 à 1930, secrétaire de la commission scolaire de la campagne de 1919 à 1930, secrétaire du Cercle agricole en 1913, etc.
29. Les curés de Saint-Eugène à cette époque sont: MM. Joseph Forcier, 1881-1904; P.-Georges Béliveau, 1904-1910; Benjamin Morin, 1910-1923.
30. Les *Recensements du Canada de 1891, 1911, 1921* révèlent que tous les citoyens de Saint-Eugène seraient de religion catholique romaine.
31. D'autres documents relèvent les noms de médecins à Saint-Eugène sans préciser s'ils y sont établis en permanence. Ainsi l'on retrouve, en 1885, la présence du Dr L.-O. Lavallée. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de Saint-Eugène*, document no 8, le 1^{er} septembre 1885. En 1888 et 1892 nous retrouvons le nom du médecin Joseph Barolet siégeant au conseil d'hygiène paroissial. Archives de la Municipalité de Saint-Eugène, *Livre des Délibérations du Conseil...*, 1886-1892.
32. Le médecin J.-A. Viger demeure à Saint-Eugène (1899-1908); le Dr J.-M. Dupont (1907-c.1918); le Dr Léo Viens (1917-c.1930). Un médecin du nom de Prévost aurait aussi pratiqué dans la paroisse.
33. Le Dr Viger occupe le poste de secrétaire municipal (1900-1907); M. Dupont (1911-1912); M. Viens (1918-1920). Tous occupent aussi le poste de secrétaire du Conseil scolaire de la paroisse: Viger (1900-1907); Dupont (1907-1911); Viens (1918...). J.-A. Viger est même secrétaire du Cercle agricole de 1900 à 1906.

34. Cette année-là (1905), d'autres forgerons s'installent dans la paroisse, soit MM. Zéphir Adam et Delphis Turenne. En 1911, M. Ovide Turenne est aussi forgeron.
35. Parmi les boulangers de l'époque nous pouvons nommer MM. Ernest et Évariste Boisvert (c.1905), M. Arthur Laffleur (c.1908), M. Alberto Chabot (c.1920), M. Ovide Dupuis (c.1895).
36. Selon les dires de Mme Thérèse Coutu, c'est M. Napoléon Milotte qui fut le premier à passer dans les rangs vers 1884. Par contre, le chemin de Saint-Hyacinthe est desservi en 1903 par un boulanger de Saint-Nazaire, M. Donat Houle. Archives personnelles, *Fonds Larose*; lettre de Mme Coutu, le 4 décembre 1979.
37. Les bouchers et commerçants de viande de Saint-Eugène sont, pour ces décennies, MM. Ludger Neveu (1918-1919), Oscar Sénécal (c.1917), Joseph Jetté (c.1918-1919).
38. Les principaux étant MM. Joseph Jetté (c.1918-1919), Joseph Saint-Sauveur (c.1894), Marc McDuff et Ulric Caron (c.1910), Louis Deslandes (c.1896), Joseph Brouillard (c.1910-1911), Ubald Sénécal (c.1910-1911), Frédéric Auclair (c.1900). « Saint-Eugène de Grantham » dans *Lowell's Business Directory of the Province of Quebec, 1910-1911*, p. 696. Archives de la municipalité Saint-Eugène, *Rôle d'évaluation de la Municipalité Saint-Eugène de Grantham en 1905*, etc.
39. M. Magloire Marcoux semble le seul meunier de l'époque.
40. Parmi ceux-ci: François Bastien (c.1891), Moïse Tellier, Israël Saulnier, Adrien Clerc (c.1918-1919), Anadlet Filion (c.1908), Henri Crevier (c.1905), Napoléon Tanguay (c.1905), etc.
41. Louis Ménard (c.1905) et Napoléon Boulanger (c.1908).
42. M. Pierre Duff, M. Damasse Neveu, M. Exoré Beaudreault, dame J.-Bte Plante tiennent, à un moment ou l'autre, un hôtel ou une maison de chambres (pension).
43. MM. Achille Asselin et Félix Lapointe (c.1918-1919), Philias Saint-Sauveur (c.1911) et Adolphe Marcotte et Honoré Lapierre (c.1890).
44. Mlle A. Blais (c.1910-1911), Mme Zéphir Adam, Mme Ovide Dupuis.
45. *A Statutory History of the Steam and Electric Railways of Canada, 1836-1937*, publié par le Département des Transports (fédéral).
46. Selon le *Livre des Délibérations du Conseil...*, 1886-1892, les conseillers répondent, le 5 août 1889, que la municipalité ne possède pas les finances pour accepter l'offre de la compagnie de chemin de fer de Drummond. D'autres croient cependant, comme M. J.-Roméo Marcoux, que ce refus est influencé par le curé Forcier qui désire contrer l'envahissement de son village par des étrangers difficiles à contrôler, dont les influences sur la population pourraient être néfastes. Archives personnelles, *Entrevue avec M. J.-R. Marcoux de Charny*, le 16 août 1979.
47. À cette époque, les gens de Saint-Eugène désignaient l'entrepôt sous le nom de « *Freight Shed* ». M. Michel Larose, demeurant près de l'entrepôt, s'occupa un certain temps des marchandises et des passagers. Par la suite, un certain James Gill (marié en 1898 à Mlle Auclair) en devient responsable.

48. M. Joseph Larose mentionne dans son *Journal*, le 7 mars 1955: « Le train de Nicolet ne passe plus, il n'y a plus de « mail » à la station qui débarque ici, il avait commencé à passer en 1891 (malle et passagers). » Archives de la famille Larose, Drummondville, *Journal de M. Joseph Larose (1881-1958)*, année 1955. Selon Mme Juliette Duff-Cotnoir: « Le courrier arrivait par train. — Le soir, venant de Montréal et le matin, venant de Nicolet. » Archives personnelles, *Fonds Duff*, lettre de Mme Juliette Duff-Cotnoir, le 28 novembre 1979.
49. Ernestine Charland-Rajotte. *Drummondville. 150 ans de vie quotidienne au cœur du Québec*. Drummondville, Éditions des Cantons, 1972, pp. 91-95.
50. Cet établissement connaît de nombreux propriétaires en peu d'années: MM. Girard, Lessard (1904), Dauplaise (1904), Parenteau (1905), Lefebvre (1906), Pierre Duff (1907), Nap. Paul (1917), Parenteau, Beaulieu (1919). Pendant quelques années, cet hôtel avait un permis (c.1909) pour vendre des boissons alcoolisées.
51. Les responsables de la gare de Saint-Eugène au cours de ces années sont: MM. Savoie et Euclide Désaulniers (c.1905-1919).
52. Le lait se gâtant vite sous l'effet de la chaleur, les cultivateurs avaient appris à conserver cette denrée périssable en descendant les contenants de lait dans un puits au moyen de câbles, les soirs d'été où la chaleur était grande et le dimanche, journée où l'on ne pouvait porter son produit à la fabrique de beurre ou de fromage.
53. Bien que M. Joseph Larose ne note le premier passage d'une automobile à essence près de sa demeure qu'en 1925, il semble bien que de tels véhicules voyagent sur les routes de la paroisse bien avant cette date car, en 1918-1919-1921, le Conseil reçoit des plaintes et des comptes à payer pour des bris d'automobiles sur ses routes. Archives de la famille Larose, *Journal de Joseph Larose (1881-1958)*, année 1925. *Livre des Minutes du Conseil de Saint-Eugène de Grantham, 1908-1922*.
54. La situation est passablement critique lorsque l'on constate que, en 1886, il existe 162 bancs pour 130 familles dont 37 bancs au jubé et que, en 1895, la paroisse compte 175 familles.
55. L'abbé Pierre-Georges Béliveau est né à Saint-Grégoire-le-Grand, le 28 juin 1851. Ordonné prêtre à Trois-Rivières par Mgr L.-F. Lafèche en 1880, il devient vicaire à Saint-Barnabé, Warwick, Drummondville, puis curé de Sainte-Élisabeth, Sainte-Anne-des-Saults et Saint-Eugène en 1904 (8 février). Il y décède le 11 septembre 1910. Arthur Bergeron. *Le Clergé du diocèse de Nicolet, 1885-1958*. Wickham, s.e., 1958.
56. Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable de documents de Saint-Eugène de Grantham*, document no 42. Requête de la majorité des propriétaires pour obtenir une nouvelle église (datée du 6 juillet 1905).
57. Il s'agit ici de M. Louis Caron, fils (1871-1926). Yves Beaugard et Clément Rondeau. *Saint-Eugène, 1878-1978. Sa chapelle. Son église. Son presbytère*. Saint-Eugène, s.e., 1978, pp. 38, 39, 40.

58. Au mois de mars 1906, le curé et la Fabrique demandent des soumissions pour le transport de la vieille église, de sa sacristie et d'un hangar. Sept réponses en règle proviennent de divers entrepreneurs de la région. L'on retient celle d'Édouard Giguère, cultivateur de Saint-Aimé, au montant de 500\$.
59. En particulier, Maxime Duguay, Michel Rondeau et Georges Saint-Sauveur qui ont travaillé à la confection des solages.
60. Archives du presbytère Saint-Eugène, *Cahier de documents à conserver*, p. 2.
61. Archives du presbytère Saint-Eugène, *Registre des délibérations*, Livre 1, p. 222.
62. Archives du presbytère Saint-Eugène, *Registres des comptes et dépenses, 1879-1978*. C'est ainsi qu'en 1900 les recettes de la Fabrique s'élèvent à 1 787,78\$ et que les dépenses totalisent 1 588,13\$ pour un surplus de 194,65\$. En 1905, année où la construction est décidée, les revenus sont de 1 622,26\$ et les dépenses de 1 549,62\$ avec un solde de 72,64\$.
63. La confection des nouveaux bancs de la nef est accordée à M. J.-A. Duff, le propriétaire de l'entreprise de portes et châssis, voisine de la nouvelle église.
64. En 1908, l'un des artisans dans la finition de la sacristie, M. Philius Thibodeau, exécute pour 1 500\$ la voûte et le splendide plafond à motifs en relief.
65. M. Benjamin Morin est né à Saint-Célestin le 15 août 1866, et fut ordonné prêtre le 30 juillet 1893. Devenu curé de Saint-Eugène en 1910, il y demeure jusqu'en 1923 alors qu'il devient curé de la paroisse voisine, Saint-Guillaume. Il décède le 26 septembre 1946. Yves Beauregard, Maryse Peloquin, Alyne Saint-Sauveur, Danielle Goulet. *L'Écho du Moulin à Feu, 1879-1979*. Saint-Eugène, s.e., août 1979, p. 22.
66. Les revenus de la Fabrique semblent se multiplier dès ces années car il atteignent 5 745,28\$ en 1914, alors qu'en 1910 ils n'étaient encore que de 1 797,26\$. *Livres de comptes et dépenses de la Fabrique, 1879-1978*.
67. Des travaux de rénovation et d'agrandissement avaient été effectués à l'église de Saint-Germain en 1905. La Fabrique de Saint-Eugène débourse en 1908 la somme de 20\$ pour acquérir la splendide balustrade gothique de cette paroisse. Yves Beauregard et Clément Rondeau. *op. cit.*, p. 23.
68. Louis Jobin (1845-1928) demeurant à Sainte-Anne-de-Beaupré, près de Québec, est considéré par Marius Barbeau comme le dernier grand statuaire religieux de la période traditionnelle du Québec. Marius Barbeau. *Louis Jobin, statuaire*. Montréal, Beauchemin, 1968, p. 46. Le 30 décembre 1918, *Le livre des comptes et dépenses de la Fabrique* mentionne: « Payé à M. Louis Jobin, statues Saint-Isidore et Saint-Louis de Gonzague 400\$. » Quant à la statue centrale (Saint-Eugène) les sources demeurent muettes sur sa provenance. Il est cependant permis de croire qu'elle serait l'œuvre de M. Louis

- Jobin, car ce sculpteur avait, semble-t-il, la faveur des architectes Caron (1909).
69. À tous ces groupes déjà cités il faut ajouter: Le Scapulaire du Mont-Carmel (1898), le Scapulaire Bleu, les Cinq Scapulaires.
 70. Cette attitude n'étonne pas car la majorité des conseillers représente les rangs de Saint-Eugène.
 71. Archives nationales du Québec, Section Archives officielles, *Correspondance du Surintendant de l'Instruction Publique*, document 1822-1892ss. En dépit d'une pétition de 99 noms de propriétaires contre ce projet, le Surintendant penche en faveur du projet du village.
 72. *Ibid.*, 10 février 1894.
 73. *Gazette officielle de Québec*, vol. XXVI, p. 1451, 1^{er} juillet 1894.
 74. A.N.Q. Archives Officielles. *Correspondance du Surintendant de l'Instruction Publique*, document no 220-1, 1894. Délégué à Saint-Eugène le Dr Jos A. Beaudry doit examiner à fond les inconvénients et les avantages des terrains Lafleur et Rondeau. Le médecin exécute sa mission en mai 1895.
 75. Ces divers taux de cotisation proviennent des Rapports annuels de *l'Instruction Publique de la Province de Québec*, en particulier de la rubrique des aides aux municipalités scolaires pauvres. Nous pouvons ajouter que l'ensemble des propriétés du village est évalué à 28 715\$ en 1907-1908, et 30 675\$ en 1912-1913.
 76. *Gazette officielle de Québec*, vol. XXXVII, no 9, janvier 1905, pp. 40 et 118 et 530. Ce nouveau territoire comprend les lots 1311 à 1337 inclus et les lots 1377 à 1400 compris des plans et livre de renvoi officiel du cadastre du canton de Grantham.
 77. A.N.Q. Archives officielles, *Correspondance du Surintendant de l'Instruction Publique*, document no 184, 1898, le 29 décembre 1897. « Que par suite du développement rapide du rang dit Brodeur, l'unique école en opération ne suffit plus aux besoins. »
 78. L'arrondissement du bas du rang vers Saint-Guillaume porte le numéro 5 et celui vers Saint-Nazaire le numéro 4.
 79. Ces allocations oscillent entre 80\$ et 112\$ de 1893 à 1900. Il arrive quelquefois que le Surintendant accorde certains bonis pour des constructions d'écoles, par exemple. *L'Instruction Publique. Rapport du Surintendant*.
 80. Dès 1910, le curé B. Morin entreprend des démarches pour obtenir la venue des religieuses car, dans un texte relatant les cérémonies de bénédiction de l'école nouvelle, il écrit: « C'est dans cette maison que l'intéressante jeunesse de ce village recevra dans un avenir prochain, nous l'espérons, l'éducation et l'instruction des Révérendes Sœurs de l'Assomption de Nicolet. » Archives du presbytère Saint-Eugène, *Cahier de documents à conserver*, p. 3.
 81. Le 27 août 1912, trois religieuses: Sr Sainte-Élise, supérieure, Sr Saint-Norbert, assistante, Sr Sainte-Adéline prennent la direction de l'école du village.
 82. En 1913, le Conseil scolaire du village demande au Surintendant la permission d'établir une école modèle. Appuyés par les citoyens du

- village, les commissaires avancent qu'il y a au moins 6 élèves capables de faire le 5^e cours. Pour ce faire, l'on désire une subvention de Québec.
83. Le bois de chauffage pour les écoles était obtenu par le moyen des soumissions les plus basses adjudgées à la porte de l'église une fois par an. Ainsi la vente du bois de chauffage pour l'école du village, depuis le 2 septembre 1900 jusqu'au 30 juin 1901, est adjudgée à M. Jos. Desrosiers pour la somme de 16,75\$.
 84. C'est ainsi que, dans une pétition adressée en 1892 au Surintendant de l'Instruction publique, 99 propriétaires expriment leurs désirs. Sur ce nombre 40 avouent ne savoir signer, soit 44,4 p. cent.
 85. Le 10 avril 1905, l'institutrice H. Charbonneau du village s'exprime en ces mots au Surintendant au sujet des difficultés qu'elle a face à la sous-institutrice qui lui a été imposée. « Le président des commissaires, un ami de la famille (presque un parent) de la sous-maitresse lui a conseillé de ne pas m'écouter quand je lui disais comment employer son temps en classe... » A.N.Q. Documents Officiels, *Correspondance du Surintendant de l'Instruction Publique*, document no 715, 1905.
 86. C'est le rôle de l'inspecteur de voirie nommé par le Conseil de voir à ce que tous et chacun fassent leur devoir pour l'entretien des routes. Lorsqu'un bris de voiture survient sur l'une ou l'autre des routes de la paroisse, normalement les coûts de réparation incombent au responsable de la section de chemin où l'avarie s'est produite.
 87. La prise en main des routes paroissiales par la municipalité se fait de manière progressive. Ainsi, en 1914, et peut-être avant, les chemins d'hiver sont accordés aux plus bas soumissionnaires au mois de novembre, sur le perron de l'église, soit pour 20\$ et moins et 97\$ en tout. Il faut attendre par la suite en 1921-1922 pour assister à la prise en main de façon définitive du système routier, et cela pour toutes les saisons. De nouvelles taxes seront prélevées à cette fin. Sans doute les nombreux bris de véhicules automobiles survenus depuis 1918-1920 ont contribué à l'adoption de cette solution. *Livre des Minutes du Conseil de Saint-Eugène de Grantham, 1908-1922*, novembre 1914, 5 décembre 1921, 6 février 1922.
 88. L'existence de trottoirs en béton n'est confirmée par les sources qu'en 1921-1922 par le règlement 42 de la municipalité. Avant cette date sans doute existait-il certains trottoirs de bois.
 89. Par exemple, le 17 octobre 1917, les conseillers défendent à M. Oscar Sénécal de jeter l'eau (route de la Fabrique) et ne rien laisser... méchantes odeurs autour de son abattoir, Cf. référence 93.
 90. Parmi ceux-ci citons MM. Euclide Désaulniers et Alphonse Dauplaise (1914), Adélarde Forêt (1916).
 91. Par exemple, le 3 août 1908, des insultes, des injures faites au curé de la paroisse entraînent le conseil municipal à réagir en imposant des amendes et en désignant M. Louis Maher comme constable pour maintenir le bon ordre et l'État. Il aura droit à l'insigne et pourra mettre les fautifs aux arrêts. Pour prouver sa soumission, le conseil

- fait parvenir sa résolution écrite à M. le curé. *Livre des Minutes du Conseil de Saint-Eugène de Grantham, 1908-1922.*
92. Passée à la réunion du mois de décembre 1908, cette résolution est expédiée au curé Béliveau pour qu'il la lise en chaire car: « ... Messieurs les marchands se plaignent qu'ils sont forcés par les fidèles de leur vendre le dimanche... ». Archives du presbytère Saint-Eugène, *Documents divers.*
 93. De plus, le conseil voit à ce que les restaurants ferment pendant les messes. La municipalité surveille aussi, grâce à son inspecteur, la réglementation concernant la fabrication du pain, du sucre et du sirop d'érable. *Livre des Minutes du Conseil de Saint-Eugène de Grantham pour 1913*, le 7 mai et p. 284.
 94. Entre 1899 et 1921, quatre cas se sont présentés et ils étaient conduits à Beauport près de Québec. Les coûts variaient entre 55\$ et 200\$.
 95. Les données de diverses provenances sur les superficies totales de la paroisse semblent varier un peu. Ainsi les *Recensements du Canada* donnent, pour les années 1891, 1901, 1911 et 1921, respectivement 10 716 acres (4 276 ha), 18 706 (7 492 ha), 15 160 (6 064 ha), 18 143. Par contre, les données tirées de *Statistiques et Guides Municipaux (Rapports Municipaux)* donnent, pour 1891, 18 000 acres (4 280 ha) évaluées pour 1901, 15 879 acres (6 351 ha), 1912, 21 210 acres (8 484 ha) et 1921, 18 420 acres (7 368 ha) de terres imposables.
 96. Dans les rarissimes cas de permis de vente d'alcool accordés à l'hôtel Duff, près de la gare, en particulier, les revenus sont de 20\$ à 24\$ en 1909-1910. Par contre, les certificats ou licences d'hôtel de tempérance ne rapportent que 2,50\$ par année.
 97. La municipalité doit aussi déboursier de forts montants pour le chemin de fer du comté de Drummond. Commencés vers 1886, ces paiements sont de 228,57\$ en 1887 et équivalent à 17¢ du cent dollars d'évaluation en 1893.
 98. Le conseil municipal tient ses séances chez Mme J.-Bte Plante (c.1893), M. Ludger Bélisle (c.1899), M. Henry Crevier (c.1908), M. Adélarde Forêt (c.1910), M. Henry Vincent (c.1912), M. Adélarde Forêt (c.1920).
 99. Aussi bien que du secrétaire-trésorier des commissions scolaires il est exigé du secrétaire-trésorier municipal un certificat de solvabilité ou, à défaut, l'appui d'endosseurs possédant des biens suffisants. L'importance des sommes et les difficultés d'administration exigent cette précaution.
 100. Le salaire de secrétaire-trésorier est de 80\$ par année de 1893 à 1913 mais atteint 100\$ en 1919 et 150\$ en 1920. Les détenteurs du poste furent, de 1890 à 1920, MM. Thos.-L. Désaulnier (1890), H. Lapierre (1891), Louis Tessier (1894), J.-A. Viger (1900), Albert Tellier (1907), J.-A.-M. Dupont (1911), Antoine Plante (1912), Léo Viens (1918).
 101. Les hommes fréquemment en contact avec les chiffres, marchands, industriels, curés, étaient choisis pour faire la vérification des comptes de la municipalité et ils recevaient un montant pour leurs services, généralement cinq dollars.

V Au rythme de la nation québécoise (1920-1960)

L'installation d'un service ferroviaire (1890) et la spécialisation dans le domaine agricole vers la même époque amorcent l'ouverture de la paroisse sur la grande région qui l'entoure.

L'implantation à Saint-Eugène, surtout après le premier conflit mondial, de tous les services dont se dote le Québec vient accélérer ce processus et met la communauté agricole à l'heure du pays tout entier. Cette transformation aura ses conséquences tant dans les domaines économique et familial que dans l'évolution de tout le groupe paroissial.

Fin d'un isolement: multiplication des moyens de transport et de communication

Un service postal plus efficace

Après de longues années de stagnation depuis l'établissement du premier bureau de poste, l'arrivée du train donne un souffle nouveau au développement de ce service à Saint-Eugène. Dorénavant, lettres, colis et journaux parviennent à la gare, en provenance de Nicolet ou de Montréal¹, en des temps beaucoup plus courts. Transportés au village par un homme de confiance², les sacs de « malle » sont remis au maître de poste qui en classe le contenu et répartit les envois dans le casier de chacun des destinataires. Pour accommoder l'ensemble des citoyens, les agriculteurs en particulier, le bureau de poste ouvre ses portes même le dimanche après la messe et les offices.

La croissance du volume de courrier et l'urgence de certains envois, comme les journaux quotidiens, amènent M. Henri Poudrette à mettre sur pied un système de distribution à domicile. Par suite de l'accord de nombreux propriétaires, un postillon rural parcourt avec son cheval dès 1915 un périple de 28 milles (44,8 km) qui couvre le territoire et cela plusieurs fois par semaine. La tâche n'est pas une sinécure: l'état lamentable de routes au printemps et à l'automne, les aléas d'une température changeante et rude, des chemins raccourcis en plein bois, loin de toute habitation, ne représentent que quelques-uns des inconvénients que rencontre le postillon de Sa Majesté.

Fait à signaler, la distribution du courrier devient presque le monopole du clan familial Forêt-Poudrette de 1913 à 1946 et de nouveau en 1960. En effet, si l'on excepte la période 1946-1959, le bureau de poste³ est situé dans la maison de M. Adélarde Forêt, qui occupe la fonction de maître de poste. M. Gaston Poudrette, gendre du précédent, prend la relève au même endroit après 1960. Or le postillon rural, de 1915 à 1931, M. Henri Poudrette, est le père de Gaston.

Vers 1950, l'utilisation du véhicule-moteur⁴ accélère encore la distribution du courrier. En 1960, délaissant le transport par train, jugé trop lent⁵, les sacs de courrier arrivent directement de Drummondville par camion au coût de 500\$ par année.

Les conséquences de l'établissement d'un service postal efficace sont nombreuses. Ainsi les agriculteurs peuvent se tenir au fait des prix des marchés agricoles et réagir en conséquence. Grâce aux informations reçues sous forme de publicité dans les journaux ou les revues spécialisées ils apprennent à connaître les meilleurs engrais, l'équipement dernier cri et les instruments agricoles susceptibles d'améliorer leur exploitation. Il faut aussi souligner que, depuis 1920 surtout, la radio (pour les agriculteurs qui possèdent des récepteurs) a également amélioré l'information agricole.

La circulation plus facile des revues, des articles sur la mode, la cuisine et les travaux ménagers va modifier les habitudes de vie et faire disparaître certaines façons traditionnelles de travailler, de s'alimenter, de se vêtir. Quant à la venue des catalogues des grands magasins de

Montréal, elle va réduire le volume de ventes des marchands locaux, à l'époque des Fêtes en particulier.

Un meilleur service postal entraîne également des conséquences au niveau de l'idée d'appartenance de la communauté de Saint-Eugène à la région qui l'entoure, à la province et au pays. Des publications hebdomadaires, comme la *Parole* de Drummondville (depuis la fondation de ce journal en 1926, la paroisse y possède sa chronique⁶, et aussi quelques quotidiens comme *l'Action Catholique*⁷, *La Presse*, *La Patrie*, véhiculent rapidement l'information. Ce mouvement de transformation des mœurs et des mentalités, déclenché par une circulation accélérée des idées, se voit bientôt appuyé par d'autres changements tout aussi révolutionnaires.

Le téléphone

Inventé en 1876 par Alexandre Graham Bell, le téléphone se perfectionne et se propage rapidement car la grande utilité de cette invention emporte l'assentiment de tous.

Dans notre région, il est question du téléphone en 1892 alors que M. J. Lemire, de Drummondville, obtient du conseil municipal de cette localité un permis pour installer des poteaux portant les fils de transmission.

Par la suite, comme le mentionne Mme Ernestine Charland-Rajotte: « Les campagnes ont bénéficié assez rapidement de cette invention au moyen des lignes de groupe⁸. » C'est ainsi qu'à Saint-Eugène les sources révèlent que, dès 1894⁹, le conseil municipal accorde la permission à M. Lemire et à la Cie de Téléphone Drummond de passer une ligne téléphonique sur le territoire de la paroisse. Cependant les coûts assez élevés de l'installation font que les intéressés sont très peu nombreux. Il faudra attendre encore vingt ans avant qu'il ne soit à nouveau question du téléphone à Saint-Eugène.

Selon certains témoignages oraux, l'installation de postes téléphoniques à Saint-Eugène se fait à l'époque de la Première Guerre mondiale. Les abonnés du rang Brodeur et ceux du chemin de Saint-Hyacinthe adhèrent à la coopérative téléphonique de Saint-Nazaire d'Acton alors que ceux du village et du rang de l'église dépendent du « central » de Saint-Guillaume d'Upton. Des informateurs se rappellent que le bureau de poste et le presbytère ont été

parmi les premiers à se munir de ce service grâce à la ligne de groupe. Quelques années plus tard, vers 1923-1924¹⁰, M. Henri Poudrette, postillon et maître-beurrier, possède son téléphone et sert de messenger pour bon nombre d'agriculteurs de son rang. M. Joseph Larose, cultivateur et commerçant de foin, se procure lui aussi assez tôt l'un de ces appareils.

L'installation de lignes téléphoniques dans la paroisse aura un impact considérable. D'abord la possession d'un téléphone apporte un certain prestige auprès de son entourage, car bien peu de citoyens s'accordent ce luxe. Par contre, les commerçants, les marchands, le gérant de banque, le curé reconnaissent rapidement les bienfaits de cette invention qui leur facilite les affaires et leur fait épargner du temps et des déplacements.

Pour l'ensemble de la population, le téléphone accélère la circulation des nouvelles. Alors que les appareils se multiplient, après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs abonnés se retrouvent sur la même ligne. Connaissant les signaux de ses voisins, l'on ne se gêne pas pour écouter les conversations. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, la moindre nouvelle de famille devient le secret de Polichinelle, ce qui crée un contexte bien particulier dans ce petit monde que constitue la communauté des citoyens de Saint-Eugène. Considéré comme un moyen exceptionnel de communication au début du siècle, le téléphone devient, au fil des ans, un instrument d'usage courant.

Routes et véhicules motorisés

Le premier étonnement passé, les craintes apaisées¹¹, l'utilité des automobiles et des camions emporte rapidement l'approbation générale. Après quelques audacieux prédécesseurs¹² que l'on traitait d'originiaux, les propriétaires de véhicules abondent et ces inventions à quatre roues deviennent un élément journalier du paysage rural. Mais l'ère du véhicule moteur va demander des ajustements dans le réseau routier.

Sans doute plus préoccupés qu'auparavant par leurs tâches journalières, les agriculteurs négligent l'entretien des portions de route qui leur sont assignées. Les bris d'automobiles sur les routes municipales se multiplient et occasionnent aux édiles municipaux plusieurs désagrè-



Une vieille automobile (c.1924). Ramenée après un séjour aux États-Unis par M. Henri Pelland, cette voiture fut l'une des premières à circuler sur les routes de la paroisse. (M. Henri Pelland, Saint-Eugène)

Armand Jetté (c.1940). Troisième à partir de la gauche, M. Jetté fut le premier garagiste de Saint-Eugène, vers 1939. (Famille Jetté, Saint-Hyacinthe)

ments¹³. Face au désintéressement des propriétaires fonciers et à la croissance des véhicules, le conseil décide, au cours de 1921, de prendre les routes de la paroisse sous sa responsabilité¹⁴ autant l'hiver que le printemps. L'entretien se fera dorénavant à la charge de tous les citoyens grâce à certaines taxes¹⁵.

En dépit de toute la bonne volonté qui les anime, le maire et ses conseillers ne parviennent pas à couvrir les frais qu'entraînent de continuelles améliorations aux routes. Ces chemins de terre ou de gravier subissent à chaque année les sévices du gel et du dégel. De revêtement fort mince, ils n'offrent pas beaucoup de résistance aux eaux de ruissellement ou aux attaques des incendies de tourbières comme celui de 1921 qui vient endommager le haut du rang Saint-Joseph (Brodeur). L'épandage de gravier, la construction de ponts nouveaux, le rétablissement des bases entamées par l'eau ou le feu, le nivellement des chaussées, etc. entraînent des dépenses croissantes. Pour suffire à la tâche il ne reste plus, pour éviter une nouvelle hausse des taxes foncières, qu'à demander l'aide gouvernementale sous forme de subventions. Le succès de ces demandes dépend bien souvent du poids politique du député.

Après de nombreuses démarches, aux dires du député, la paroisse obtient un certain montant qui permet de parer aux situations les plus urgentes.

Jusqu'aux années 40, l'arrivée de l'hiver à Saint-Eugène signifie la fin de la circulation automobile sur



Le magasin général Jetté (c. 1930). Propriété de Joseph Jetté, ce magasin fut aussi bureau de poste (1906-1913). Jadis parallèle à la rue principale, ce bâtiment fut déplacé pour laisser passer une route venant du rang Brodeur. Nous pouvons remarquer, au premier plan, les pompes à essence pour accommoder les automobilistes traversant la paroisse et les clients locaux. (Carte postale; archives de l'auteur)

le territoire municipal¹⁶. Pendant longtemps encore l'entretien des chemins d'hiver est confié aux plus bas soumissionnaires qui ne disposent que d'un chasse-neige en bois et d'un rouleau traîné par des chevaux. Il faut attendre les années 50 pour que la municipalité confie l'ouverture des chemins d'hiver à des entrepreneurs possédant un équipement motorisé¹⁷. Les voitures peuvent dès lors circuler toute l'année.

Les vastes projets de construction routière mis de l'avant par le gouvernement québécois à la fin des années 20 sonnent pour ainsi dire le glas des derniers remparts d'isolement qui assujettissaient encore le territoire de Saint-Eugène.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'ère du véhicule motorisé, le gouvernement du Québec décide en effet la construction de voies carrossables importantes entre les principaux centres de la province. Saint-Eugène étant située sur le tracé possible de la nouvelle route devant relier Victoriaville à Saint-Hyacinthe, les autorités décident, par l'intermédiaire d'un référendum tenu en 1926¹⁸, de consulter les propriétaires de la paroisse. Approuvé par la majorité, le tracé coupe le territoire municipal d'est en ouest en empruntant d'abord le chemin de Saint-Hyacinthe, le rang de l'église et le rang Brodeur vers Saint-Hugues.

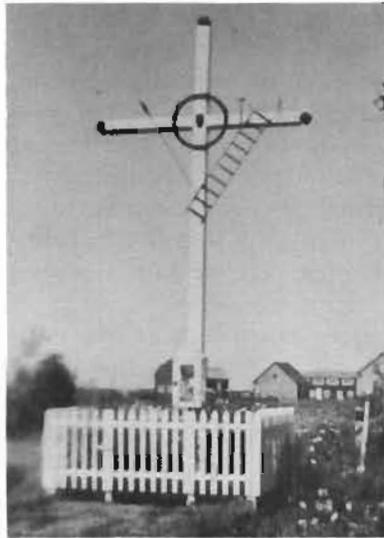
Le trajet s'étend sur une longueur de 11,5 milles (18,4 km). Cette entreprise de taille exige une nombreuse main-d'œuvre¹⁹, des voitures, des chevaux et de la matière première en abondance. Les retombées économiques dans la paroisse sont immédiates, en particulier au cours de 1927-1928²⁰, par les salaires versés à plusieurs cultivateurs et journaliers.

L'inauguration officielle de la nouvelle route entre Drummondville et Saint-Hyacinthe a lieu le 3 octobre 1929²¹ à peine quelques jours avant le célèbre krach économique de New York.

Moins de dix années s'écourent et, de nouveau, Saint-Eugène se retrouve sur le trajet d'une route d'envergure nationale. En effet, vers 1939, le gouvernement présente un projet sans précédent qui vise à relier la capitale, Québec, à la métropole, Montréal, par la rive sud du Saint-Laurent. Entreprise simultanément à chacune de ses extrémités, la nouvelle route coupe littéralement le territoire de Saint-Eugène du nord-est au sud-ouest. En 1943, en plein cœur du conflit mondial, les travaux atteignent la paroisse et, pour la première fois semble-t-il, l'on utilise le béton comme surface de recouvrement²² de la chaussée. Fait surprenant, au cours de cette même année, le conseil municipal adopte une résolution demandant à Québec de paver rapidement les deux voies de la nouvelle route entre Drummondville et Saint-Hyacinthe car ce secteur est très fréquenté. Une voie ne suffit plus à la région²³.

L'amélioration notoire des infrastructures routières internes, amenée par la révolution motorisée et le passage à Saint-Eugène d'artères importantes du réseau national, se traduit par des conséquences économiques immédiates et par des impacts échelonnés à beaucoup plus long terme.

Ainsi, la rapidité d'expédition et l'avantage de recevoir ses marchandises chez soi sans se déplacer, amènent les marchands et l'ensemble des citoyens à utiliser beaucoup plus le transport par route. La possession de véhicules personnels et le passage sur le territoire municipal d'un circuit d'autobus²⁴ reliant Drummondville à Saint-Hyacinthe assurent un transport efficace et attirent une bonne part de la clientèle du train et de la gare que le Canadien National menace, en 1955, de fermer. L'intervention du curé Rousseau²⁵ et des citoyens réussit à retarder



Croix de chemin (1949). Oeuvre d'Albert Rozon, cette croix fut édiflée à la croisée du onzième rang et de la route menant au village. Bénie en 1949, cette croix venait en remplacer une autre, disparue. Cet important élément de patrimoine succomba en 1974 au passage d'un fossé. (Photo, Mme Albert Rozon, Drummondville).

Niche du chemin de Saint-Hyacinthe (c.1930). Érigée en 1898 par les soins de la famille Larose, cette niche était dédiée à Saint-Joachim, patron du rang. De nombreux mois de Marie y furent célébrés. La niche est disparue vers 1945-50. (Mlle Yolande Desrosiers, Drummondville)

la décision. La gare et le chemin de fer sont encore utiles aux gens de Saint-Eugène qui y expédient des marchandises de fort volume comme le foin, la paille et y reçoivent des wagons de grain, d'engrais chimiques, etc.

La mise sur pied d'un réseau motorisé pour la collecte²⁶ du lait aux portes des fermes vient accélérer le mouvement de concentration²⁷ des industries de transformation. À la fin des années 30, seule la beurrerie Messier, située au village, continue ses opérations en dépit du fait que de nombreux producteurs, attirés par des prix plus élevés et des bénéfices plus substantiels, mènent leur lait aux établissements de Saint-Guillaume et Saint-Germain. Incapable de supporter la concurrence, l'entreprise Messier fermera ses portes vers 1960.

D'un autre côté, la collecte quotidienne des bidons, l'amélioration des techniques, l'utilisation des équi-



Les fillettes personnifiant les Anges, lors du mois de Marie, vers 1930. (Mlle Yolande Desrosiers, Drummondville)

pements de traite électriques, l'usage des moulées et des minéraux, la production de fourrage et d'ensilage de meilleure qualité sont autant de facteurs qui favorisent le développement de l'industrie laitière et amènent les agriculteurs à échelonner leur production sur toute l'année et, dans la majorité des cas, à augmenter considérablement le rendement et la qualité du lait produit.

Autre conséquence de l'ère du véhicule motorisé: la spécialisation de certaines personnes dans le domaine de la mécanique et dans celui des transports. Ainsi, M. Ludger Bourret met sur pied au village la première entreprise spécialisée dans le transport de marchandises par camions. Pour veiller à l'entretien du nombre croissant des véhicules, il faut des experts et des établissements munis de tous les outils nécessaires aux diverses réparations. C'est pour satisfaire à ces nouvelles demandes que M. Armand Jetté ouvre le premier garage, vers 1939.

L'automobile exige encore la présence de postes ravitaillement en essence et en huile le long des principales routes. Or deux voies importantes traversent Saint-Eugène et, en plus, il faut satisfaire la clientèle locale. C'est pourquoi, magasins généraux et garages se dotent de pompes à essence pour profiter de cette manne providen-



La Fête-Dieu vers 1950. Au début de juin se déroulait à travers le village la fameuse procession de la Fête-Dieu. Des haltes (repositoires) étaient aménagées chez divers particuliers. Ici chez Armand Bourret. (Famille Armand Bourret, Saint-Eugène)

tielle. Pour permettre aux passagers et aux conducteurs de se délasser, faire une halte sur l'un des longs trajets, quoi de mieux qu'un restaurant? En peu d'années, tous ces services se retrouvent à Saint-Eugène, soit au village, soit en bordure de la route no 9 (voie sir Wilfrid-Laurier).

L'entretien toujours plus exigeant des chaussées réclame toujours plus d'attention et un budget plus élevé de la part de la municipalité. Revêtements de macadam ou de gravier, ouverture des chemins d'hiver deviennent de lourds fardeaux financiers pour les édiles municipaux. Heureusement que viennent les subventions gouvernementales qui allègent un peu la charge²⁸.

Mais le passage d'importantes voies routières en plein territoire agricole n'entraîne pas que des conséquences bénéfiques. À Saint-Eugène, la construction de la route 9 (qui deviendra route 20 (Transcanadienne) vers 1965-1966) amène l'expropriation de quelques fermes dont les propriétaires doivent s'installer ailleurs dans la paroisse alors que d'autres, plus âgés, prennent leur retraite au village.

Les surfaces agricoles réquisitionnées disparaissent sous les assises de la nouvelle route et leurs accès (ronds-points et viaducs); le reste, en bordure, est laissé à l'abandon.

Le passage de l'autoroute provoque une division du territoire municipal. Toutes les fermes du chemin de Saint-Hyacinthe se retrouvent isolées du reste de la paroisse par cette barrière.

Alors que le véhicule motorisé, le téléphone et le rattachement du territoire au grand réseau routier ont réussi à chambarder la vie des gens de Saint-Eugène, l'avènement de l'énergie électrique vient chasser à jamais les reliquats de la vie traditionnelle qui pouvaient encore se retrouver dans la paroisse.

Une nouvelle puissance à la portée de la main: l'électricité et le tracteur

Promesse électorale et enjeu de quelques élections provinciales, l'électrification rurale devient réalité à Saint-Eugène après la Seconde Guerre mondiale. Dès lors les agriculteurs sont en mesure de profiter des avantages de cette force fantastique que l'on met à leur disposition. Si l'on jumelle à cette énergie les possibilités qu'offre la motorisation des instruments aratoires, tout est alors en place pour opérer une révolution dans le monde agricole.

Origines et premiers pas

Il faut remonter à 1895 pour voir apparaître les premières installations hydro-électriques de la région²⁹. C'est à cette date que Drummondville jouit de son premier service d'éclairage des rues, alimenté par un petit barrage construit sur une chute de la Saint-François. Développée peu à peu, cette usine hydro-électrique attire dans la ville quelques industries de moyenne importance. En 1913, la Southern Canada Power se porte acquéreur des installations et en augmente considérablement la capacité. Ce précieux atout entraîne la venue à Drummondville, en 1915, de la puissante compagnie Aetna Chemical, qui donne un nouveau souffle à la ville par la création de 2 000 emplois.

À Saint-Eugène, les autorités commencent à s'intéresser à l'électricité en juin 1906³⁰ alors qu'est adopté le règlement no 30 permettant le passage de fils électriques sur le territoire avec le consentement des propriétaires. Au cours des années suivantes, il n'est plus question de ce projet. En janvier 1920³¹, alors que les paroissiens terminent l'intérieur de leur église, l'idée refait surface, car un système

électrique est prévu pour l'église, le presbytère et les dépendances. Pour réaliser le projet, le conseil s'enquiert, en avril de la même année³², des conditions exigées par la Southern Canada Power de Drummondville pour installer l'électricité à Saint-Eugène. Le nombre insuffisant des propriétaires désireux de posséder cet avantage vient empêcher la concrétisation du désir des citoyens du village. Vers la fin des années 20, M. J.-A. Duff³³ entreprend une croisade pour doter la paroisse de l'électricité. Mais, de nouveau, les craintes du feu et les frais élevés font avorter le projet. De toute façon, les compagnies d'électricité en général ne sont guère intéressées à étendre leurs services à travers les campagnes car le petit nombre de propriétaires désirant en bénéficier entraîne des coûts relativement élevés. Quant aux hommes politiques, ils se servent de l'électrification rurale comme argument électoral depuis quelques années. Ce n'est qu'en 1944 que le gouvernement Godbout crée l'Hydro-Québec, société d'État. Et ce n'est qu'après le second conflit mondial, en 1946, que la municipalité possède enfin son réseau électrique. M. Joseph Larose note d'ailleurs, le 6 octobre de cette année-là, que l'église a été éclairée par l'électricité pour la première fois³⁴. En quelques mois, l'ensemble du territoire peut aussi profiter de l'électrification. Quelques années après, en 1950, le conseil décide de faire éclairer les rues du village pour accroître la sécurité des piétons et des automobilistes.

Chambardements des modes de vie

La venue de l'électricité entraîne de nombreux changements dans la vie quotidienne.

Ainsi l'ampoule électrique détrône rapidement, dans l'ensemble des foyers, l'éternelle lampe à huile et le fanal à kérosène utilisé dans les bâtiments de ferme. En plus d'être beaucoup plus sécuritaire et d'utilisation facile et propre, l'éclairage électrique permet la prolongation des heures de travail et de veillée.

Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau, pour les humains et le cheptel, l'électricité sonne le glas des éoliennes et élimine le maniement fatigant des pompes à bras. Grâce aux pompes hydro-électriques, les efforts sont épargnés et les fermes ne sont plus à la merci des caprices du vent.



L'hôtel de tempérance Beaudreau (c.1920). Situé sur la rue principale près du presbytère, cet hôtel était la propriété de M. Exoré Beaudreau. (Mme C. Laplante, Drummondville)

La maîtresse de maison y trouve aussi une bonne part de soulagement par la multiplication des appareils ménagers fonctionnant à l'électricité. Laveuses à linge, aspirateurs, réfrigérateurs, grille-pain, etc. trouvent rapidement place dans la majorité des foyers.

L'engouement pour les nouveaux appareils amène l'ouverture d'un magasin de meubles en plein cœur du village vers 1946³⁵.

L'électricité se révèle également une collaboratrice très efficace pour le cultivateur. Dorénavant l'utilisation de l'équipement électrique permet d'assurer une meilleure conservation du lait, allège la corvée de la traite, etc. La possibilité d'utiliser des lampes solaires puissantes et celle de se pourvoir de ventilateurs et de couvoirs contribuent à l'implantation de l'élevage de la volaille et des porcs sur le territoire de Saint-Eugène et ajoutent une nouvelle dimension aux activités agricoles de la paroisse.

Parmi les appareils électriques qui connaissent une large diffusion dans les foyers, il ne faut pas oublier l'appareil-radio et le téléviseur (1953) qui viennent occuper des soirées désormais plus longues tout en contri-



L'épandage du fumier (c.1950). Au printemps, pour suppléer aux ressources que l'agriculture puise dans le sol, il faut redonner de la vigueur à celui-ci. Le fumier du cheptel s'avère très efficace et peu coûteux. Ici Benjamin Fafard, ses enfants et un superbe attelage de trois chevaux. (Famille Benjamin Fafard, Saint-Eugène).

buant à diffuser quantité d'informations de toutes provenances. Ces deux appareils donnent aux gens de la campagne un nouvel accès à la culture tant au domaine de la musique, de la littérature que du cinéma.

Alors que l'électricité vient bouleverser la vie campagnarde, l'utilisation du tracteur et la mécanisation agricole viennent révolutionner le travail de la terre.

Le « cheval de fer » et l'agriculture

Issu du spectaculaire développement des moteurs à explosion, le tracteur est l'application pratique, au monde de l'agriculture, des principes mécaniques nouveaux, comme l'automobile l'est aux voyageurs et le camion, au transport des marchandises.

Alors que nous connaissons la présence de 38 tracteurs dans la paroisse en 1956³⁶, il est difficile de situer exactement l'apparition de ce nouvel instrument sur les fermes de Saint-Eugène. Si l'on se fie cependant au nombre de chevaux de l'ensemble du territoire, la décennie des

années 40 semble la période la plus probable de la multiplication des tracteurs car, de 1941 à 1951, le nombre des chevaux passe de 440 à 290, soit une chute de 34 p. cent. Par la suite, le nombre de tracteurs atteint 77 en 1961 et 119 en 1966, alors que les chevaux décroissent de 141 à 88. Saint-Eugène vit désormais à l'heure du cheval de fer.

L'utilisation du tracteur modifie le travail de la terre: allègement des diverses tâches, diminution des efforts physiques et économie de temps. La mécanisation a encore pour effet d'amener les agriculteurs à étendre leurs surfaces en culture afin de rentabiliser au maximum ces instruments dont le prix est passablement élevé. Les agriculteurs cherchent à se porter acquéreurs des terres à proximité des leurs ou, en tout dernier recours, à louer la ferme d'un voisin qui ne l'exploite pas. Il résulte de ce mouvement que les exploitations ayant moins de 130 acres (52 ha) passent de 75 en 1951 à 49 en 1966 et, qu'à l'inverse, les domaines de 240 acres (96 ha) et plus passent de 3 à 10 pour la même période. Le nombre total de fermes connaît, de 1941 à 1966, une chute, passant de 186 unités à 121. Pourtant, au cours des mêmes années, la population agricole s'accroît de 680 personnes, en 1941, à 817, en 1961³⁷. En moins de deux décennies, l'utilisation de l'électricité et du tracteur a donné un visage tout neuf au monde agricole de Saint-Eugène.

À l'enseigne des associations, du coopératisme et du syndicalisme

Devenus tributaires des marchés urbains régionaux et provinciaux tant pour l'écoulement des produits que pour l'approvisionnement en denrées de toutes sortes, l'économie et le mode de vie des gens de Saint-Eugène sont maintenant à la merci des crises et des conjonctures défavorables (comme la guerre, la dépression (1929)).

C'est pour riposter aux atteintes de son nouvel environnement, dominé par le monde des villes et des industries, que la petite société agricole de Saint-Eugène se dote d'instruments susceptibles de la protéger.

Bien que l'influence de l'Église catholique demeure importante, certains signes comme l'apparition de tenants d'autres confessionnalités (témoins de Jéhovah) au sein de la communauté, et l'attrait de la jeunesse pour les



Ovila Fafard et sa famille (c.1900). Cultivateur, M. Fafard fut maire de Saint-Eugène pendant trente ans et préfet du comté de Drummond pendant dix-huit ans. Il fut aussi membre de la commission scolaire, du Cercle agricole, etc. Il est né en 1878 et est décédé en 1960. (Famille B. Fafard, Saint-Eugène)

plaisirs « défendus » que sont les danses, le cinéma et les boissons alcooliques, commandent au pasteur de réagir pendant qu'il en est encore temps. Parallèlement, une montée perceptible du nationalisme canadien-français ne demande qu'à être récupérée par l'action du curé.

Nouvelles brigades religieuses et de tempérance

Pour sauver les âmes en péril et rétablir leur surveillance sur les ouailles, les curés font appel aux sociétés et aux groupement religieux; ces instruments ont fait leurs preuves par le passé.

À la dizaine de confréries et sociétés pieuses existantes (Ligue du Sacré-Cœur, Enfants de Marie, Tiers-Ordre, etc.), le curé L.-R. Belcourt³⁸ ajoute, en 1939, *la Ligue de Tempérance et la Ligue féminine*. En 1950 l'abbé Hector Joyal³⁹ met sur pied *les Cinq Scapulaires* et installe, en 1952, les Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc⁴⁰. Créés pour combattre l'ivrognerie, ces groupes prônent l'abstinence totale et occupent une place importante au sein des associations patronées par le curé. Fort dynamique, les Cercles tiennent plusieurs réunions par année. Présentations de films et de conférences attirent généralement beaucoup de gens. Pour assurer la subsistance de son bureau de direction et financer ses diverses activités, le Cercle Lacordaire⁴¹ tient quelques soupers bénéfiques et organise des veillées. L'impact sur la population de Saint-Eugène est certain car, dès sa fondation, le Cercle compte 75 membres. La cohésion au sein du groupe est entretenue par l'émulation, la remise de diplômes et de décorations aux membres les plus anciens.

Les Lacordaires et les Jeanne-D'Arc obtiennent de la municipalité qu'elle n'accorde plus de permis pour vendre des boissons alcooliques. Possédant des yeux et des oreilles sur tout le territoire, les Cercles sont généralement en mesure de dépister et de dénoncer les amateurs trop portés sur la bouteille et encore plus ceux qui osent fabriquer et vendre clandestinement des alcools.

Religion et nationalisme

Le nationalisme des Canadiens français existe depuis bien des générations. Cependant, au cours de l'histoire du Québec, certains événements ont entraîné des manifestations plus éclatantes de ce sentiment national. Ainsi, pour la période qui nous intéresse, c'est sans nul

doute la conscription de 1917 et le plébiscite de 1942 qui ont soudé les Canadiens français en un seul bloc pour s'opposer aux visées du Canada anglais. À Saint-Eugène, en 1942, le refus s'exprime sans équivoque par un résultat de 315 non contre 35 oui⁴².

Une décennie plus tard (1952)⁴³, la paroisse assiste à l'implantation d'une section locale de la société Saint-Jean-Baptiste. Placé sous le haut patronage du clergé, ce mouvement patriotique possède néanmoins une direction civile. Ayant pour objectif la défense du fait français, au Québec et dans le reste de l'Amérique du Nord, il agit de multiples façons. Que ce soit en distribuant des médailles « Honneur au Mérite »⁴⁴ aux élèves les meilleurs en français, en accordant aux étudiants des « Prêts d'Honneur », en offrant des ouvrages français aux bibliothèques des minorités francophones des autres provinces et même en exprimant ses avis sur la toponymie et la désignation des hôtels du C.P. à Montréal, la Société Saint-Jean-Baptiste déploie un zèle incroyable.

Au niveau des sections locales, la Société offre les avantages d'un Cercle d'entraide mortuaire (Philantropes). Pour maintenir le dynamisme du groupe et en assurer la croissance, la section de Saint-Eugène organise régulièrement des soirées récréatives d'amateurs, des bingos et des projections de films⁴⁵. L'unité de l'ensemble des constituantes de la Société est assurée par la publication d'un bulletin (*L'Écho*) et par des tournées de conférences.

En 1955, l'abbé J.-M. Rousseau⁴⁶ accède à la cure. Ardent nationaliste, ce pasteur s'occupe activement des mouvements patriotiques. L'influence de la société Saint-Jean-Baptiste peut se mesurer alors au nombre de ses membres qui oscille entre 150 en 1956 et 325 en 1959, soit le tiers de la population. Mais le curé Rousseau va également réussir à implanter un autre mouvement nationaliste: une section du puissant Ordre de Jacques-Cartier.

Née à Ottawa en 1927⁴⁷, la Commanderie de l'Ordre de Jacques-Cartier est créée d'abord pour contrebalancer l'influence irlandais-américaine et anglo-canadienne en faisant la promotion des intérêts des Canadiens français dans tous les secteurs de la vie sociale et surtout dans la Fonction publique fédérale où dominent les francs-maçons. En très peu d'années l'Ordre se répand dans le

Québec et partout où vivent des francophones en Amérique.

On retrouve les membres de cet Ordre au gouvernement de Québec⁴⁸, à la direction des journaux importants (*Le Devoir*), au sein des Comités de parents, des conseils de Caisses populaires, etc. Avec ses 40 000 membres, l'Ordre constitue une force importante, qui, malgré quelques dénonciateurs virulents comme T.D. Bouchard, réussit à obtenir des améliorations importantes du système scolaire par la multiplication des bibliothèques, l'implantation et le développement d'universités francophones. Ses réalisations au domaine du soutien à la langue française et à la francisation de la toponymie du Québec ne se comptent plus. L'Ordre joue un rôle important dans l'adoption d'un drapeau distinctif comme emblème du Québec, etc.

La présence de l'Ordre de Jacques-Cartier à Saint-Eugène est une certitude, bien que les documents l'attestant fassent souvent défaut⁴⁹. Seuls confirment le fait les témoignages de citoyens sur qui les foudres de l'Ordre seraient tombées et quelques détails glanés chez d'anciens « chevaliers » que le serment prêté jadis semble encore contraindre. Ceci s'explique par le fait que cette organisation, composée uniquement d'hommes, avait une existence secrète. Les initiations se faisaient, semble-t-il, en dehors de la paroisse, dans une ville des environs. Pour se reconnaître, les membres utilisaient un signe discret. Quant aux réunions dans la paroisse, elles se faisaient presque dans la clandestinité, au presbytère ou ailleurs. Enfin, les membres étaient obligés de détruire, après l'avoir lu, le journal qu'ils recevaient. Tout ce cérémonial contribuait largement au mystère entourant l'Ordre dans la paroisse.

Bien que l'on s'accorde généralement sur les réalisations de l'Ordre dans bien des domaines, plusieurs témoins de l'époque prétendent que, profitant du serment qui liait les « chevaliers » et de la clandestinité de l'Ordre, certains individus se sont servis de leur groupe à des fins personnelles, partisans et politiques⁵⁰. Le départ du curé Rousseau, en 1961, met fin à cette époque de mystère.

Entre 1920 et 1960, les cercles de tempérance et les sociétés nationalistes dominent et recueillent l'adhésion du plus grand nombre de fidèles car elles correspondent bien aux besoins et aux préoccupations du moment.



L'entrepôt de pommes de terre. Construit par la coopérative agricole en 1931 cet édifice servait à classer les pommes de terre, les emballer, les entreposer, les expédier. La culture de la pomme de terre était une initiative pour tenter de contrer les répercussions de la Crise économique. (Archives de l'auteur).

*Regroupement et syndicalisation
des travailleurs de la terre*

L'agriculture, principal gagne-pain de gens de Saint-Eugène, est devenue dépendante des marchés extérieurs. Malheureusement, après une prospérité exceptionnelle, amenée par le premier conflit mondial, l'agriculture du Québec tout entier entre, vers 1920, dans une période de récession. La diminution des exportations vers l'Europe et l'accumulation de surplus entraînent la misère chez nombre d'agriculteurs qui s'étaient endettés pour se procurer un meilleur équipement et acheter des terres nouvelles.

Pour se sortir de cette situation, les agriculteurs du Québec placent leur confiance dans l'organisation de coopératives et se dotent d'une association professionnelle capable de défendre leurs intérêts.

La coopérative agricole (1921)

Les cultivateurs de Saint-Eugène suivent eux aussi ce mouvement. Encouragés fortement par le curé Benjamin Morin, un bon nombre de citoyens de tous les coins de la paroisse s'assemblent dans la sacristie, le 15 août 1921⁵¹, afin de jeter les bases de la Coopérative de Saint-Eugène de Grantham et d'en élire le premier conseil d'administration.

Les activités de la nouvelle coopérative couvrent plusieurs domaines. Par son intermédiaire, l'on peut

vendre des animaux en donnant 1 p. cent de la valeur de la bête; 0,5 p. cent va aux coffres de la sécurité. Une entente semblable existe pour la vente des œufs et de la volaille. Disposant d'une mise de fonds substantielle, la coopérative se procure des grains de maïs de première qualité en quantité importante et peut les revendre en sacs de cent livres à un coût moindre aux sociétaires, alors que les autres citoyens paient le prix du marché. La classification des œufs, l'achat des grains de semence de première qualité, les services d'instructeurs agronomes, la vente du foin font partie des services sur lesquels les membres (ceux qui achètent une part au coût de dix dollars) peuvent compter.

La coopérative connaît un assez bon succès car, de 1922 à 1930, elle peut verser à ses sociétaires une ristourne de 6 p. cent.

Pour amoindrir les effets de la crise économique mondiale sur l'agriculture de la paroisse, les directeurs de la Société coopérative devenue fédérée après son affiliation à ce groupe en 1925, croient trouver une solution en favorisant la culture de la pomme de terre. On procède à l'achat de 535 minots de semence certifiée à Saint-Fabien de Rimouski pour servir de premier ensemencement. Afin de faciliter la classification et l'expédition des récoltes, les sociétaires décident, en 1929, de construire un vaste bâtiment en association avec les cultivateurs de la paroisse Saint-Nazaire. Pour profiter au maximum des facilités du transport par chemin de fer, l'entrepôt est situé près de la gare.

La direction de la Coopérative désire également favoriser l'élevage de la volaille dans la paroisse. Les administrateurs se portent acquéreurs d'un incubateur, puis quelque temps après, d'un deuxième. Cet équipement fonctionne grâce à des générateurs d'électricité à essence car, en dépit d'une demande faite en 1931 par la Coopérative, Saint-Eugène ne possède toujours pas l'électricité.

Ces deux réalisations de la Coopérative apportent des revenus supplémentaires aux agriculteurs et créent quelques emplois au local même de la société, comme ceux de surveillants de l'incubation des œufs, de la classification des œufs et des pommes de terre.

Un incendie, en 1934, détruit l'entrepôt de la coopérative, tout l'équipement qu'il contenait ainsi que de



La distribution du pain (c.1953). Depuis les années 1880, des boulangers assurent l'approvisionnement de la population de Saint-Eugène en pain, gâteaux et biscuits. En dépit de l'apparition des véhicules à moteur vers 1920, la distribution du pain aux divers rangs de la paroisse se fera avec une voiture et un cheval jusque vers la fin des années 50. Ici, Antoine Tisdelle travaillant pour Joseph Leblanc, boulanger. (Famille Ant. Tisdelle, Saint-Eugène)

grandes quantités d'engrais et de pommes de terre. Les dégâts s'élèvent à 6 100\$. Les sociétaires ne se laissent pas abattre et décident de reconstruire immédiatement grâce à l'assurance et à des corvées. Situé au même endroit que le premier, le nouvel entrepôt est cependant beaucoup plus spacieux soit 120 pieds sur 30 (36 m × 9), avec une section à deux étages. Pour faciliter les transactions, le bâtiment de la coopérative possède un appareil téléphonique en 1942 et l'électricité en 1946.

Cependant, le déclin du marché, la concurrence grandissante des autres sociétés coopératives des environs, le transport ferroviaire devenu incommode et qui ne réussit pas à concurrencer les services offerts par le camion, amènent, en 1954, le bureau de direction de la Société de Saint-Eugène à rompre ses liens avec les sociétaires de Saint-Nazaire et à déménager l'entrepôt au village sur un terrain appartenant M. Gérard Vadnais. Cette entreprise a lieu au cours de l'été de 1955. Le trajet de trois milles et demi (5,6 km) est assuré par M. Gagné au coût de 1 500\$.

Maintenant située au centre névralgique de la paroisse, la Coopérative agricole poursuit au ralenti ses nombreuses activités de services aux sociétaires⁵² et aux autres citoyens. La vente des moulées, de certaines pièces de quincaillerie et de quelques instruments aratoires contribue à sa survie⁵³.

L'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.)

Créée à Québec au mois d'octobre 1924, l'Union catholique des cultivateurs devient la première association québécoise d'envergure réunissant les professionnels de la terre. L'U.C.C. sera la principale arme pour lutter contre l'exploitation d'une classe agricole qui ne réussit plus à vendre ses produits à des prix convenables. Regroupés, les agriculteurs croient former un bloc capable de contraindre les grands acheteurs et d'obtenir la création d'un organisme régulateur des prix et des marchés. L'U.C.C. reçoit l'entière approbation du clergé du Québec, en 1928, et devient l'année suivante le principal syndicat des agriculteurs de la province.

Les revendications de l'U.C.C. se multiplient face au Gouvernement. On demande des crédits échelonnés sur une longue période afin de faire accéder les fermes à une certaine rentabilité et d'assurer une relève sur les terres ancestrales. Les problèmes de la colonisation, de l'électrification rurale et le financement des écoles d'agriculture retiennent aussi l'attention de l'Union.

L'appui au syndicalisme agricole par l'évêque du diocèse de Nicolet est sans équivoque:

Les curés veilleront à organiser ces deux associations (U.C.C. et U.C.F.) dans toutes les paroisses rurales du diocèse et encourageront les fidèles à en faire partie, pour apporter une solution chrétienne au problème agricole et veiller à la sauvegarde de la population rurale⁵⁴.

En dépit des efforts déployés en ce sens par le curé Belcourt, l'U.C.C. semble n'éveiller à Saint-Eugène qu'un intérêt mitigé. Formée en mai 1936⁵⁵, la section locale de l'U.C.C. reçoit l'adhésion de 45 propriétaires de fermes. En 1944, elle compte 64 membres. En 1954 le groupe n'est que de 48 personnes, et de 52 en 1959. Jamais le syndicalisme agricole ne regroupera la majorité des agriculteurs.



Pêche miraculeuse (c.1920). Les expéditions de pêche le long des petits cours d'eau ont été de tous temps un des délassements favoris des petits gars de la paroisse. Ici Raoul Poudrette et Georges Gravel, pipe à la bouche pour éloigner les moustiques. (Famille Girard-Poudrette, Saint-Eugène).



Musiciens d'occasion (c.1940). Un groupe de jeunes gens, par un beau dimanche après-midi, au rang Brodeur. Mlles Lachapelle. MM. Bourret et Saint-Sauveur. (Famille Benjamin Fafard, Saint-Eugène)



Joute de hockey (c.1940). Après le baseball, le hockey est un des jeux d'équipe que les jeunes de la paroisse pratiquent dans leurs moments de loisirs. Ici MM. Leblanc, Primeau, Forêt... (Famille Forêt-Poudrette, Drummondville)

Par contre, les publications de l'U.C.C. comme le *Bulletin des Agriculteurs* et la *Terre de Chez Nous* connaissent une diffusion passablement plus large au sein des familles de Saint-Eugène⁵⁶.

Le conservatisme traditionnel des ruraux, un individualisme accentué chez les propriétaires d'exploitations, la crainte de céder une partie de leurs droits et privilèges, le coût des cotisations, la méfiance à l'égard des étrangers qui assurent la haute direction de l'Union peuvent constituer autant d'explications de la réaction des gens de Saint-Eugène.

L'Union catholique des fermières (U.C.F.) (1948)

Produit de la vague d'associations qui déferle sur le Québec dès le début du XX^e siècle, l'Union catholique des fermières existe dans la province depuis 1915. Fédérés en 1941, les cercles se multiplient et sont, comme le mentionne Firmin Létourneau⁵⁷, le pendant féminin des Cercles agricoles. Dès le départ: « Les Cercles ont un double but moral et économique. Ils travaillent par tous les moyens possibles à faire aimer l'agriculture en la faisant connaître⁵⁸. »

Cependant, lors de l'implantation de l'U.C.F. à Saint-Eugène, le 21 mars 1948, les objectifs, les buts et les activités du groupe se sont de beaucoup diversifiés: « L'heure était venue où il fallait sortir de notre foyer, organiser un ordre nouveau correspondant au besoin du temps⁵⁹. » Les membres se préoccupent autant de la vie sociale et religieuse de la paroisse, que de l'entretien des jardins et de la fabrication de pièces artisanales pour aider à l'économie du foyer. Formé d'un conseil⁶⁰ de 8 femmes, le cercle paroissial progresse rapidement avec l'aide de son aumônier, le curé.

Pour assurer le bon fonctionnement du cercle, défrayer le coût des activités (cours de couture, de tricot, etc.) et l'achat de pièces dispendieuses comme les métiers à tisser et à tapis, l'U.C.F. organise des soupers, des parties de cartes, des veillées d'amateurs, des bingos qui contribuent de plus à assurer des loisirs à l'ensemble de la population. Par leur exposition annuelle des produits du jardin et de ceux de l'artisanat les dames de l'U.C.F. favorisent la promotion de l'économie domestique.

Par ses interventions dans les domaines de l'économie domestique, de l'art ménager, de l'administration d'un budget familial, sans oublier la moralité publique, le Cercle des fermières contribue à améliorer le sort de la classe agricole.

La Caisse populaire (1935)

Le Commandeur Alphonse Desjardins crée à Lévis, en décembre 1900, la première caisse d'économie populaire. Inspiré des exemples allemand et italien, ce type d'établissement a pour but de développer au Québec le goût de l'épargne, de permettre aux agriculteurs et aux petits salariés d'échapper aux griffes des usuriers en leur permettant un accès plus facile au crédit dans une institution dont ils sont les propriétaires et les gestionnaires.

Jouissant de l'appui inconditionnel du clergé, le réseau de caisses de M. Desjardins se répand à travers tout le territoire. Les remous de la grande crise mondiale de 1929 contribuent à amplifier le mouvement des fondations, en milieu rural en particulier, car les agriculteurs se sont endettés lourdement pour survivre au cours de cette période.

Le curé Belcourt obtient, en 1935, la création d'une caisse populaire à Saint-Eugène qui entre en concurrence avec la sous-agence de la Banque canadienne nationale qui existe dans la paroisse depuis 1918. Connue d'abord sous le nom de Banque nationale lors de son installation à Saint-Eugène en 1918, la sous-agence devient Banque canadienne nationale après son fusionnement, en 1924, avec la Banque d'Hochelega. Axée sur les dépôts à faire fructifier, la banque ne semble pas très encline à prêter des sommes aux agriculteurs et, par le fait même, sa clientèle se réduit à un petit groupe de bien nantis et de rentiers.

La réunion de fondation se tient au magasin général de M. Zéphir Leblanc, le 8 mai 1935, en présence du curé et d'un petit nombre de citoyens. Ayant réuni de peine et de misère un capital de base, parmi les rentiers et les plus fortunés de l'assistance, l'on procède à l'élection du premier groupe d'administrateurs. M. Augustin Dolbec devient le président, M. Willy Joyal occupe la vice-présidence et M. Z. Leblanc, la gérance. Le comptoir, les archives et le coffre-fort de la Caisse de Saint-Eugène trouvent refuge chez le nouveau gérant, au magasin Leblanc.

Le succès est pour ainsi dire immédiat⁶¹: 14 sociétaires, 6 déposants et 1 emprunteur en 1936-1937; 73 sociétaires, 32 déposants et 20 emprunteurs, en 1938-1939. En 1957, la Caisse compte 336 sociétaires, 302 déposants et 35 emprunteurs⁶². Au fil des années la croissance est soutenue et la création de la 255^e Caisse Populaire du Québec se traduit par un franc succès pour la collectivité de Saint-Eugène.

L'assurance mutuelle contre les incendies
(1942)

En plein cœur du second conflit mondial, les citoyens de Saint-Eugène décident d'adhérer au mouvement des mutuelles d'incendies du Québec. Nées au milieu du XIX^e siècle, les mutuelles d'incendie sont particulièrement intéressantes pour les propriétaires agricoles, car la croissance des exploitations, le coût élevé des bâtiments et des instruments aratoires exigent qu'ils soient bien assurés contre le feu. Or les primes payées aux compagnies d'assurance privées ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi, en 1957, le Québec ne compte pas moins de 250 mutuelles de paroisses.

Lors de sa création, au cours de l'année 1942, la Mutuelle de Saint-Eugène, dirigée par M. Omer Duguay, assisté par M. Pierre Tessier comme secrétaire-trésorier, recueille bon nombre d'adhésions qui vont en augmentant au fil des ans. En 1959, la Mutuelle de la paroisse possède un actif de 21 714,70\$ alors qu'elle couvre des biens évalués à 366 500\$⁶³.

Avec la Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie se boucle ce vaste mouvement de mise en commun des forces et des efforts des citoyens de Saint-Eugène pour se sortir des mauvaises situations et aller de l'avant.

Références

1. Selon Mme Juliette Duff-Coinoir, d'Acton-Vale, le courrier venait de Montréal le soir et le matin, de Nicolet. Archives personnelles. *Fonds Duff*, lettre du 28 novembre 1979.
2. MM. Ludger Bélisle, Olivier Morin, Dosithé Belleville, Ludger Bourret, Pierre Forcier, Lionel Forcier furent de ceux-là.
3. De 1946 à 1959 le bureau de poste fut transféré chez M. Remi Duguay alors maître de poste.
4. Après M. Henri Poudrette, les postillons ruraux furent MM. Amédé Landry, Georges Saint-Sauveur, Lionel Forcier et Henri Filion.
5. M. Joseph Larose note dans son *Journal*, le 7 mars 1955, que dorénavant le train de Nicolet ne laissera plus de « mail » à la station. Archives de la famille Larose, *Journal de Joseph Larose*.
6. La première chronique de Saint-Eugène paraît dans *la Parole*, no 5 du premier volume, le 20 avril 1926.
7. Avant 1930, les gens de la paroisse ne pouvaient vraiment pas lire les journaux qu'ils voulaient car Monsieur le curé surveillait les lectures de ses ouailles. Ainsi, *la Patrie*, *la Presse* étaient de véritables journaux « jaunes » alors que *le Devoir* était sain et comme par hasard « bleu », à cette époque. Cf. note 1. En 1934-1935, il est mentionné dans le Rapport de la visite pastorale (juin) qu'il y a dix abonnés à *l'Action Catholique* dans la paroisse. En 1944, le nombre atteint 28, *Livre des Délibérations des marguilliers de la Fabrique Saint-Eugène*. Archives du Presbytère pour 1934 et 1944. En février 1951 le curé Rousseau faisait l'éloge de *l'Action Catholique* ainsi : « Il y a trop de « Presse » pour allumer le feu et faire des coussins de chaise... journal trop bon marché pour le peu de services rendus. Il faut des journaux vraiment catholiques dont la mission propre est de prolonger l'enseignement de l'Église... » Archives du presbytère, *Livre du Prône pour 1951*, p. 191 (XV).
8. Ernestine Charland-Rajotte. *Drummondville, 150 ans de vie quotidienne au cœur du Québec*. Drummondville, Édition des Cantons, 1972, p. 97.
9. Archives de la Municipalité, *Livre ou registre des délibérations du Conseil Municipal de la paroisse de Saint-Eugène de Grantham, 1892-1898*, 390p.

10. Archives personnelles, *Entrevue avec Mme Solange Poudrette-Girard*, le 7 septembre 1977 (Réponses écrites à des questions). « La livraison des messages aux familles du rang rapportait quelquefois un beau 25¢ aux enfants de la famille Poudrette! »
11. Parlant de son père J.-A. Duff, Mme Juliette Duff-Cotnoir, d'Acton Vale, mentionne: « C'est lui qui a travaillé pour avoir des routes passables, passé des requêtes pour faire graveler les chemins. Même M. le curé Morin était contre ça. Il avait son trotteur, et était souvent sur la route et craignait ne plus pouvoir sortir. Les chevaux ont peur des autos; on se fera tuer, disait-il... » Archives personnelles, *Fonds Duff*, lettre du 15 janvier 1978.
12. MM. Exoré Beaudreau, Hector Beauregard, Henri Pelland, Donat Jetté, Philippe Goudreau possédèrent des véhicules à Saint-Eugène au début des années 1920.
13. La multiplication des bris de voitures sur les routes de la paroisse, surtout à partir de 1919, entraîne une avalanche de plaintes et de poursuites, pour le Conseil municipal. Ce dernier, après règlement avec les victimes, doit à son tour exiger remboursement du propriétaire responsable du bout de chemin où s'est produit le bris.
14. Cette résolution est présentée le 5 décembre 1921 et le règlement portant le no 42 est passé le 6 février 1922. Archives municipales, *Livre des Minutes du Conseil de Saint-Eugène de Grantham*, 1908-1922.
15. Le taux de perception passe de 20¢ du cent dollars d'évaluation en 1922 à 30¢ en 1923. *Statistiques municipales et guides municipaux, Rapports municipaux pour 1922 et 1923*.
16. Au cours de l'hiver 1943, le Conseil fait parvenir une demande aux autorités du C.N. afin que le train arrête à la gare de Saint-Eugène le dimanche soir pour permettre aux gens d'aller travailler à Montréal car les chemins sont fermés aux automobiles. Archives municipales, *Livre des Minutes du Conseil de Saint-Eugène de Grantham*, 1941-1954, 502p.
17. Une première dans ce domaine semble avoir eu lieu dès le 27 décembre 1939 alors que M. Ludger Bourret ouvre, avec ses camions et des chasse-neige à chevaux, les chemins jusqu'à Drummondville. Archives famille Larose, *Journal de Joseph Larose*.
18. *La Parole*, vol. 1, le 21 mai 1926. La date du référendum est fixée au 25 mai et seuls les propriétaires peuvent enregistrer leurs votes.
19. Alors que l'ensemble de la nouvelle route est construit par des entrepreneurs, les sections de Saint-Germain et Saint-Eugène sont exécutées à la journée par les citoyens disponibles. Les autorités espèrent en 1927 que la route sera terminée en 1928. Province de Québec, Ministère de la Voirie, *Rapport de 1927*, p. 38.
20. M. Joseph Larose, note dans son *Journal*, le 13 juillet 1928, que « l'ingénieur Lachapelle a tracé la courbe au coin ici dans nos betteraves ». C'est donc au cours de cette année que la construction de la nouvelle route se fait sur le territoire de Saint-Eugène non sans causer quelques dommages à certaines propriétés.
21. Le retard dans la finition de la route semble être imputé à Saint-

- Eugène car dans le *Rapport de 1928* l'on mentionne: « Il restait 14 milles (22,4 km) à améliorer dans Saint-Hugues, Saint-Eugène et Saint-Germain. Toute la route est maintenant terminée moins 1,6 mille (2,5 km) à Saint-Eugène, pour lequel la municipalité est en pourparlers avec l'arrondissement intéressé », p. 36.
22. *Province de Québec. Ministère de la Voirie. Rapport de 1943*. Imprimé par ordre de la Législature, Québec, R. Paradis, imp. du Roi. Photographie: Route no 9, Première voie en béton de ciment construite à Saint-Eugène de Grantham sur la voie Sir Wildrid-Laurier.
 23. Cf. ref. 17, 5 juillet 1943, « ... la voie simple actuelle n'étant pas suffisante pour les besoins de la région ».
 24. En particulier au cours de la période de guerre 1939-1945, le circuit d'autobus Victoriaville-Montréal, est d'une grande utilité pour les gens de la paroisse qui vont travailler aux usines de munitions, à Montréal ou ailleurs et désirent revenir dans leurs familles en fin de semaine.
 25. Archives du presbytère. *Livre du Prône*, 1955, p. 268. Le 13 février, le curé Rousseau fait part à ses ouailles des rumeurs de fermeture de la station du C.N.R. Les paroissiens sont-ils en faveur? Préfèrent-ils aller chercher leurs effets à Saint-Germain?
 26. Les premiers camions commencèrent à ramasser le lait aux fermes vers 1940-1941 et ils étaient la propriété de M. G. Messier. Par la suite, de 1959 à 1973, M. Léo-Paul Bouret ramasse le lait en bidon avec ses camions et va porter ses chargements à la Coopérative de Saint-Guillaume. Aujourd'hui le transport du lait se fait par camions-citernes, propriété de la Coopérative de Saint-Guillaume ou de celle de Granby.
 27. Pour diverses raisons le Gouvernement du Québec favorisait ces regroupements en donnant jusqu'à 50 p. cent du coût d'achat d'une petite beurrerie par une plus grosse. Après 1938, M. Téléphore Messier est le seul à posséder un établissement du genre à Saint-Eugène, s'étant porté acquéreur de la beurrerie Poudrette du rang Brodeur. Archives personnelles. *Fonds Forêt-Poudrette*, lettre de M. Gaston Poudrette, 18 novembre 1979.
 28. Simplement à titre d'exemple, les chemins d'hiver entraînent, en 1958, des dépenses de 4 907\$, soit 38 p. cent de l'entier des dépenses municipales. Les subventions du Gouvernement pour ces mêmes chemins, s'élèvent à 3 422\$, soit 26,2 p. cent des recettes de la municipalité. Archives personnelles, *Dossiers Municipalité Saint-Eugène*, Corporation municipale de la paroisse de Saint-Eugène de Grantham, états financiers au 31 décembre 1958, paraphé Jules Sirois c.a.
 29. Charland-Rajotte. *op. cit.*, p. 47.
 30. Archives municipales. *Livre des délibérations du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Eugène de Grantham*, 1889-1908, 472p.
 31. Yves Beauregard et Clément Rondeau. *Saint-Eugène, 1878-1978. Sa chapelle. Son presbytère. Son église*. p. 24.
 32. Archives municipales. *Livre des Minutes du Conseil de Saint-Eugène de Grantham*, 1908-1922, 6 avril 1920.

33. « Il entreprit ensuite de faire accepter l'électricité. Ce fut peine perdue. On craignait le feu. C'était pour coûter trop cher, etc. Et pourtant quelle utilité ça aurait été pour lui avec sa machinerie, la lumière. » Archives personnelles, *Fonds Duff*, lettre de Mme Juliette Duff-Cotnoir, le 15 janvier 1978.
34. Archives personnelles, *Fonds Larose*, notes tirées du Journal de M. Joseph Larose.
35. Propriété de M. Fernand Bourret, ce magasin est acheté en mars 1950 par la municipalité au coût de 5 000\$. Construit en 1946, ce bâtiment de 65 pi × 35 (19,5 m × 10,5 m) abrite dorénavant les séances du Conseil et de nombreuses autres manifestations. Archives de la municipalité, *Livre des Minutes du Conseil de Saint-Eugène de Grantham*, 502p. (1941 à 1954) (le 22 mars 1950).
36. *Recensement du Canada, 1956*.
37. *Les diverses données des lignes qui précèdent proviennent des Recensements du Canada pour 1941-51-56-61-66*.
38. L'abbé L.-R. Belcourt est né à la Baie-du-Febvre le 16 août 1886. Ordonné prêtre en 1912 à Nicolet, il succède, en 1933, au curé A. Desmarais à la cure de Saint-Eugène, qu'il quittera en 1944 pour devenir curé de Saint-Grégoire où il décède en 1952.
39. L'abbé Hector Joyal, né à Saint-David, le 18 octobre 1895, fait ses études et est ordonné à Nicolet le 11 mars 1923. Après celle de Sainte-Hélène, l'abbé Joyal vient occuper la cure de Saint-Eugène de 1948 à 1955 en remplacement de l'abbé Henri Pratte.
40. *La Tribune*, Notre Histoire..., Nos clochers, Sherbrooke, le jeudi 15 octobre 1959, p. 15. Ce supplément sur la paroisse de Saint-Eugène mentionne que le Cercle Lacordaire a été fondé le 10 août 1952 et que MM. Henri Desrosiers et R. Fafard en occupent respectivement la présidence et le secrétariat. En 1959, Mme R. Filion et Mme R. Fafard sont présidente et secrétaire du Cercle.
41. Les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc, mouvement d'apostolat pour les laïcs, furent fondés par le Révérend père J.-A. Jacquemet O.P. à Fall River, Mass., en 1911. Ce mouvement s'implanta au Canada en 1936.
42. *La Parole*, vol. XVI, no 16, 30 avril 1942.
43. *La Parole*, vol. XXVII, no 32, le 24 décembre 1952, p. 5. « Pour répondre à une demande de quelques membres, il a été formé à Saint-Eugène une section de la Société Saint-Jean-Baptiste (...) avec le résultat suivant. Président: Alphonse Boulay; 1^{er} vice-président Wilfrid Asselin; 2^e vice-président Adélarde Rondeau; Secrétaire Gaston Poudrette; directeurs Léo Rondeau, Amédée Landry, Roland Fafard, Wilfrid Leblanc, Elphège Rondeau... »
44. *La Parole*, vol. 27, no 52, le mercredi 13 mai 1953, p. 8. « Au cours de l'hiver, la Société Saint-Jean-Baptiste, Section Saint-Eugène a fait l'acquisition de médailles qu'elle a fait distribuer dans les écoles de la paroisse, et qui devront être portées pendant un temps déterminé par l'élève qui dans cette école aura parlé le mieux français pendant un mois. »

45. *La Parole*, vol. XXIX, no 43, le jeudi 10 mars 1955, p. 9. « La Société Saint-Jean-Baptiste, section de Saint-Eugène, en collaboration avec l'O.N.F., désire offrir à ses membres et à la population de Saint-Eugène une soirée de cinéma, instructive et récréative, le troisième jeudi de chaque mois et ce pendant une année entière ».
46. L'abbé J.-Maurice Rousseau est né à Sainte-Clothilde le 21 mai 1904. Ordonné prêtre le 13 juillet 1930, il accède à la cure de Saint-Eugène en 1955. Il quitte la paroisse en 1961 et décède le 3 avril 1967.
47. Jean Lefebvre. « Il n'y a pas si longtemps la « Patente » hantait l'école » dans *Éducation-Québec*, volume 9, numéro 8, juin 1979, pp. 18-22.
48. Claude Marcel. « L'Ordre de Jacques-Cartier » dans *Perspectives*, vol. 18, no 43, 23 octobre 1976, pp. 2-4.
49. Dans une lettre adressée à Mgr Albertus Martin, de Nicolet, Moïse Gauvin, président de la Ligue du Sacré-Cœur, mentionne en parlant du curé Rousseau: « Depuis cette entrevue il a organisé un club connu, Jacques-Cartier, il fait une cabale malhonnête, il assermente les gens de ne jamais déclarer les entretiens et de faire ce qu'il commanderait, trois d'entre eux se sont retirés quand ils se sont aperçus que le curé se servait d'eux pour persécuter les paroissiens dont voici (...) ». Archives de l'évêché de Nicolet, *Cartable Saint-Eugène*, document no 61 (c.1960).
50. Roger Cyr. *La Patente*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1964, 127p. M. Cyr dénonce l'Ordre pour de tels abus.
51. Archives de la Coopérative agricole de Saint-Eugène, *Livre des Minutes*, 1921-1956, 300 pages. Le 15 août 1921, M. Camille Robert devient le premier président et M. Pierre Forcier le vice-président. M. Z. Leblanc en est le secrétaire.
52. Il semble que, depuis ses débuts, la Coopérative a connu un nombre toujours croissant de sociétaires. De 60 membres en 1927, elle atteint 61 en 1928, 92 en 1934-1935.
53. Cette survie, elle la doit aussi au dévouement certain des membres de la famille Fréchette qui, depuis 1942, en ont assuré la gérance.
54. Archives du presbytère, *Document divers*, sans numéro, ni date. Synode Diocésain de Nicolet, Décret 178, page 120.
55. *La Parole*, vol. X, no 6, le 29 mai 1935, p. 1. « Monsieur l'abbé Roland Belcourt, le zélé curé de Saint-Eugène, vient de fonder un cercle de l'U.C.C. pour ses cultivateurs. Depuis quelques semaines ils s'occupent déjà de cette organisation (...). Président, monsieur Ovila Fafard; vice-président, monsieur Octavien Vanasse; secrétaire, Monsieur Wilfrid Leblanc. »
56. Archives de la Fabrique, *Minutes du Conseil de Fabrique de Saint-Eugène*, visite diocésaine, 12-13 mai 1944. Il est mentionné que 80 familles reçoivent la *Terre de Chez Nous*.
57. Firmin Létourneau. *Histoire de l'agriculture (Canada français)*, s.l., s.e., 1959, p. 178.
58. *Idem*, p. 178.

59. Yves Beauregard et all. *L'Écho du Moulin à Feu, 1879-1979*. Saint-Eugène, s.c., 1979, p. 52.
60. Mme Welly Joyal devient la première présidente de l'U.C.F. le 21 mars. Mme Téléphore Neveu, occupe la vice-présidence et Mlle Yolande Desrosiers, le secrétariat. Archives de l'A.F.E.A.S., *Registre des Minutes et Délibérations du Cercle de l'Union Catholique des Fermières de Saint-Eugène de Grantham, comté de Drummond, P.Q., 1948-1967*, p. 1.
61. Selon M. Wilfrid Leblanc, ancien gérant de la Caisse populaire Saint-Eugène, l'établissement de la paroisse aurait été le premier dans la province à posséder 10 p. cent de son actif d'avoir propre. Archives personnelles, *Fonds Leblanc*, entrevue 12 mars 1978.
62. Bureau des statistiques, Québec. *Caisses populaires et Coopératives agricoles* (pour diverses années). Québec, R. Paradis, imp. du Roi.
63. *La Tribune*, « Notre Histoire..., Nos Clochers », Sherbrooke, le jeudi 15 octobre 1959, p. 14.

VI Une campagne à l'orée des villes (1960-1978)

Par suite du décès du Premier ministre, Maurice Duplessis, en septembre 1959, le Québec, déjà agité depuis quelque temps, connaît une explosion de changements dans presque tous les secteurs.

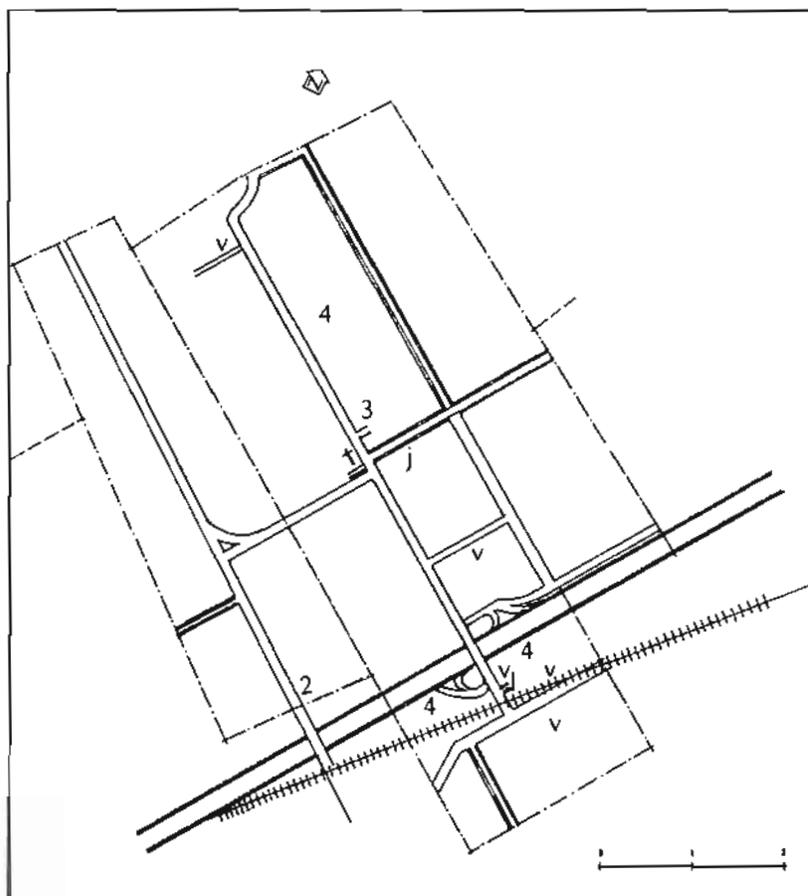
Blottie à l'ombre de plusieurs territoires urbains en pleine expansion, la paroisse Saint-Eugène évolue désormais, presque au même rythme que le Québec. Elle connaîtra, dès le début des années 60, les répercussions de la Révolution tranquille.

Une vie économique à deux pôles

Alors que l'agriculture avait été le principal gagne-pain des citoyens de Saint-Eugène depuis sa fondation, il semble que, au début de la présente période, le travail de la terre n'occupe plus qu'une partie de la population. L'industrie, qu'elle se trouve sur le territoire municipal ou dans les villes environnantes, attire un nombre croissant de travailleurs de la paroisse.

Un secteur agricole en difficulté

Au début des années 60, le secteur agricole de Saint-Eugène se cherche encore une vocation. Bien que la production laitière domine, les agriculteurs tentent de diversifier leurs productions et leurs élevages face à la mainmise de grands acheteurs sur les marchés urbains et devant une concurrence sans merci au niveau de la qualité et de la quantité.



- = — route de gravier
- † — église
- 1 — ancienne gare
- 2 — Acierfard
- 3 — Drummond Barrel
- 4 — petits lacs artificiels
- J — terrain de jeu
- V — secteurs de villégiature

Carte V — Saint-Eugène en 1978. Certains points d'intérêt.

Sans planification, sans encadrement de spécialistes, les cultivateurs se lancent vers des secteurs qui semblent prometteurs comme la volaille et le porc, ce qui entraîne rapidement l'engorgement des marchés, la baisse des prix et la faillite de plusieurs propriétaires. Pour prévenir de telles situations, les divers paliers de gouvernement et l'U.C.C. mettent sur pied des organismes régulateurs comme la Régie des marchés agricoles (1963) et multiplient les plans conjoints. Des systèmes de contingentements et de subsides viennent aussi planifier la production, celle du lait en particulier.

Les conséquences de ces contrôles et de l'intervention de l'État sont nombreuses. Ainsi, l'agriculture, à Saint-Eugène comme dans l'ensemble du Québec, devient le lot de cultivateurs super-spécialisés dans des secteurs tels que la production du lait nature ou du lait industriel, l'élevage de la volaille pour les œufs ou la chair, l'élevage du porc, etc.

Les producteurs doivent être en mesure de soutenir la concurrence sur les marchés et de répondre aux normes édictées par le ministère de l'Agriculture et les diverses fédérations. Pour y parvenir ils doivent mécaniser leurs fermes; comme ces machines et outils spécialisés coûtent très cher, les agriculteurs doivent concentrer leurs efforts dans un domaine bien précis.

L'achat de tracteurs, de moisonneuses-batteuses, de presses à foin, etc. exige d'importants investissements; il faut que leur utilisation soit la plus rentable possible. Les surfaces cultivées doivent donc permettre un travail efficace. Avec l'aide gouvernementale, plusieurs agriculteurs de Saint-Eugène font aplanir les surfaces, creuser des fossés et enfouir des tas de cailloux par des bulldozers à l'automne et au printemps. Certains font installer des systèmes de drainage pour égoutter les terres.

Cette recherche d'efficacité se traduit encore par la poursuite du mouvement de réunification des petites fermes amorcé au cours des années 40. Ainsi, de 1961 à 1976, le nombre d'exploitants passe de 147 à 74¹. En 1961, 50 p. cent des fermes ont moins de 130 acres (52 ha). Dix années plus tard, le taux n'atteint plus que 21 p. cent. Pour la même décennie les domaines de 240 à 399 acres (96 ha à 159,6 ha) passent de 2 p. cent à 8,3 p. cent de l'ensemble

des propriétés agricoles, soit de trois en 1961 à treize en 1976.

Il arrive que certains agriculteurs, des jeunes en particulier, ne puissent pas se payer cet équipement motorisé qui facilite tant les travaux de la terre. Quelques solutions s'offrent à eux. L'association sous forme de compagnie ou, sur simple entente, de deux ou trois producteurs permet, par exemple, d'emprunter de plus forts montants auprès des offices du Crédit agricole. Cependant ce type de gestion aboutit fréquemment à l'échec à cause de mésentente entre les partenaires.

Depuis quelques années, l'apparition d'une catégorie de travailleurs agricoles équipés d'une importante machinerie semble constituer un palliatif aux coûts exorbitant de l'équipement. Ainsi, chaque année, de tels entrepreneurs, qu'ils soient de Saint-Eugène, de Saint-Bonaventure, de Sainte-Hélène ou d'ailleurs, viennent, moyennant rétribution, chez plusieurs agriculteurs de la paroisse pour ensiler le maïs, couper l'avoine, labourer les champs ou épandre le fumier. Certains agriculteurs ont abandonné l'élevage ou la production laitière trop accaparante et convertissent l'ensemble des surfaces qu'ils possèdent à la culture, sur une grande échelle, du maïs, du foin ou de l'avoine qu'ils n'ont généralement pas de difficulté à vendre aux éleveurs du voisinage ou aux coopératives agricoles.

Cependant, le secteur agricole de Saint-Eugène, comme celui de l'ensemble du Québec, est affligé de nombreux autres problèmes. La carence de main-d'œuvre est particulièrement aiguë. La taille des nouvelles entreprises et la grande diversité des tâches à accomplir simultanément exigent, en dépit d'une mécanisation toujours plus poussée, un minimum de travailleurs. Hélas! la baisse de la natalité et la prolongation des études obligatoires ont sapé la main-d'œuvre familiale qui formait la base du bon fonctionnement d'une ferme. D'un autre côté, les salaires passablement bas, la rudesse des tâches, les conditions astreignantes font que les chômeurs et les assistés sociaux dédaignent ce type d'emploi qui, souvent, ne leur rapporterait même pas le montant des prestations qu'ils reçoivent du gouvernement. Malgré toute leur bonne volonté, les propriétaires, que les soucis et les fatigues ont vieillies prématurément, doivent vendre leurs exploitations. La relève pose aussi un problème



La ferme Gélinas (c.1950). Située au rang Brodeur, la ferme de Samuel Gélinas fut rasée lors du passage de l'autoroute transcanadienne. (Famille L. Gélinas, Sainte-Hélène)



Le rang de l'Église, vers Saint-Guillaume. Cette photographie, prise du haut du clocher de l'église, montre bien la fin du village et certaines fermes prospères. La plaine est ici maîtresse. (Clément Rondeau, Saint-Jean d'Iberville)

crucial. Instruits, les fils de cultivateurs préfèrent gagner leur vie dans des professions ou des métiers aux revenus supérieurs et aux avantages sociaux reconnus. Advenant, exception rare, qu'un fils opte pour la succession de son père, sur l'entreprise familiale, il se retrouve devant une difficulté de taille: le coût d'achat de la propriété et de son équipement. Il pourra contracter des emprunts que le Crédit agricole du Québec ou celui d'Ottawa garantira auprès des établissements financiers. Cependant, il en aura pour une bonne partie de sa vie à rembourser le capital et les intérêts.

Si l'on ajoute l'augmentation continue du prix d'achat des surfaces agricoles, entraînée par la spéculation et la venue d'Européens possédant des forts capitaux; si l'on pense aux nombreuses mesures préventives contre la pollution qui déjà affectent l'élevage du porc et exigent l'installation de citernes dispendieuses et qui demain s'attaqueront aux engrais utilisés par les agriculteurs, au fumier des vaches, aux odeurs et quoi encore²; si l'on pense à la fragilité des marchés et à la hausse galopante du prix des carburants, l'avenir de l'agriculture à Saint-Eugène laisse songeur. Bien que certaines mesures gouvernementales, comme la Loi de protection des terres agricoles³, jettent certaines lueurs d'espoir, il n'en demeure pas moins que seuls des propriétaires établis depuis quelques années, avec un capital d'une relative importance et jouissant d'une propriété d'une certaine envergure ont la possibilité de bien vivre de leur métier. La sécurité de leurs revenus est mieux assurée s'ils ont eu la sagesse, face aux marchés incertains, de faire reposer la viabilité de leur exploitation sur au moins deux spécialités, comme le lait et le porc.

Après ce tableau, il n'est plus du tout surprenant de constater qu'à peine un tiers de la population de Saint-Eugène tire aujourd'hui sa subsistance du travail de la terre⁴.

*L'industrie et le secteur des services:
une planche de salut*

Présentement les secteurs industriels et de services de Drummondville, Saint-Hyacinthe et Montréal assurent un travail à bon nombre de citoyens de la paroisse. Fort bien desservie par l'autoroute 20, Saint-Eugène n'est

qu'à quinze ou vingt minutes des centres urbains régionaux. Seulement 54 milles (86,4 km) la séparent de Montréal et une quarantaine (64 km) de Trois-Rivières et de Sorel. Ainsi, Saint-Eugène peut offrir aux travailleurs les avantages de la campagne (calme, espace, air pur, taxes peu élevées) et ceux de la proximité du travail en ville.

Sur le territoire même de Saint-Eugène, le secteur industriel n'a guère connu, jusqu'aux années 60, de développement digne de mention. Seules quelques entreprises à caractère familial (scierie, meunerie, cours à bois, fabrique de bouchons)⁵ ont existé sans toutefois employer plus de dix personnes.

Vers 1963, M. Aimé Côté installe une entreprise de reconditionnement de barils d'acier dans l'ancienne beurrerie Messier, fermée depuis 1960. Connue sous le nom de Drummond Barrel Ltée, cet établissement connaît en quelques années un développement⁶ remarquable. À la faveur de l'ouverture de marchés à travers tout le territoire québécois, l'usine Côté crée des emplois pour une quinzaine de personnes (secrétaire, camionneurs, journaliers). Vendue à des intérêts montréalais en 1979, Drummond Barrel Ltée n'en continue pas moins de fournir un gagne-pain à plusieurs personnes de Saint-Eugène et des paroisses environnantes.

En 1978, la compagnie Acierfard de Saint-Hyacinthe transfère ses installations sur le territoire de Saint-Eugène en bordure de la route transcanadienne (sortie 152). Propriété d'un ancien résident⁷ de la paroisse, cette entreprise d'armatures de poutrelles d'acier connaît elle aussi une expansion rapide à la faveur des excellentes conditions que lui offre le milieu: taxes réduites, espace pour étendre ses bâtiments, proximité d'un bon réseau routier et surtout une excellente équipe⁸ d'ouvriers, de journaliers, de dessinateurs, de secrétaires, etc., dont bon nombre vivent dans les alentours.

Au secteur des services, Saint-Eugène semble avoir fait du transport sa spécialité. Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, dès 1929⁹, M. Ludger Bourret met sur pied une petite compagnie de transport par camions. Bien servie par la situation stratégique de Saint-Eugène, Bourret Transport développe ses ramifications sur de larges portions du territoire québécois et même hors de

la province. A la mort du fondateur, en 1962, la compagnie possède au moins 13 camions. Pour faciliter les opérations et se rapprocher des marchés importants, Bourret Transport déménage son siège social et sa base d'opération à Saint-Marjorique, à l'entrée de Drummondville¹⁰. Plusieurs personnes de la paroisse y trouvaient d'excellents emplois surtout avant le départ de cette entreprise pour le chef-lieu du comté.

L'exemple de M. Bourret a été suivi par d'autres résidents: M. Gilles Rondeau¹¹ possède plusieurs camions-remorques pour le transport presque exclusif de produits des tourbières, comme des sacs de terre noire. Cela amène M. Rondeau et ses employés à parcourir les routes du Québec, du Nouveau-Brunswick et même de plusieurs États américains. M. Gilles Fafard, tout en possédant des camions pour faire le transport de maisons mobiles et pré-fabriquées, se spécialise surtout dans le transport de matériaux en vrac comme le sable, le gravier et le gravier concassé. Il exécute aussi de nombreux travaux d'ouverture de chemins d'hiver et d'excavation.

L'avenir du secteur industriel semble aujourd'hui difficile à prévoir. Le territoire municipal offre pourtant des atouts de première importance: situation géographique idéale, réseau routier permettant d'atteindre facilement les centres névralgiques, un potentiel de main-d'œuvre habile, des taxes foncières minimales et des services de transport efficaces. Tous ces avantages ne peuvent qu'attirer les industriels! Cependant, deux entraves viennent mettre un frein aux possibilités. D'abord le caractère régional donné au parc industriel de Drummondville, situé à peine à 15 milles (24 km) de la paroisse, puis la Loi de protection du territoire agricole qui, en donnant à l'ensemble du territoire de Saint-Eugène une vocation agricole, met en veilleuse l'installation de nouvelles entreprises¹².

Ne comptant désormais que sur un secteur agricole de plus en plus restreint et un domaine industriel dont l'avenir est compromis, Saint-Eugène ne serait-il pas en passe de devenir une autre victime de l'étouffement provoqué par la proximité des milieux urbains?



L'église et le presbytère. Vue à vol d'oiseau donnant une bonne idée de la spaciosité du temple paroissial. (Ministère des Affaires culturelles, Macro-Inventaire)



L'intérieur de l'église. Vue de l'allée centrale vers le chœur. (Clément Rondeau, Saint-Jean d'Iberville)



Le tabernacle du maître-autel. Bien culturel classé depuis 1979, cette pièce de provenance inconnue est attribuée au sculpteur P. Jourdain dit Labrosse (c.1741). Le tabernacle de Saint-Eugène serait le seul de son type au Québec car un autre, jadis à Saint-Antoine de Longueuil, est maintenant à la Galerie nationale, à Ottawa. (Clément Rondeau, Saint-Jean d'Iberville)

L'autel de Saint-Antoine de Longueuil. Acheté par la Galerie nationale d'Ottawa il y a quelques années, son état est plutôt lamentable. Un simple coup d'œil confirme sa ressemblance avec le tabernacle de Saint-Eugène. (Galerie nationale du Canada, Ottawa)

À l'heure des regroupements, de la centralisation et de la perte de pouvoirs

Pour résoudre les difficultés qui affectent l'ensemble de la société québécoise de la période 1960-1978, le regroupement et la centralisation ont été mis de l'avant. Ces tendances ont touché plusieurs aspects de la vie à Saint-Eugène.

Le monde de l'instruction et de l'enseignement

Obligatoire depuis 1946, la fréquentation scolaire amène sur les bancs d'école un nombre accru d'enfants pour une période qui a tendance à s'allonger. L'ensemble de la population reconnaît que l'acquisition des connaissances sanctionnée par des diplômes est devenue nécessaire. Mieux disposés face à l'éducation, les gens ont accepté la réunification, en 1962, des commissions scolaires du village et de la paroisse. Cette décision amène des économies d'énergie et d'argent. Avec un seul conseil, un seul secrétaire, la planification devient plus facile. Poursuivant ce mouvement de mise en commun des forces, la Commission



L'école centrale. Après la centralisation des effectifs scolaires de la paroisse, on construit un nouvel édifice capable d'abriter plus de deux cents élèves. Oeuvre de l'architecte Deshaies, de Drummondville, l'école centrale est située à l'arrière de l'église. (Photo de l'auteur)

scolaire de Saint-Eugène, après la création du ministère de l'Éducation¹³, décide en 1964, de regrouper les élèves dans une seule école, au village, s'assurant ainsi une haute qualité d'enseignement. Chacune des divisions possède une institutrice attirée alors qu'auparavant une enseignante dirigeait les sept degrés à la fois. Venus de tous les coins de la paroisse grâce au système de transport par autobus, les élèves peuvent compter sur un meilleur équipement comme le gymnase, la bibliothèque, la salle de récréation.

L'enseignement de niveau secondaire est assuré par l'entremise de la régionale Saint-François dont la paroisse est membre depuis 1967. Toujours grâce aux autobus, les jeunes se rendent chaque jour à Saint-Germain ou à Drummondville pour y suivre leurs cours dans un système polyvalent.

La baisse importante des naissances, qui entraîne peu à peu la diminution de la clientèle scolaire, incite le ministère de l'Éducation à poursuivre le mouvement de regroupement et de centralisation amorcé au début des années 60. Ainsi, en 1973, il met fin au mode de représentation par délégués des paroisses à la commission régionale de Drummondville. Dorénavant les municipalités sont regroupées par quartier avec un seul commissaire. Saint-Eugène et Saint-Guillaume deviennent alors une entité¹⁴ tant au secteur du primaire qu'à celui du secondaire. L'école de Saint-Eugène est dirigée par le même directeur que celle

de sa partenaire. Si cette formule offre des avantages, elle possède quelques inconvénients dont un majeur touchant l'élection du représentant commun. En effet, la disproportion¹⁵ des électeurs résidant dans chacune des deux paroisses fait que, depuis l'instauration de ce mode de représentation, le commissaire-délégué vient de Saint-Guillaume.

Ainsi, en moins de quinze ans, Saint-Eugène a perdu sa souveraineté dans le domaine scolaire au profit de la paroisse voisine d'abord, puis de la Régionale Saint-François ensuite. Pour assurer un enseignement de qualité pour leurs enfants, les citoyens ont dû renoncer à leur autonomie, à la possession d'une école payée de leurs deniers et se résoudre à verser à Drummondville des taxes afin de soutenir un système scolaire valable pour toute la région.

Mise en commun des services

Protection contre les incendies

Assuré autrefois par une équipe de volontaires munie d'une vieille pompe à bras, le service des incendies de Saint-Eugène connaît une légère amélioration, vers 1964, alors que l'on creuse des citernes pour assurer des réserves d'eau substantielles en cas d'incendie.

Faute de revenus suffisants, la municipalité ne peut faire mieux que de se procurer, en 1970, un petit camion-pompe usagé¹⁷. Suffisant pour des incendies mineurs, cet équipement d'un autre âge ne pourrait absolument pas combattre une conflagration. Dans de telles conditions, il ne reste plus qu'à recourir aux paroisses voisines comme Saint-Guillaume ou Sainte-Hélène. Même si les frais sont élevés, il semble bien que cette solution soit la plus avantageuse.

La Coopérative agricole

Bien qu'installée au village depuis 1955, la coopérative agricole ne connaît pas de développement spectaculaire. Sans secteur spécialisé, comme une meunerie¹⁸ ou une fabrique de beurre et fromage, elle doit subir la concurrence des coopératives des paroisses voisines et celles d'envergure régionale.

Cette perte de vitesse débute en 1960 alors que ferme la beurrerie Messier. Les producteurs de lait adhèrent aux coopératives de Saint-Germain et de Saint-

Guillaume qui possèdent un secteur de transformation en beurre et fromage. Les cultivateurs de Saint-Eugène en retirent des profits plus substantiels. Gérées par des délégués sociétaires des paroisses membres, les coopératives possèdent des chiffres d'affaires importants et paient des ristournes intéressantes.

Depuis quelques années la Coopérative de Saint-Guillaume connaît une période d'expansion. Elle fabrique, en plus du beurre et du fromage, du lait en poudre et possède une quincaillerie, des pompes à essence, une balance publique et un magasin de distribution de produits laitiers. Regroupant des centaines de sociétaires dispersés dans plus de quinze paroisses des comtés de Yamaska, Drummond, Johnson, Richelieu et Nicolet, la Coopérative de Saint-Guillaume possède un actif de plusieurs millions. Alors que plusieurs entreprises de transformation du lait ont été récemment achetées par la Coopérative de Granby, celle de Saint-Guillaume résiste encore à ce qui semble vouloir devenir un empire, un monopole du lait au Québec.

En dépit du fait que la majorité des cultivateurs de Saint-Eugène ait adhéré à des coopératives régionales plus importantes, bon nombre d'entre eux sont encore sociétaires de celle de Saint-Eugène, où ils peuvent se procurer sans se déplacer, et lorsque cela presse, de la peinture, des produits pour la ferme, des moulées. Réduite au simple rôle d'intermédiaire de vente, la Coopérative de Saint-Eugène peut se comparer à un dépanneur vis-à-vis des grands magasins d'alimentation.

Une mutuelle d'assurance en péril

Mise sur pied assez tardivement (1942), la Mutuelle de protection contre l'incendie de Saint-Eugène a connu une croissance très rapide entraînée par la spécialisation du monde agricole. En peu d'années la valeur des biens assurés a augmenté de façon vertigineuse¹⁹. Or comme la mutuelle ne possédait guère de réserves monétaires, à cause des cotisations peu élevées, il en est résulté une situation délicate. Il aurait suffi de deux ou trois incendies importants et la mutuelle devait déclarer faillite²⁰. Pour pallier cette situation critique, le conseil d'administration de la mutuelle négocie, en 1977, son fusionnement à celle de Saint-Jean de Wickham qui couvre déjà plusieurs autres paroisses.

Pouvant désormais compter sur un nombre d'assurés beaucoup plus grand, la nouvelle Mutuelle possède des assises solides et peut assurer aux citoyens de Saint-Eugène une protection plus efficace en échange de cotisations variant selon les besoins des propriétaires et la fréquence des incendies.

Développement des loisirs organisés

Jadis spontanés et traditionnels, les divertissements des citoyens de Saint-Eugène connaissent une première phase d'organisation par l'intermédiaire des sociétés et des organismes créés depuis les années 50. À cette époque, on assiste aux soirées, aux concours, aux expositions, aux soupers, aux excursions organisés par l'Union catholique des fermières, par le Cercle Lacordaire ou la société Saint-Jean-Baptiste. Placés sous le patronage de monsieur le curé, ces loisirs sont considérés comme moraux et sains.

Cependant la multiplication des temps libres commande la création d'un organisme pouvant assurer des loisirs à toutes les catégories de citoyens. C'est ainsi que naît, en 1966, le premier Comité des loisirs. Sanctionnée par une charte provinciale, cette organisation semble avoir eu pour ancêtre le comité des jeux, qui existait depuis au moins 1949²¹.

Vivant des subventions municipales et des profits apportés par des soupers, des veillées et des ventes de billets, le Comité des loisirs organise le jeu de balle-molle l'été, la patinoire et le hockey en hiver.

Dirigé par la suite par deux sous-comités, soit celui des jeunes et celui des adultes, le Comité organise de plus à partir de 1972 un carnaval d'hiver annuel où, pendant plusieurs jours, se tiennent des compétitions sportives, d'adresse et de force.

Pour satisfaire aux exigences toujours plus nombreuses du secteur des loisirs, le Comité construit en 1977 un spacieux chalet. Payé²² grâce aux subventions du Haut-commissariat aux loisirs à la jeunesse et aux sports et surtout par la grande générosité des citoyens de la paroisse, ce bâtiment permet la tenue d'activités tout au long de l'année et sert d'espace de service (toilettes, restaurants, entrepôt). Située rue des Loisirs, cette construction nouvelle complète avec bonheur l'ensemble des équipements dont dispose le terrain de sport (estrades, filets, etc.).



Musiciens amateurs (c.1955-60). Pour se divertir, on fait un peu de musique entre amis et on boit une bonne bière. Photo prise au rang Brodeur chez Nap. Thibault. Ici, MM. Poudrette, Girard, Thibault et Thibault. (Famille Nap. Thibault, Sainte-Hélène)



La piste de course (c.1970). Aux amateurs de mécanique et de vitesse, la piste d'accélération de Saint-Eugène offre, durant les fins de semaine d'été, la possibilité de satisfaire leurs goûts. (Mme Jeanne Rondeau, Saint-Eugène)

De plus, depuis quelques années, grâce aux subventions obtenues par le biais des projets Canada au Travail et Jeunesse Canada au travail, le Comité des loisirs a pu de manière plus facile assurer un bon fonctionnement des installations, en particulier l'hiver par l'entretien de la patinoire, la direction des équipes, alors que l'été quelques monitrices s'occupent des petits « bouts de choux ».

En terminant il convient de souligner une tendance croissante vers des activités aux dimensions régionales même parmi celles organisées par le Comité des loisirs de la paroisse. Cette caractéristique s'exprime assez éloquemment par la mise sur pied d'équipes de balle-molle et de hockey jouant dans des lignes interparoissiales. Il en est ainsi pour le ballon-balai. D'ailleurs, bien souvent, ces parties sont jouées dans des arénas de villes voisines.

Le Cercle de l'Âge d'or

Le vieillissement²³, qui caractérise la population du Québec depuis quelques années, fait que les rentiers et les retraités sont de plus en plus nombreux. Regroupés dans les villes et les villages, beaucoup d'entre eux ne savent que faire de leurs longs moments de loisir. C'est dans ce contexte que sont créés à la fin des années 60 les Cercles de l'Âge d'or.

Pour parfaire le travail du Comité des loisirs, Saint-Eugène se dote d'un « Club de l'Âge d'or » en 1973. Comptant une cinquantaine de membres en règle, les rencontres hebdomadaires connaissent cependant des assistances variées car il n'est pas toujours facile aux cultivateurs de se libérer, surtout lors des périodes intensives de travaux des champs, au printemps en particulier. Au cours des rendez-vous du jeudi soir, à la salle municipale, l'on danse, l'on chante, l'on joue aux cartes. À quelques reprises au cours de l'année le Club de Saint-Eugène organise des soupers et des veillées où sont invités les membres des Cercles voisins et la population en général. Le choix du couple de l'année donne habituellement lieu à des réjouissances particulières. Au cours de l'été, bien que les activités du cercle de la paroisse soient terminées, plusieurs membres participent à des pique-niques et des soirées aux théâtres d'été des environs, organisés par les instances régionales.

La participation du Cercle de l'Âge d'or local à l'ensemble des activités paroissiales est un fait à souligner.

Quête pour des œuvres de bienfaisance, fabrication de chars allégoriques pour le Carnaval, dons pour diverses causes charitables ne sont quelques exemples illustrant cette intégration bien réussie.

Malgré tous les efforts déployés par les diverses organisations de loisirs paroissiales²⁴ pour tenter de divertir les gens à l'intérieur de la municipalité, il n'en demeure pas moins qu'une très large portion de citoyens de tous les âges vont combler leurs temps libres en dehors de Saint-Eugène. Restaurants, cinémas, ciné-parcs, aréna, discothèques, spectacles, bars, pistes de courses sont autant de points d'attrait des villes voisines susceptibles de drainer jeunes et vieux. Des sports comme la natation, le golf, le ski, la motoneige se pratiquent beaucoup plus facilement là où le bassin de population permet d'avoir des équipements appropriés et que Saint-Eugène ne peut absolument pas se payer.

Les conséquences au niveau social sont particulièrement importantes. Ainsi l'on assiste au déplacement des lieux traditionnels de rencontres sociales (paroisse, famille, voisins) vers un nouveau type de relations constituées et favorisées par les rencontres aux bars, aux activités sportives et récréatives. La multiplication des compétitions sportives interparoissiales se traduit bien souvent par un avivement de l'esprit de clocher partisan.

Un vent de laïcisation

Amorcée par la Révolution tranquille et accélérée après le concile Vatican II, la laïcisation de nombreux secteurs de la vie québécoise est un fait marquant des quinze dernières années.

À Saint-Eugène ce mouvement se traduit par de nombreux changements au niveau de la pratique religieuse et par la disparition de certains organismes. L'arrivée du curé Elphège Lebel²⁵, en 1961, marque, semble-t-il, l'amorce du mouvement. De santé fragile, le nouveau pasteur abandonne progressivement toutes ses fonctions civiles comme membre du Conseil de surveillance de la Caisse populaire, de la Coopérative, etc. Délaissant même sa fonction d'aumônier auprès des divers groupes, il concentre ses énergies à son ministère²⁶ car les changements apportés par Vatican II²⁷ au domaine des rites, en particulier, semblent difficilement acceptables à plusieurs catholiques. Cette



Le départ des religieuses (1963). Après cinquante années de dévouement comme enseignantes au village, les religieuses de l'Assomption quittent la paroisse. Ici cinq religieuses en compagnie du curé E. Lebel, du frère Michel, et de Mme R. Lebel sur le perron du couvent. (Famille A. Rondeau, Saint-Eugène)

Gaston et Yvette Poudrette, couple-hôte des festivités du centenaire de la paroisse en 1978. Le choix de M. et Mme Poudrette ne pouvait être plus judicieux! Nés tous les deux à Saint-Eugène, issus de familles établies dans la paroisse depuis longtemps, ils ont occupé quantité de fonctions, de postes clés: maître-beurrier, maître de poste, agent d'assurance, électricien, gérant de banque, organiste, marguillier, bénévole pour l'église et le foyer de vieillards, etc. (Clément Rondeau, Saint-Jean d'Iberville)

période correspond aussi à une baisse marquée de la pratique et de l'assistance aux exercices du culte. Les jeunes sont particulièrement touchés. Les revenus de la Fabrique s'en ressentent. Au domaine de la gestion des revenus et des biens de la Fabrique, la nouvelle Loi de 1966²⁸ remet largement ce secteur entre les mains des marguilliers²⁹. Dès lors le curé ne peut agir sans l'accord des administrateurs.

Par suite de la baisse de la pratique religieuse, on assiste à la disparition des sociétés, des confréries et des groupes auxquels on était si fier autrefois d'appartenir. L'enseignement est désormais tout entier aux mains des laïcs, depuis le départ des religieuses de l'école du village, au cours de 1963. Les cours de religion (catéchèse) demeurent cependant au programme, en dépit de certaines protestations venant de parents sans attaches religieuses ou appartenant à d'autres confessions.

Ce vent de laïcisation s'attaque même à la dénomination de deux importantes organisations provinciales. C'est ainsi que l'Union catholique des cultivateurs



Le village en 1979. Dominés par l'imposant vaisseau de l'église, résidences privées, commerces et services se retrouvent en grande partie sur la rue principale (rang de l'église). Les rues Saint-Isidore, du Moulin, les routes des Loisirs, Saint-Louis complètent la composition de cette agglomération. (Inventaire des biens culturels du Québec; Macro-Inventaire)

(U.C.C.) devient, en 1974, l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.). Offerte sous une nouvelle étiquette et donnant accès à des services plus nombreux, l'organisation syndicale des gens de la terre n'entraîne pas encore l'adhésion massive des agriculteurs de Saint-Eugène. Sans doute à cause de la baisse considérable du nombre de producteurs, la paroisse ne possède même plus de section locale du syndicat agricole³⁰.

Dès 1966, l'Union catholique des fermières fusionne avec les Cercles des femmes rurales pour devenir l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.E.-A.S.). Contrairement à la réaction des cultivateurs face à l'U.P.A., l'A.F.E.A.S. connaît, à Saint-Eugène, un développement enviable. Avec un bureau de direction des plus dynamiques, l'association s'intéresse à tous les domaines concernant la femme et la société. Divisée en sous-comités, l'A.F.E.A.S. se préoccupe d'éducation, d'arts ménagers, de publicité et de propagande, de cours et de revues. Elle organise de nombreuses activités pour maintenir l'unité et la fraternité des membres, comme des échanges de cadeaux, des goûters, des voyages. L'émulation est maintenue par la présentation des derniers travaux d'artisanat. Avec près d'une centaine de membres, l'A.F.E.A.S. de Saint-Eugène joue un rôle important dans la vie de la paroisse.

En chute libre pendant une quinzaine d'années, la religion et la pratique religieuse semblent connaître depuis quelque temps un regain de ferveur. Ce phénomène est particulièrement perceptible depuis l'arrivée du curé Noël-Henri Courchesne³¹ en 1974. Le nouveau pasteur met sur pied en peu de temps un Comité de liturgie, appuie l'implantation d'une section de l'Armée de Marie et ravive des dévotions anciennes comme l'Intronisation au Sacré-Cœur. De plus, l'abbé Courchesne va chercher les fidèles là où ils se trouvent. C'est ainsi qu'il célèbre la messe durant le week-ends dans les endroits de villégiature disséminés dans la paroisse. De toutes ces actions résultent une augmentation de l'assistance aux exercices du culte et, indirectement, de meilleurs revenus pour la Fabrique.

Un retour aux sources

Les Québécois, comme bien d'autres, se préoccupent de plus en plus des effets de la pollution sur leur entourage et sur leur existence. L'un des moyens de fuir les milieux pollués et de retrouver l'air pur et le calme est de quitter la ville pour s'installer à la campagne. C'est un peu dans cette nouvelle vague que Saint-Eugène devient, depuis 1964, un endroit de villégiature.

Sans attraits naturels extraordinaires (ni lac, ni rivière, ni montagne), Saint-Eugène possède quand même des avantages indéniables. Située à quelques minutes des grands centres, il offre de nombreux espaces abandonnés par l'agriculture, et de vastes forêts à des prix raisonnables. Si l'on ajoute le fait qu'il n'existe pas de taxe municipale sur les biens fonciers, on comprend pourquoi, en une quinzaine d'années, le nombre des chalets est passé de quatre à deux cents.

Les nouveaux venus proviennent tous de villes comme Montréal, Longueuil, Saint-Léonard, Drummondville. Ils viennent retrouver à Saint-Eugène un parent ou un ami qui leur a vanté les mérites de l'endroit. Pour une partie importante de ces estivants, il s'agit d'un retour à leur lieu d'origine qu'ils avaient quitté pour s'installer en ville et y travailler.

Aujourd'hui il n'y a pas un seul coin, un seul rang du territoire qui ne possède ses résidences d'été arborant le nom du propriétaire et l'écriteau « Propriété privée, défense de passer ». Les villégiateurs se regroupent, sur des

domaines³² constitués par d'anciennes fermes vendues en lots ou autour de la demeure paternelle, lorsqu'il s'agit de frères et de sœurs. La formation de ces petits bourgs s'avère souvent assez avantageuse car elle permet de mettre en commun plusieurs équipements comme les routes, les terrains de sport, des salles servant de centres communautaires et de petits lacs pour la baignade.

La population double littéralement³³ au cours des mois de vacances. Ce phénomène récent pour Saint-Eugène entraîne de nombreuses répercussions dans la vie paroissiale.

Si l'on considère d'abord les avantages, les mois d'été signifient pour les restaurateurs, les boulangers, les bouchers, les épiciers, les dépanneurs, des rentrées plus considérables. Il en est de même pour les bars, les stations-service, les garages. Même la Fabrique et la Municipalité profitent de cette manne par des quêtes plus élevées et le revenu des permis de construction ainsi que, depuis 1979, certaines taxes foncières.

Comme toute médaille a son revers, un tel afflux exige certains rajustements. Ainsi, le curé doit se rendre là où existent d'importantes concentrations pour y célébrer la messe. La municipalité, quant à elle, devra tôt ou tard prendre en charge les routes tracées pour rejoindre ces résidences secondaires. La coexistence des villégiateurs et des ruraux ne va pas sans amener quelques frictions. Ainsi certaines tendances des nouveaux venus à négliger la réparation de leurs clôtures entraînent des problèmes entre les propriétaires de chalets et les cultivateurs, possesseurs de troupeaux. Souvent, les estivants s'accommodent mal des odeurs dégagées par les exploitations agricoles et les élevages (porcs et poules). Les nombreux passages d'animaux sur la voie publique aux heures de traite en impatientent plus d'un et quelquefois des accidents surviennent à cause des vitesses trop grandes sur les routes municipales.

Venus d'abord comme villégiateurs, certains citadins et leurs familles s'établissent de façon permanente. Ainsi Saint-Eugène connaît une certaine injection de sang neuf.

L'arrivée des citadins provoque également des transformations au niveau des mentalités, des manières de voir. Se traduisant d'abord par un choc des idées et des

points de vue, la rencontre de ces deux mondes aboutit généralement à une meilleure compréhension entre les nouveaux venus et les habitants de vieille souche. L'effacement des derniers relents du conservatisme³⁴, caractéristiques du monde rural et, il faut bien le dire, le zèle et l'énergie déployés par les arrivants pour s'incorporer et se faire accepter font que l'on retrouve aujourd'hui des citoyens ayant peu d'ancienneté dans la paroisse à des postes comme celui de marguillier ou de conseiller. Une telle situation aurait été complètement impensable autrefois.

Mais la nouvelle Loi de protection du territoire agricole est venue mettre un frein à l'expansion de cette nouvelle vocation de lieu de villégiature que s'était découverte Saint-Eugène.

* * *

Au seuil des années 80, les perspectives d'avenir de Saint-Eugène n'apparaissent guère stimulantes.

Au domaine de l'agriculture, en dépit de la récente législation de protection, on assiste à l'abandon d'exploitations agricoles, même moyennes.

Du côté de l'industrie, la situation n'est guère plus reluisante. Après un démarrage prometteur entre 1964 et 1977, l'on assiste en 1978 à la mort pour ainsi dire des aspirations municipales dans ce domaine toujours à cause de la Loi de protection du territoire.

Les répercussions de cette même loi se font aussi sentir sur la vocation de lieu de villégiature de Saint-Eugène. Mais, avec ses deux cents chalets, le secteur des estivants est bien implanté et peut se maintenir.

La perte graduelle, depuis 1960, de l'autonomie dans les affaires scolaires, municipales, les organisations et les services, laisse aussi perplexe quant à l'avenir! L'étape logique suivante ne serait-elle pas l'annexion pure et simple de Saint-Eugène par l'un de ses voisins?

Comme la majorité de ses résidants travaille dans les villes toutes proches, Saint-Eugène serait-il appelé à devenir une banlieue, un dortoir de ces agglomérations urbaines?

Alors qu'en 1978-1979 les citoyens de Saint-Eugène soulignent le centenaire de leur paroisse et se remémorent le chemin parcouru, ils ne peuvent s'empêcher de se demander ce que leur réserve l'avenir!

Références

1. Les données des *Recensements du Canada* indiquent que le nombre de fermes à Saint-Eugène était de:

1961: 147 exploitants	<i>Les statistiques de l'U.P.A.</i> mentionnent par contre que les producteurs passent de 83 en 1976-1977 à 93 en 1978-1979.
1966: 121 exploitants	
1971: 108 exploitants	
1976: 74 exploitants	

Il est aussi à noter que la baisse du nombre d'exploitants de ferme correspond à une certaine réduction des superficies en culture qui, de 1961 à 1976, passent de 9 175 acres à 7 488 acres (3 670 ha à 2 995 ha). La même situation prévaut pour les espaces en pâturage: 4 250 acres à 1 896 acres (1 700 ha à 758 ha) de 1961 à 1976.
2. Un peu dans cette même ligne de pensée, les autorités gouvernementales exigent la fermeture des dépotoirs municipaux. C'est ainsi que, en 1979, Saint-Eugène doit se priver de son dépôt d'ordures situé sur la route Ross, près de Saint-Guillaume. L'enfouissement et la mise sur pied d'un système de collecte des détritux par un entrepreneur d'une autre paroisse oblige la municipalité de Saint-Eugène à défrayer des coûts importants qui entraînent l'imposition d'une taxe sur l'ensemble des propriétés de la paroisse.
3. Loi 90 de 1978: Loi sur la Protection du Territoire agricole. *Gazette officielle du Québec*, 111^e année, no 9, 21 février 1979. Partie 2, Loi et Règlements, p. 1 173.
4. En 1976, la population des fermes se compose de 317 personnes alors que l'ensemble de la population de Saint-Eugène est de 938 personnes. Dix années auparavant, soit en 1966, plus de 50 p. cent (587 sur 996) des gens vivaient de l'agriculture. *Recensement du Canada pour 1966 et 1976*.
5. C'est le curé Pratte qui amène, en 1947, cette petite manufacture à Saint-Eugène. Située d'abord chez M. Armand Jetté, puis chez M. Georges Demers, cette entreprise emploie 4 personnes et 30 autres travaillent chez elles à faire de petits bouchons de papier métallique pour les bouteilles de spiritueux. Ce petit gagne-pain disparaît vers 1948.

6. Et cela en dépit d'un incendie qui rase en 1968 l'ensemble des installations de la compagnie.
7. M. Jules Fafard est propriétaire d'une composante soit Structures J.O.G. et président d'Acierfard.
8. En moyenne une vingtaine de personnes y trouvent un emploi.
9. M. Ludger Bourret achète son premier camion au printemps 1929 et transporte à Montréal le fromage, le beurre et la viande produits dans la paroisse. À l'époque, ce trajet prenait d'une heure le matin à onze heures le soir!
10. Le déménagement du siège social se fait en 1965. Archives personnelles, *Dossier Bourret*, lettre de M. Léo-Paul Bourret, le 14 février 1980.
11. M. Gilles Rondeau achète son premier camion en 1953. Aujourd'hui, il possède cinq camions-remorques et travaille exclusivement dans le transport de sacs de terre au Canada et aux États-Unis.
12. En particulier la compagnie Eureka (maisons préfabriquées), maintenant installée à Saint-Thomas-d'Aquin, près de Saint-Hyacinthe.
13. De la rentrée, en septembre, jusqu'à la période des Fêtes, l'ensemble des élèves trouve refuge dans l'ancien externat du village. Dès janvier 1965, les classes sont transférées à la nouvelle école centrale située à l'arrière de l'église. L'architecte Deshaies, de Drummondville, est l'auteur des plans du spacieux édifice.
14. Désignés sous le nom de quartier no 18, Saint-Eugène et Saint-Guillaume ont été représentés depuis 1972 par MM. Roger Gravel et J.-P. Vallée.
15. Par exemple, en 1979, la population de Saint-Guillaume était de 1850 personnes alors que celle de Saint-Eugène n'atteignait que 980.
16. La création du Comité de parents à l'école centrale de Saint-Eugène remonte à 1971-1972. Lien entre l'école, les parents et la Commission scolaire, ce groupe se préoccupe de plusieurs aspects, de plusieurs points. C'est ainsi que l'équipe de 1974 revendique comme siennes les réalisations suivantes: une maternelle à Saint-Eugène, un voyage pour les élèves à Trois-Rivières, l'adoucissement de l'eau à l'école, un bal des finissants, etc. *La Parole*, vol. 49, no 1, octobre 1975.
17. Acheté de la municipalité de Saint-Guillaume d'Upton, ce camion est un modèle de l'année 1949. Le coût en est de 1 800\$.
18. Il existe déjà dans la paroisse une meunerie, propriété de la famille Leblanc depuis 1948. Affiliée à la puissante compagnie Shur-Gain, cette entreprise privée moule les grains, prépare les moulées, crible les semences et en importe.
19. Ainsi, de 1971 à 1976, la valeur des fermes de Saint-Eugène passe de 2 720 400\$ à 5 268 814\$. En 1956, l'évaluation n'était que de 1 274 153\$. Si l'on décompose ces données, l'on se rend compte que, pour 1971 et 1976, la valeur des bâtiments est de 71 000\$ et 84 005\$, alors que la valeur de l'outillage est de 537 000\$ et 992 832\$. *Recensements du Canada, 1956, 1971, 1976.*

20. En 1968, la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de la paroisse de Saint-Eugène de Grantham, comté Drummond, couvre des biens pour 321 725\$ alors que l'ensemble de ses actifs n'est que 6 376,12\$. Archives personnelles, dossier *Assurance Mutuelle*, États Financiers de votre Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, pour l'année financière 1968, 5 pages.
21. « Jeudi soir prochain 15 décembre au sous-sol à 7h30 partie de cartes en faveur du Comité des jeux, pour le bon intérêt de nos jeunes: quand les jeunes s'amuse avec entrain sur la pañoire il n'y a pas à craindre de leur moralité. » Archives du presbytère Saint-Eugène, *Livre du Prône*, le 11 décembre 1949, p. 75, no XII (M. Joyal, curé).
22. Le coût du chalet étant de 23 000\$ et la subvention gouvernementale, de 10 000\$, la paroisse doit fournir 13 000\$ pour mener à bien le projet.
23. Cette situation se traduit ainsi dans la population de Saint-Eugène: alors qu'ils constituaient 52 p. cent de tous les effectifs en 1956, les moins de vingt ans ne sont plus que 42 p. cent de la population en 1976. Par contre, les personnes de 55 ans et plus connaissent une progression des effectifs depuis 1956, alors qu'ils représentaient 11,6 p. cent, pour atteindre 16,7 p. cent en 1976. *Recensements du Canada, 1956, 1966, 1971, 1976*.
24. Nous voudrions aussi souligner l'action de plusieurs dames de la paroisse qui, bénévolement, allaient organiser des loisirs aux personnes âgées du foyer situé au village. La « Villa Belhumeur » a fermé ses portes en 1974.
25. L'abbé Elphège Lebel est né à Saint-Félix de Kingsey, le 21 octobre 1912. Après des études classiques à Nicolet, il devient membre de la Fraternité sacerdotale et poursuit ses études en France. Ordonné à Tours en 1938, l'abbé Lebel enseigne par la suite le droit canonique. Interné par les Allemands au Camp de Saint-Denis pendant quatre ans, il laisse sa communauté le 17 juillet 1942 et revient au Canada en 1944. Curé de Saint-Eugène en 1961, il quitte la paroisse en 1974 et décède le 18 novembre 1977 à Drummondville. Yves Beauregard et all. *L'Écho du Moulin à Feu, 1879-1979*, p. 26.
26. La paroisse doit au curé Lebel un autel face au peuple qu'il a fait de ses propres mains et l'amélioration du cimetière qu'il dote d'une magnifique clôture de fer forgé et d'un calvaire imposant.
27. Vatican II se déroule de 1962 à 1965 et plusieurs changements sont mis en application avant la fin.
28. Loi des fabriques 13-14 Elizabeth II ch. 76 sanctionnée le 6 août 1965. *Statut de Québec*, Québec, Roch Lefebvre, imprimeur, 1965, pp. 571-592.
29. De trois qu'il était depuis les débuts de la paroisse, le nombre des marguilliers est porté à six par la nouvelle Loi des Fabriques de 1966.
30. La paroisse Saint-Eugène dépend aujourd'hui d'un regroupement, soit celui du secteur de Drummond, composé de huit paroisses. M. Léo Marier, de Drummondville, occupe le poste de président et

MM. Réjean Fafard et Maurice Tessier représentent les soixante membres de l'U.P.A. de Saint-Eugène en 1978-1979. La Fédération de l'U.P.A. de Nicolet, *Rapport annuel, 1978-1979*, Nicolet, p. 14.

31. L'abbé Courchesne est né à Saint-Frédéric de Drummondville le 25 décembre 1911. Ordonné prêtre en 1927, il a été vicaire successivement à Saint-Guillaume, Nicolet, Saint-Joseph. Curé de Sainte-Hélène-de-Chester en 1953, de Saint-Pie-de-Guire en 1958, l'abbé Courchesne occupe par la suite la cure de Saint-Sylvere et, enfin, celle de Saint-Eugène depuis 1974. Beauregard, *op. cit.*, p. 26.
32. Les principaux se situent au chemin Saint-Hyacinthe, soit le domaine de la « Paix », et le domaine « Lemoyne ». Près de Saint-Guillaume, l'on retrouve le domaine « Mario ».
33. Selon les statistiques produites par M. le curé après sa visite de paroisse, en 1979, il y avait dans la paroisse 269 maisons de résidents, soit 965 personnes et 157 chalets abritant 735 estivants. Donc, au cours des mois d'été, Saint-Eugène compte 426 habitations et 1700 personnes. *Bulletin Paroissial*, vol. 3, no 40, 21 octobre 1979.
34. Cette transformation s'exprime assez éloquemment par l'évolution des allégeances politiques des citoyens de Saint-Eugène. Ainsi, depuis 1970, une tendance nouvelle semble se dessiner. Délaissant peu à peu les vieux partis traditionnels (libéral et unioniste) l'électorat de la paroisse, en dépit du fait qu'il soit rural, donc conservateur dans ses habitudes, accorde une part sans cesse croissante de ses votes au Parti québécois. De 50 en 1970, les suffrages pour le nouveau parti passent à 67 en 1973 et atteignent 158 en 1976. Le Parti québécois est bon deuxième dans la faveur des votants de Saint-Eugène, après les libéraux (191).

Bibliographie

I — SOURCES

A. Manuscrites

Publiques

- Chicoutimi. Archives du palais de justice.
Greffe du notaire O. Bellemare.
 Acte 5608. « Marché d'entreprise de MM. Élie Giard et Aimé Giard entrepreneurs à l'œuvre et Fabrique de Saint-Eugène de Grantham », 20 juillet 1882.
- Drummondville. Archives du Bureau d'enregistrement.
Registre de transcription des actes notariés.
 Actes —
 B-5-648-26832,
 le 27 avril 1854
 B-9-252-4964,
 le 3 février 1857
 B-12-6927,
 le 7 mars 1863
 B-13-7517,
 le 10 juin 1864
 B-14-39-7682,
 le 1 novembre 1864
 B-34-466-24546,
 le 4 février 1885.
- Drummondville. Archives de la Commission scolaire.
Registres des minutes des délibérations et Livres de comptes des Com-
missions scolaires du village et de la paroisse de Saint-Eugène de Grantham.
- Nicolet. Archives de l'évêché.
Cartable de documents sur la paroisse Saint-Eugène de Grantham.
- Nicolet. Archives de l'évêché.
Cartable de documents sur la paroisse Saint-Germain de Grantham.
 Documents nos 27, 27e, 30, 31a, 32, 34a, 34b, 34c. Il s'agit ici de la paroisse mère de Saint-Eugène.
- Ottawa. Archives publiques du Canada.
 Documents divers sur William Grant et John Richardson contenus dans *Le fonds Francis-J. Audet*. MG. 30. D. 1, volume 25.
- Québec. Archives nationales du Québec.
 Archives officielles. *Correspondance reçue et envoyée par le Surintendant de l'Instruction publique*. Documents nos 1822-1892, 1879-1889, 184-1898, 715-1905, etc.

- Québec. Archives nationales du Québec.
Archives officielles. Dossier portant sur l'érection civile de *Saint-Eugène*.
« Requête du 5 avril 1881. »
Dossier relatif à l'annexion d'une partie du canton de Grantham à la paroisse Saint-Eugène.
« Décret d'annexion, 7 septembre 1890, par Mgr. E. Gravel. »
- Saint-Eugène. Archives de la Fabrique.
Documents divers.
« Synode diocésain de Nicolet, décret 178, p. 120. »
« Cahier de documents à conserver », 5 pages.
« Contrat privé passé le 20 décembre 1881 entre la Fabrique et Hilaire Bélanger. »
« Répartition de la Fabrique du 17 septembre 1882. »
« Lettre de Mgr. E. Gravel, 18 septembre 1885. »
« Décret d'érection signé par Mgr. L.-F. Lafèche, le 22 novembre 1878. »
- Saint-Eugène. Archives de la Fabrique.
Livres du prône. (1949-1979).
- Saint-Eugène. Archives de la Fabrique.
Registres des comptes et dépenses, 1879-1978.
- Saint-Eugène. Archives de la Fabrique.
Livre des délibérations des marguilliers de la Fabrique Saint-Eugène, 1879-1979, 4 vol.
- Saint-Eugène. Archives de la municipalité.
Livre des minutes du Conseil de Saint-Eugène de Grantham, 1879-1886, 1886-1892.
Livre ou registre des délibérations du Conseil municipal de la paroisse de Saint-Eugène de Grantham, 1892, 1898, 390p.
Livre des minutes du Conseil de Saint-Eugène de Grantham, 1899-1908 (472p.), 1908-1922 et 1941-1954 (502p.).
- Saint-Eugène. Archives de la municipalité.
Rôle d'évaluation de 1905.
Livres de comptes du conseil, 1891-1907.
Livre des comptes, 1904-1917.
Documents divers (factures, rapports divers, assermentations, correspondance avec les ministères, etc.).
- Saint-Eugène. Archives de la paroisse.
Registres des baptêmes, mariages et sépultures, 1879-1979, 7 vol.
- Saint-Germain de Grantham. Archives de la Fabrique. *Cahiers du prône* couvrant les années 1876 à 1880.
- Saint-Guillaume d'Upton. Archives de la Fabrique.
Cahiers du prône couvrant les années 1850 à 1880.
- Trois-Rivières. Archives de l'évêché.
Fonds Saint-Eugène de Grantham. « Ordonnance datée du 30 décembre 1879. »
- Privées*
- Cap de la Madeleine (Trois-Rivières). Archives de la famille Tellier.
- Saint-Eugène. Archives de la famille G. Beauregard.
Divers dossiers constitués de documents originaux et des copies portant:
« Bureau et maîtres de poste. »
« Commission scolaire (village et paroisse). »
« Municipalité de Saint-Eugène. »
« Mutuelle d'Assurance contre les incendies. »
« Diverses familles:
Bergeron, Bourret, Duff, Forêt-Poudrette, Girard Poudrette, Larose, Leblanc, Limoges... »

- Saint-Eugène. Archives de l'A.F.E.-A.S.
Registre des minutes et délibérations du Cercle de l'Union catholique des Fermières de Saint-Eugène de Grantham, comté Drummond, P.Q., 1948-1967.
- Saint-Eugène. Archives du Cercle agricole.
Minutes du Cercle agricole de Saint-Eugène de Grantham du 5 avril 1899 au 18 mai 1929, 191p.
- Saint-Eugène. Archives de la Coopérative agricole.
Livre des minutes, 1921-1956, 300 pages.
- Saint-Eugène. Archives de la famille J. Larose.
Journal de Joseph Larose (1905-1958): trois cahiers non paginés.
- Nicolet. Archives du Séminaire de Nicolet.
Fonds Arthur Bergeron, prêtre.
« Liste des documents concernant le canton de Grantham déposés aux Archives publiques du Canada. » « Rôle d'évaluation du township de Grantham, 1849. »
- Nicolet. Archives des Sœurs de l'Assomption de Nicolet.
Chroniques: couvent de Saint-Eugène de Grantham, 1912-1963.
- Québec. Archives du Séminaire de Québec.
Polygraphie, no 9, no 4a. Saint-Eugène de Grantham. « Lettre du cardinal Taschereau », Rome, Séminaire français, le 17 mai 1884.
- B. Imprimées**
- Journaux*
- Drummondville. *La Parole.*
Publié depuis 1926, ce journal contient plusieurs renseignements factuels et une chronique régulière sur Saint-Eugène rédigée par une personne de la paroisse.
- Sherbrooke. *La Tribune.*
Fondée vers 1909, cette publication donne occasionnellement des nouvelles concernant Saint-Eugène. Nous aimerions retenir ici un bref historique et un aperçu d'alors paru le 15 octobre 1959 (vol. 50, no 199) sur notre paroisse, sous le titre: « Notre histoire... Nos clochers ».
- Publications gouvernementales.*
- Ottawa. Gouvernement du Canada.
Recensement du Canada pour 1831, 1861, 1871, 1881, 1891, 1901, 1911, 1921, 1931, 1941, 1951, 1956, 1961, 1966, 1971, 1976.
- Ottawa. Gouvernement du Canada.
Département des Transports.
« *A Statutory History of the Shearn and Electric Railways of Canada, 1836-1937.* » En particulier la section qui concerne le Drummond County Ry. Co. Canadian National.
« *Synoptical History of Organization, Capital stock, funded debt and other General Information* », pp. 301 et 488.
- Québec. Gouvernement du Québec.
Annaires du Québec. Publiée à chaque année, cette source contient d'importantes données sur les taux de natalité, nuptialité, décès de l'ensemble de la province et des divers comtés. Nous avons utilisé pour mettre les données de notre paroisse en relief les annuaires de 1925 à 1974.

- Québec. Gouvernement du Québec.
Bureau des statistiques. Québec. Caisses populaires et Coopératives agricoles. Québec, R. Paradis imp. du Roi. En particulier les années 1935 à 1960.
- Québec. Gouvernement du Québec.
Gazette officielle.
« 111^e année, no 9, 21 février 1979, partie 2: Loi et Règlements, p. 1173 (Loi 90 de 1978: Loi sur la Protection agricole). »
« Vol. XXXVII, no 9, janvier 1905, pp. 40, 118, 530. »
« Vol. XXVI, p. 1451, 1 juillet 1894. »
« Vol. XXIII, no 7, pp. 493-495, « Proclamations », 6-2-1891. »
« Vol. XIV, no 9, pp. 563-564, Québec, 4 mars 1882. »
- Québec. Gouvernement du Québec.
Langelier, J.-C. *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la Province de Québec. De 1763 au 31 décembre 1890.* Québec, imprimé par ordre de la Législature, C.-F. Langlois imp. de la Reine, 1891, 1927p.
- Québec. Gouvernement du Québec.
Ministère de la Voirie.
Rapports annuels. Québec, imprimé par ordre de la Législature, R. Paradis imp. du Roi (en particulier les années 1927, 1928, 1943).
- Québec. Gouvernement du Québec.
Rapports annuels de l'instruction publique de la Province de Québec.
Rapports du Surintendant.
- Québec. Gouvernement du Québec.
Rapports généraux du commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la Province de Québec. En particulier pour les années 1888, 1907, 1913.
- Québec. Gouvernement du Québec.
Statistiques, Guides et Rapports municipaux. Nous avons consul-
- té ceux couvrant les débuts de la paroisse (1879) jusqu'à celui de 1978. Cette source renferme l'une des principales séries de données sur les populations de la paroisse, les superficies municipales, etc.
- Québec. Gouvernement du Québec.
« 42-43 Victoria, cap. XLV, pp. 97-98, sanctionné le 31 octobre 1879 », Québec, C.-F. Langlois imp. de la Reine, 1879.
« Loi des Fabriques, 13-14 Elizabeth II, ch. 76, sanctionnée le 6 août 1965 », Québec, Roch Lefebvre imp., 1965, pp. 571-592.
- De provenances diverses*
- Canada.
Le Canada ecclésiastique.
Nous avons consulté les publications de 1892 à 1972. Cette source contient une série de totaux de population de Saint-Eugène.
- Montréal.
« Saint-Eugène de Grantham » dans *Lovell's Business Directory of the Province of Quebec, 1910-1911*, p. 696.
- Nicolet. Fédération de l'U.P.A. de Nicolet.
Rapport annuel de 1978-1979, Nicolet, 72p.
- Saint-Eugène. *Bulletin paroissial de Saint-Eugène.*
Publié depuis quelques années, ce feuillet hebdomadaire donne certaines informations de divers ordres (populations, activités, notes historiques, etc.).

Sonores

Enregistrements d'enquêtes historiques auprès de diverses personnes autant dans la paroisse que dans des endroits où demeurent d'anciens citoyens de Saint-Eugène.

Menées sous forme de dialogue, ces enquêtes ont pour base un questionnaire à divers volets portant aussi bien sur la personne interrogée (généalogie, instruction, métier, passe-temps...), que sur l'histoire factuelle de la paroisse, les artisans, les légendes, etc.

Charny.

M. J.-R. Marcoux: enregistrement du 16 août 1979.

Saint-Eugène.

M. et Mme Welly Joyal. M. Joyal est un des membres fondateurs de la Caisse populaire. Mme Joyal est ancienne institutrice et présidente fondatrice de l'U.C.F.

Enregistrement fait à l'été 1976.

Saint-Eugène.

Mme Déus Archambault (M.-A. Tanguay): enregistrement fait le 18 juillet 1978.

Saint-Eugène.

Mme Yvette Forêt-Poudrette: enregistrement fait à l'été 1976. Mme Poudrette a œuvré longtemps dans le domaine des postes et de la sous-agence à Saint-Eugène.

Saint-Jean-Baptiste

(Drummondville).

Mme Alcide Léger (née Diana Archambault): enregistrement fait le 30 septembre 1976. Âgée de plus de 80 ans, elle est la fille d'un des pionniers de la paroisse.

**II — OUVRAGES GÉNÉRAUX,
BIBLIOGRAPHIES,
INVENTAIRES**

Allaire, J.-B. *Dictionnaire du clergé canadien-français*. T. 1: *Les Anciens*. Montréal et Saint-Hyacinthe, s.e., 1910-1934.

Bergeron, Arthur. *Le clergé du diocèse de Nicolet, 1885-1958*. Wickham, s.e., 1958, 335p.

Hardy, René, Guy Trépanier, Jacques Belleau. *La Mauricie et les Bois-Francs, Inventaire bibliographique, 1760-1975*. Trois-Rivières, Boreál Express, 1977, 389p. (Coll. « Mékinac »).

Laliberté, J.-M. et B. Pontbriand. *Mariages de la région de Drummondville*. s.l., publications Benoît Pontbriand, no 76. 257p.

Magnan, Hormidas. *Monographies paroissiales. Esquisses de quelques paroisses de colonisation*. Québec, Département de la colonisation, mines et pêcheries, 1913, 283p.

Roy, Antoine. « Bibliographie des monographies et histoires de paroisses » dans *R.A.P.Q.*, 1937-1938, pp. 254-364.

Roy, Pierre-Georges. *Inventaire des concessions en fiefs et seigneuries. Fois et Hommages et Aveux et Dénombrements conservés aux A.P.Q.* Beauceville, l'Éclaireur Ité., vol. 4, 1928, 288p.

III — ÉTUDES

A. Éléments comparatifs et méthodologiques

Publications françaises:
volumes et articles

Dupeux, Georges. *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher, 1848-1914*. Paris, Mouton, 1962, 631p.

Bouchard, Gérard. *Le village immobile. Sennely-en-Sologne au XVII^e siècle*. Paris, Plon, 1972, 386p. (Coll. « Civilisation et Mentalités » dirigée par Philippe Aries et Robert Mandrou).

Burguière, André. *Bretons de Plozévet*. Paris, Flammarion, 1975, 383p. (Coll. « Bibliothèque d'ethnologie historique »).

Ouellet, Fernand. Comptes rendus. Gérard Bouchard. *Le village immobile. Sennely-en-Sologne au XVIII^e siècle*. Paris, 1972, 386p., dans *Histoire Sociale*, vol. V (no 9), avril 1972, pp. 107-109.

Wylie, Laurence. *Chanzeaux, village d'Anjou* (traduit de l'anglais par Marc-André Béra). Paris, Gallimard, 1970, 494p.

Publications québécoises:
volumes et articles

Miner, Horace. *Saint-Denis. A French Canadian Parish*. Chicago, University of Chicago Press, 1963, 299p.

Ouellet, Fernand. Comptes rendus. Normand Séguin. *La conquête du sol au XIX^e siècle*. Trois-Rivières, Les Éditions du Boréal Express, 1977, dans *Histoire Sociale*, vol. XI (no 20), novembre 1977, pp. 439-447.

Séguin, Normand. *La conquête du sol au XIX^e siècle*. Québec, les Éditions du Boréal Express, 1977, 295p. (Coll. « 17/60 »).

Trudel, Marcel. « Comment écrire une histoire de paroisse » dans *Revue d'histoire de l'Amérique*

française, vol. III, no 4 (mars 1950), pp. 485-492.

Verdon, Michel. *Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean*. Montréal, P.U.M., 1973, 283p.

B. Ouvrages sur le Québec (société, économie, colonisation, flore, art...):
volumes et articles

Barbeau, Marius. *Louis Jobin, statuaire*. Montréal, Beauchemin, 1968, 147p.

Charbonneau, Hubert. *La population du Québec, études rétrospectives*. Trois-Rivières, Boréal Express, 1973, 110p. (Coll. « Études d'histoire du Québec, no 4 »).

Cyr, Roger. *La Patente*. Montréal, les Éditions du Jour, 1964, 127p.

Dansereau, Pierre. « Biogéographie dynamique du Québec » dans *Études sur la géographie du Canada-Québec* (sous la direction de Fernand Grenier). Toronto, University of Toronto Press, 1972, 110p.

Hamelin, Jean et Yves Roby. *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides, 1971, 436p.

Hamelin, Jean et all. *Histoire du Québec*. Montréal, Éditions France-Amérique, 1978, 538p.

Lefebvre, Jean. « Il n'y a pas si longtemps la « Patente » hantait l'école », dans *Éducation-Québec*, vol. 9, no 8 (juin 1979), pp. 18-22.

Létourneau, Firmin. *Histoire de l'agriculture (Canada-Français)*. Oka, s.e., 1959, 399p.

Lévesque, René. *Les richesses archéologiques du Québec*. s.l., Université de Sherbrooke, 1962, 75p.

- Linteau, P.-A., René Durocher et J.-C. Robert. *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la Crise*. Montréal, Boréal Express, 1979, 660p.
- Marcil, Claude. « L'ordre de Jacques-Cartier » dans *Perspectives*, vol. 18, no 43 (23 octobre 1976), pp. 2-4.
- Marie-Victorin (frère). *La flore laurentienne*. Montréal, imp. de La Salle, 1935, 917p.
- Ministère des Terres et Forêts. *Petite flore forestière du Québec*. Québec, Édit. Officiel du Québec, 1979, 216p.
- Séguin, Normand et all. *Agriculture et colonisation au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1980, 220p. (Coll. « Études d'histoire du Québec », no 9).
- Vallerand, Noël. « Histoire des faits économiques de la vallée du Saint-Laurent (1760-1866) » dans *Économie québécoise*. s.l., P.U.Q., 1969, pp. 39-85 (Coll. « Les cahiers de l'Université du Québec »).
- C. Ouvrages portant sur la région périphérique de Saint-Eugène: volumes et articles**
- Beauregard, Yves. « William Grant, 1741-1805 », conférence publiée par la Société historique du Centre du Québec, 1977, 11p.
- Caron, Ivanhoé. *La colonisation de la Province de Québec*. Vol. II: *Les Cantons de l'Est, 1791-1815*. Québec, L'Action sociale, 1927, 379p.
- Désaulniers, F.-L. *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton...* Montréal, A.-P. Pigeon, 1905, 141p.
- Déjardins, R., I. Fortier et H. Garness. *Acton Vale, 1830-1970 et...* Acton Vale, s.e., 1975, 38p.
- Dubois, J.-M. *Les caractéristiques naturelles des Cantons de l'Est*. Centre de recherche en aménagement régional, Université de Sherbrooke, 130p.
- Blanchard, Raoul. *Le centre du Canada français III*. Montréal, Beauchemin, 1948, 578p.
- Choinière, Lucien. *Étude pédologique du comté de Drummond*. La Pocatière, ministère de l'Agriculture, 1960, 167p. (Bull. tech. no 7).
- Mayrand, Paul (Mgr.). « Histoire de Drummondville » dans *Panorama*. Nicolet, no X, 1956-1962.
- Millier, G.-N. *La paroisse de Sainte-Hélène, comté de Bagot, Québec. Son passé, le présent, son avenir*. Montréal, La Patrie, 1904, 24p.
- Rajotte, Ernestine Charland-. *Drummondville. 150 ans de vie quotidienne au cœur du Québec*. Drummondville, Éditions des Cantons, 1972, 153p.
- Saint-Amant, J.-C. *L'Avenir. Townships de Durham et Wickham*. Arthabaskaville, l'Écho des Bois-Francs, 1896, 434p.
- Saint-Amant, J.-C. *Un coin des Cantons de l'Est*. Drummondville, La Parole, 1932, 534p.
- Saint-Cyrille de Wendover. *Cahier souvenir du centième anniversaire de la paroisse*. 1969, 152p.
- Saint-Germain, Côme (frère). *Regards sur les commencements de Drummondville* (édition revue et augmentée) Drummondville, la Société historique du Centre du Québec, 1978, 51p. (Coll. « Les Cahiers de la Société historique », no 1).
- Saint-Hugues. *Collaboration. Cent cinquantième anniversaire, 1827-1977*. Saint-Hugues, s.e., 1977, 63p.

Wickham. Collaboration. *1865-1965. Centenaire de Wickham. 150^e, 100^e, 50^e. Album souvenir.* Wickham, comité du Centenaire, 1965, 88p.

D. Ouvrages portant précisément sur Saint-Eugène

Beauregard, Yves et all. *L'Écho du Moulin à Feu, 1879-1979.* Saint-Eugène, comité du Centenaire, 1979, 84p.

Beauregard, Yves et Clément Rondeau. *Saint-Eugène, 1878-1978. Sa chapelle. Son presbytère. Son église.* Saint-Eugène, s.e., 1978, 46p.